

Université de Bourgogne

Faculté de Sciences Economique et de Gestion

L'APPROCHE HOLISTE DE LA MONNAIE

Mémoire de DEA

Analyse et Politique Economiques

Laurent FEMENIAS

Dirigé par Monsieur Jérôme LALLEMENT

Septembre 2001

L'Université de Bourgogne n'entend donner ni approbation, ni improbation aux opinions émises dans ce mémoire. Elles doivent être considérées comme propres à leur auteur.

Je tiens d'abord à remercier Monsieur Jérôme Lallement pour ses précieux conseils, son soutien constant, ainsi que pour la liberté dont il m'a laissé bénéficier tout au long de cette année. Merci aussi à Messieurs Ludovic Desmedt et Jean-François Ponsot pour les indications bibliographiques toujours judicieuses qu'ils ont bien voulu me fournir au cours de ma recherche. Merci enfin à Emmanuelle Deloge, Jean-Baptiste Durand et Aurélien Perruchet pour leur relecture minutieuse et critique – même si je suis conscient d'en avoir insuffisamment tenu compte – de versions provisoires de ce mémoire.

INTRODUCTION GENERALE

« On se représente quelquefois que la signification économique de l'argent est le produit de sa valeur par la fréquence des transactions qu'il réalise dans une période donnée, mais c'est ignorer les puissants effets que l'argent exerce simplement par l'espoir et la crainte, le désir et le souci qui s'attachent à lui ; ces affects qui jouent un si grand rôle également sur le plan économique, la simple idée de l'argent, telle celle du ciel ou de l'enfer, suffit à les répandre ».

Georg Simmel, *Philosophie de l'argent*.

L'adoption par les différents pays membres de l'Union Européenne d'une monnaie unique à partir du premier janvier 1999, et plus encore l'arrivée de cette nouvelle monnaie, l'euro, sous forme fiduciaire le premier janvier 2002, est source de nombreux discours et controverses au sein de l'opinion publique internationale. Que prévale dans les esprits la nostalgie vis-à-vis des monnaies nationales qui disparaissent, ou au contraire la certitude qu'est ainsi rendue possible une intégration plus forte entre les peuples, force est en tout cas de constater que les économistes sont loin d'avoir le monopole quant au discours sur l'euro. Chaque citoyen a en effet ses peurs, ses espoirs, bref, sa propre opinion vis-à-vis de la nouvelle monnaie ; beaucoup ont quelque chose à dire sur le sujet. Les débats actuels nous conduisent ainsi à nous interroger sur la nature de la monnaie, sur ce qu'elle *est* vraiment. La question n'est pas simple. Le discours que tiennent habituellement les économistes sur la monnaie considère généralement celle-ci comme un bien économique particulier. Or, cette démarche traditionnelle ne peut, selon nous, être réellement satisfaisante. Ne prenant pas en compte la dimension essentiellement sociale de la monnaie, elle ne peut en effet rendre compte de la nature de cette dernière que de manière très approximative et imparfaite.

Le travail que nous présentons ici se propose justement de mener une réflexion sur la monnaie et sur les liens qui l'unissent au savoir économique. On cherchera à étudier un phénomène fondamentalement non marchand à l'œuvre dans une économie marchande. Pour ce faire, deux voies opposées coexistent. L'une, dominante, correspond à l'analyse néoclassique qui tente de réduire la monnaie à un phénomène marchand dans une approche de simplification de l'économie ; l'autre voie, la nôtre, est celle de l'hétérodoxie. Par définition, cette dernière ne peut être unique et s'avère nécessairement multiple. Les économistes hétérodoxes ont cependant un point commun qui se trouve dans leur recherche d'une complexification du discours économique au niveau de l'analyse théorique. Pour aller dans ce

sens, il nous faut tout d'abord nous poser une question centrale : comment étudier un objet à dimension éminemment collective comme la monnaie ?

D'aucun pourront s'étonner de voir un mémoire de science économique débiter par la citation d'un sociologue. Cette mise en exergue en début d'introduction d'une phrase tirée de l'œuvre phare de Georg Simmel¹ est pourtant bel et bien délibérée. Nous voulons justement insister sur la nécessité d'une plus grande ouverture d'esprit de la part des économistes. On ne peut guère, en effet, appréhender – et donc comprendre – la monnaie en adoptant un point de vue purement et simplement économique. Attention, nous ne remettons pas en cause l'importance ou le bien-fondé de celui-ci, mais l'étude de la monnaie à travers lui seul reviendrait à observer le monde en ne tenant compte que d'un unique aspect, en gommant la complexité inhérente à tous les phénomènes sociaux. Notre travail est bien celui d'un économiste, mais notre vision de l'économie est d'abord celle d'une science sociale. En ce sens, les travaux d'auteurs comme Gérard Debreu, s'ils représentent une prouesse remarquable en termes de modèles mathématiques, ne peuvent que difficilement à notre avis être considérés comme de l'économie, c'est à dire comme des discours visant à éclairer notre compréhension du monde social dans lequel nous vivons. Nous considérons par ailleurs que l'apport de disciplines autres telles l'histoire, l'anthropologie, la sociologie, la philosophie ou encore la psychologie est non seulement souhaitable mais indispensable². Certes, chacune de ces disciplines tient sur la monnaie un discours spécifique. Tous ces discours ne sont pas toujours conciliables aisément, ils peuvent effectivement ne pas parler de la même chose, utiliser des concepts difficilement transposables dans d'autres domaines, mais le plus important est que l'ouverture seule peut rendre possible l'enrichissement mutuel, le progrès dans la compréhension des relations sociales. Or, c'est justement l'enjeu de toute science sociale et donc de l'économie que de tenter d'expliquer de telles relations.

L'argent, nous dit donc Simmel, exerce de puissants effets simplement « par l'espoir et la crainte, le désir et le souci qui s'attachent à lui ». Simple expression du bon sens commun penseront certains. L'argent a toujours été soit sanctifié, soit blâmé ou parfois même les deux à la fois ; il ne laisse en tout cas personne indifférent. Il est d'ailleurs très souvent assimilé au capitalisme, vecteur majeur selon certains des inégalités des sociétés modernes. Le supprimer peut alors sembler un objectif valable, légitime. Emile Zola, dans son roman *L'argent*, nous fournit une illustration intéressante de ce phénomène. Un socialiste utopiste, Sigismond, déclare ainsi : « Il faut le détruire, cet argent qui masque et favorise l'exploitation du travailleur, qui permet de le voler en réduisant son salaire à la plus petite somme dont il a

¹ G. Simmel, *Philosophie de l'argent* (1900), trad. fr., Paris, PUF, Quadrige, 1999.

besoin pour ne pas mourir de faim. N'est-ce pas épouvantable, cette possession de l'argent qui accumule les fortunes privées, barre le chemin à la féconde circulation, fait des royautés scandaleuses, maîtresses souveraines du marché financier et de la production sociale ? Toutes nos crises, toute notre anarchie vient de là... Il faut tuer, tuer l'argent ! »³. Ces phrases s'adressent à Saccard, héros spéculateur et flambeur du roman. Mais celui-ci réagit et s'emporte : « Je vous dit que c'est fou ! Détruire l'argent, mais c'est la vie même l'argent ! Il n'y aura plus rien, plus rien ! »⁴.

Ce court dialogue nous semble répondre parfaitement à l'affirmation de Simmel. L'argent déchaîne les passions les plus diverses mais le rapport de haine ou d'adoration, de désir ou de crainte qui le lie à chacun est porteur de conséquences importantes sur le plan économique. Si cela peut paraître évident pour un non initié, ça ne l'est toutefois pas nécessairement pour la grande majorité des économistes. Etrangement, l'argent – ou la monnaie, terme technique utilisé en économie – a longtemps été considéré par les économistes comme neutre et insignifiant : la monnaie n'est qu'un voile posé sur le réel.

Au contraire de cette approche traditionnelle, nous proposerons dans le cadre de ce mémoire une hypothèse d'étude de la monnaie se voulant plus conforme à la réalité de nos sociétés dans lesquelles l'argent joue incontestablement un rôle actif⁵. On se basera notamment pour cela sur le travail collectif (et pluridisciplinaire) d'un groupe de chercheurs dont les apports ont été réunis récemment dans un livre : *La monnaie souveraine*⁶. Selon eux, l'enjeu principal de la monnaie est toujours l'appartenance à une communauté de valeurs. Or, cette appartenance s'inscrit dans des formes relativement différentes selon les époques et les sociétés. La monnaie est une institution qui exprime et conforte les valeurs globales de la société où elle existe. Une telle approche « s'oppose à celle des courants orthodoxes en économie en ce qu'elle établit l'insuffisance d'une réduction de l'échange marchand aux seules relations contractuelles, ignorant l'importance du lien monétaire en tant qu'appartenance de l'individu à la société considérée dans son ensemble »⁷. La monnaie est vue ici comme une expression de la souveraineté : ses capacités régulatrices lui viennent de son aptitude à représenter les valeurs qui sont au fondement de la communauté d'échanges.

² Nous nous situons ainsi méthodologiquement à l'opposé d'auteurs comme Gary Becker pour lesquels l'approche économique doit permettre d'expliquer l'ensemble des phénomènes sociaux.

³ E. Zola, *L'argent* (1891), Paris, Pocket, 1999, pp. 322-323.

⁴ *Ibidem*, p.323.

⁵ Sur ce point comme sur bien d'autres, l'apport de Keynes fut fondamental.

⁶ M. Aglietta, A. Orléan (dir.), *La monnaie souveraine*, Paris, Odile Jacob, 1998.

⁷ M. Aglietta, A. Orléan (dir.), *op. cit.*, p.10.

Selon nous, l'existence de différences fondamentales entre les explications fournies par l'approche néoclassique et par les différents courants hétérodoxes en économie (post-keynésiens, régulationnistes, etc.)⁸ concernant la monnaie tient avant tout à une opposition méthodologique majeure quant à la description des phénomènes sociaux. Si les uns sont en effet traditionnellement partisans de l'individualisme méthodologique et étudient en priorité la microéconomie⁹, les autres sont souvent des adeptes du holisme méthodologique et s'intéressent plus volontiers à la macroéconomie. Or, ces deux méthodes d'analyse sont inconciliables car reflétant des points de vue nécessairement différents et opposés. Comment alors choisir entre l'une et l'autre ? Notre objectif, à travers ce mémoire, sera de montrer en quoi l'approche holiste s'avère plus pertinente et éclairante que l'approche individualiste dans son analyse de la monnaie en tant qu'objet social.

§1 Individualisme et holisme méthodologiques

Avant d'aller plus loin dans notre présentation de la problématique générale de ce mémoire, mettons tout d'abord au clair une question importante : qu'entendons nous exactement par individualisme et holisme méthodologiques ?¹⁰ Prenons pour base la définition qu'en donne Jon Elster dans son ouvrage intitulé *Karl Marx, une interprétation analytique*¹¹. Par individualisme méthodologique, celui-ci entend la doctrine suivant laquelle « tous les phénomènes sociaux [...] sont en principe explicables de manières qui impliquent les seuls individus avec leurs qualités, leurs objectifs, leurs croyances et leurs actions »¹². Cette définition renvoie effectivement à une méthodologie. Mais lorsque l'on parle du holisme méthodologique, on renvoie davantage à une ontologie, à savoir que l'on pose le postulat « qu'il existe des entités supra-individuelles qui précèdent les individus dans l'ordre explicatif »¹³. Les deux définitions ne sont pas symétriques.

Voyons cela plus en détails. En effet, si les termes de holisme et d'individualisme méthodologiques sont aujourd'hui couramment utilisés par de nombreux auteurs en sciences sociales, il demeure toutefois important d'éviter les malentendus quant au sens qui leur sera donné dans les pages qui vont suivre. Pour commencer, individualisme et holisme peuvent se

⁸ L'école autrichienne constitue quant à elle un véritable courant hétérodoxe au sein de l'orthodoxie néoclassique.

⁹ Et lorsque ils s'intéressent à la macroéconomie, ils cherchent d'ailleurs à lui donner des fondements micro-économiques.

¹⁰ Nous reprendrons largement dans le développement suivant des éléments du cours oral de J. Lallement, *Epistémologie économique*, Maîtrise de science économique, non publié, Dijon, 1999-2000.

¹¹ Cf. J. Elster, *Karl Marx, une interprétation analytique* (1985), trad. fr., Paris, PUF, 1989.

¹² J. Elster, *op. cit.*, p. 19.

¹³ *Ibidem*, p. 21.

rapporter à une conception de la société, à une méthodologie ou encore à un choix politique¹⁴. Ces mots prennent alors des sens très différents. Lorsque l'on parle d'individualisme ou de holisme, il est donc indispensable de savoir précisément à quel niveau on se situe. La distinction n'est pourtant pas toujours très claire dans les textes des auteurs se référant à ces diverses notions.

Au niveau *sociologique*, l'individualisme correspond à une ontologie. Il signifie que la société n'est pas autre chose que la somme des individus qui la composent. La société est donc une juxtaposition d'individus qui sont nécessairement premiers dans l'ordre social. Il s'agit notamment de la position défendue par les théoriciens du Contrat Social (Rousseau, Locke, etc.), et plus près de nous par Popper, Hayek ou Boudon par exemple. Cette conception s'accompagne d'une méthode d'analyse des phénomènes sociaux : l'individualisme *méthodologique*. Raymond Aron, en s'inspirant d'Arthur Danto¹⁵, définit cette notion à l'aide des trois propositions suivantes :

1. Les individus sociaux ou collectifs sont causalement dépendants de la conduite des acteurs individuels et non pas inversement ;
2. Les explications de la conduite des collectifs ne sont jamais ultimes et doivent être expliquées à leur tour par des conduites individuelles ;
3. Les explications des conduites individuelles ne doivent jamais être formulées avec des termes relatifs à la conduite des collectifs.

L'archétype en économie des positions de l'individualisme méthodologique correspond à la microéconomie qui raisonne en prenant pour base l'*homo œconomicus*.

La conception *sociologique* holiste s'oppose à celle que nous venons de décrire. Elle considère non seulement que le tout est premier par rapport à ses parties constituantes, mais aussi que la société est plus que la somme des individus qui la composent. Il existe donc à l'intérieur de la totalité sociale quelque chose d'irréductible aux individus. Cette position traditionnelle se retrouve chez les philosophes Grecs (Platon, Aristote, etc.) mais aussi chez des auteurs plus modernes comme Comte, Durkheim, Mauss, Lévi-Strauss ou encore Bourdieu. Le holisme sociologique s'accompagne lui aussi d'une méthode d'analyse : le holisme *méthodologique*. Ce dernier peut également être défini (toujours d'après Aron reprenant Danto) par trois propositions :

¹⁴ Cf. J. A. Schumpeter, *Histoire de l'analyse économique* (1954), trad. fr. , Paris, Gallimard, 1983, volume 3, pp. 194-195.

¹⁵ Cf. A. C. Danto, *Analytical Philosophy of History*, Cambridge University Press, 1965, ainsi que R. Aron, *Leçons sur l'histoire*, Paris, Fallois, 1989, p. 232.

1. Les acteurs individuels sont causalement dépendants des individus sociaux et collectifs ;
2. Les explications des conduites individuelles ne sont jamais ultimes et doivent être expliquées à leur tour par les conduites collectives ;
3. Les explications des collectifs ne doivent jamais être formulées avec des termes relatifs à la conduite des individus.

La macroéconomie représente quant à elle l'archétype des positions du holisme méthodologique en science économique.

Il existe également une troisième conception importante de la société, mais dont nous n'approfondirons pas ici les modalités : la conception dialectique. Il s'agit d'une position considérant la réalité comme un tout structuré en développement, et les sociétés comme des totalités historiques, en devenir. Cette vision des choses, défendue notamment par Hegel, Marx ou encore Sartre est souvent considérée comme une variante du holisme.

§2 Les termes d'un choix

Peut-on avoir une conception de la société différente de sa position sur la méthode ? Autrement dit, est-il possible d'adopter par exemple le holisme au niveau sociologique et l'individualisme méthodologique ? Oui nous dit Schumpeter – qui pense par ailleurs que l'individualisme sociologique est insoutenable¹⁶. Nous soutiendrons pour notre part le contraire. Il n'y a pas, en effet, d'épistémologie possible sans ontologie, c'est à dire sans prise de parti sur ce qu'est la société. On ne peut alors séparer sa conception de la société et la méthodologie que l'on choisit d'adopter.

Holisme et individualisme méthodologiques sont donc deux positions méthodologiques opposées quant à la manière d'expliquer les phénomènes sociaux. Comment choisir entre l'une ou l'autre ? Ce n'est pas si simple qu'il y paraît au vu des définitions précédentes. Il nous faut bien comprendre que les deux positions sont asymétriques : si pour l'individualisme, tout doit être nécessairement expliqué en termes individuels, le holisme méthodologique admet quant à lui que les explications ultimes fassent référence à des entités collectives *et* individuelles¹⁷. Cependant, si aujourd'hui, l'individualisme méthodologique paraît assez largement revendiqué dans les différentes sciences sociales, quasiment personne ne semble désormais se réclamer du holisme méthodologique.

¹⁶ Cf. J. A. Schumpeter, *op. cit.*, p. 195.

¹⁷ On rejette donc le point de vue holiste extrême, faux à l'évidence, selon lequel les individus seraient complètement soumis aux structures sociales. Comment autrement expliquer l'évolution de ces structures par exemple ?

Pourtant, le choix de la méthodologie est fondamental et aboutit à des résultats largement divergents. Mais ce choix est souvent biaisé par le fait que nombre d'auteurs, tels Hayek ou Popper notamment¹⁸, défendent l'individualisme méthodologique sous prétexte qu'ils sont *politiquement* individualistes. L'individualisme politique peut se définir comme le choix d'un système de valeurs dans lequel l'individu représente la valeur cardinale supérieure. Par opposition, le holisme politique correspond au système de valeurs basé sur la soumission et la hiérarchie qui existe dans les sociétés traditionnelles du type « société de castes » par exemple¹⁹.

Or, s'il est impossible de séparer les positions ontologiques et méthodologiques, il est tout à fait possible en revanche de concilier individualisme politique et holisme méthodologique, ce dernier étant une méthode d'explication des phénomènes sociaux. De même, selon Raymond Boudon, on peut très bien étudier une société holiste (au sens politique) avec une méthode individualiste. Il y a toujours un *choix* entre individualisme et holisme méthodologiques. Raymond Aron explique pour sa part que l'on n'est jamais logiquement obligé de choisir l'un plutôt que l'autre²⁰. Ainsi que nous le montre l'œuvre de Keynes notamment²¹, adopter une méthodologie holiste ne signifie en aucun cas être adepte d'un totalitarisme politique, contrairement à ce que pensent Hayek ou Popper.

On peut alors se demander quelle méthode est susceptible de convenir le mieux possible à l'étude d'un objet à dimension collective comme la monnaie. Passons rapidement en revue les caractéristiques principales des deux positions.

§3 Les apories de l'approche individualiste de la monnaie

Ce qui différencie essentiellement nos sociétés modernes des sociétés traditionnelles est la place centrale qu'a acquis l'individu dans la hiérarchie des valeurs²² et l'autonomie de la sphère économique par rapport au pouvoir moral, politique et religieux. On qualifie généralement les sociétés modernes d'individualistes en opposition aux sociétés primitives qui, elles, étaient holistes²³. Dans l'ordre marchand moderne, l'individu est considéré comme

¹⁸ Cf. F. A. von Hayek, *Scientisme et sciences sociales* (1953), trad. fr. , Paris, Plon, 1955, et K. R. Popper, *Misère de l'historicisme* (1944-45), trad. fr., Paris, Plon, 1956.

¹⁹ Cf. L. Dumont, *Homo aequalis. Genèse et épanouissement de l'idéologie économique*, Paris, Gallimard, 1977, p. 12.

²⁰ Cf. R. Aron, *Leçons sur l'histoire*, Paris, Fallois, 1989, p. 233.

²¹ Cf. notamment J. M. Keynes, *La théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie* (1936), trad. fr. , Paris, Payot, 1990, chapitre 24, pp. 366-376.

²² Voir sur ce point L. Dumont, *Essais sur l'individualisme*, Paris, Seuil, 1983.

²³ Cf. notamment Louis Dumont, *Homo aequalis, genèse et épanouissement de l'idéologie économique*, Paris, Gallimard, 1977 ou encore Pierre Rosanvallon, *Le capitalisme utopique, histoire de l'idée de marché*, Paris, Seuil, 1999. Individualisme et holisme sont entendus ici au sens politique.

l'élément central de la société et toute forme collective est censée être à son service. C'est dans ce contexte particulier que s'est développée l'idéologie économique²⁴. De là découle la conception purement instrumentale qu'ont habituellement les économistes de la monnaie et la logique individualiste employée pour la décrire. Mais l'individualisme méthodologique souffre toutefois de lacunes évidentes. Même Hayek, pourtant l'un de ses plus fidèles partisans, est bien forcé de reconnaître que l'individu isolé n'existe pas. Ainsi, la microéconomie nécessite forcément l'existence d'institutions et d'éléments sociaux à côté des individus. Il faut entre autres qu'il y ait un marché, un lieu de rencontre, mais aussi que les agents économiques connaissent les règles de fonctionnement de ce marché. De plus, un lien social existe nécessairement, notamment sous la forme d'un langage, du droit et bien sûr de la monnaie. Forcés de reconnaître l'existence de cette dernière, la plupart des économistes la traitent d'une façon assez particulière, non exempte de contradictions de toutes sortes.

Son existence n'est justifiée que parce qu'elle est considérée comme un bien économique qui doit rendre des services aux individus. Elle est censée représenter un progrès notoire par rapport au troc et doit notamment servir d'intermédiaire dans les échanges. Nous verrons que cette approche est non seulement réductrice mais repose sur une erreur fondamentale. Toujours est-il qu'on décrit traditionnellement la monnaie par ce qu'elle fait : « *Money is what money does* »²⁵ résumait ainsi Francis Walker en une formule maintes fois reprise depuis. L'étude de la monnaie passe donc généralement par l'étude de ses fonctions. Celles-ci sont traditionnellement au nombre de trois : unité de compte, intermédiaire des échanges et réserve de valeur. De plus, la monnaie étant considérée comme un bien économique, elle est mise au même niveau que les actifs ; seuls les services rendus diffèrent. Or, il est difficile d'expliquer pourquoi les individus souhaitent détenir de la monnaie qui ne rapporte rien plutôt qu'un actif financier, source de revenus futurs.

Des tentatives ont bien sûr été faites pour justifier l'existence de la monnaie dans le cadre individualiste d'équilibre général dans lequel travaillent habituellement les économistes néoclassiques : il s'agit d'approches « dichotomiques »²⁶ consistant à déterminer d'abord les caractéristiques essentielles de l'économie par une théorie réelle de la valeur et à appliquer ensuite la théorie quantitative de la monnaie sous une forme ou sous une autre. La monnaie ne peut ainsi trouver, au mieux, qu'une place subordonnée au sein de l'approche économique individualiste. Se posent de plus des problèmes méthodologiques majeurs. On peut en effet

²⁴ Le mot « idéologie » est entendu ici au sens que lui donne Louis Dumont, c'est à dire « l'ensemble des idées et valeurs – ou représentations – communes dans une société, ou courantes dans un milieu social donné ».

L. Dumont, *Homo aequalis, genèse et épanouissement de l'idéologie économique*, Paris, Gallimard, 1977, p. 26.

²⁵ F. A. Walker, *Money*, 1878. Cité notamment par J. A. Schumpeter, *Histoire de l'analyse économique* (1954), trad. fr., Paris, Gallimard, 1983, volume 3, p. 435.

²⁶ Cf. D. Patinkin, *La monnaie, l'intérêt et les prix* (1956), trad. fr., Paris, PUF, 1972.

montrer une incompatibilité fondamentale entre la conception de la monnaie que nous venons de décrire et les approches en termes d'équilibres sur les marchés qui sont pourtant censées lui faire une place²⁷. Ainsi, la monnaie ayant un prix d'équilibre nul, elle ne peut par conséquent remplir aucune des trois fonctions précitées. Dans ces conditions, la monnaie ne peut tout simplement pas être un bien économique²⁸.

La monnaie jouit donc d'un statut assez ambigu au sein des théories économiques néoclassiques : d'un côté les auteurs savent évidemment que la monnaie existe et qu'elle est même indispensable au bon fonctionnement de l'économie, mais ils ne peuvent l'intégrer correctement dans leurs théories à moins de la rendre fondamentalement neutre et inessentielle²⁹. Paul Samuelson est bien conscient de ce problème lorsqu'il propose dans un article de 1968 de voir dans le phénomène monétaire deux dimensions : l'une qualitative et l'autre quantitative. Ainsi déclare-t-il : « D'après notre théorie qualitative, la monnaie n'était pas neutre ; elle était très importante. [...] Mais une fois que l'avantage qualitatif a été réalisé grâce à l'adoption de structures marchandes utilisant la monnaie M, le niveau *quantitatif* de M n'a aucune importance »³⁰. L'économie est ainsi indifférente à la quantité de monnaie en circulation. Celle-ci est considérée comme neutre, comme un simple « lubrifiant des échanges »³¹. Les échanges et la production ne dépendent quant à eux que des données réelles de l'économie et ne sont donc modifiés ni en niveau, ni en structure par des variations dans la quantité de monnaie émise. Selon André Orléan, cette théorie « reconnaît l'importance qualitative de la monnaie mais cette présence holiste est en quelque sorte exorcisée par la neutralité qui frappe d'insignifiance les réalités monétaires »³². Il s'agit du seul moyen trouvé par les économistes néoclassiques pour masquer leur échec quant à l'intégration de la monnaie dans leurs théories.

Pour conclure rapidement sur l'approche individualiste de la monnaie, on peut dire que la manière dont la monnaie est ajoutée dans des modèles fondamentalement réels est

²⁷ Cf. par exemple J. Cartelier, « Le mode d'accord marchand : monnaie *versus* équilibre », in A. Jacob, H. Verin (dir.), *L'inscription sociale du marché*, Paris, L'Harmattan, 1995, pp. 229-255.

²⁸ Cf. J. Cartelier, *La monnaie*, Paris, Flammarion, Dominos, 1996, p. 37.

²⁹ Il est intéressant de remarquer qu'Hayek et les économistes de l'école autrichienne occupent une position assez particulière au sein de l'approche individualiste quant à leur manière de traiter la monnaie. Au contraire des monétaristes et surtout de la nouvelle école classique pour lesquels la monnaie est fondamentalement neutre (du moins dans le long terme), ils sont en effet bien conscients du pouvoir effectif de la monnaie et de son lien à la souveraineté. C'est pourquoi ils préconisent des solutions radicales pour tenter de la neutraliser, de la « dénationaliser » en la remplaçant par un système concurrentiel de monnaies privées. Cf. F. A. von Hayek, *Denationalisation of money. The argument refined. An analysis of the theory and practice of concurrent currencies*, (1976), Londres, IEA, 1978.

³⁰ P. A. Samuelson, « Classical and neo-classical monetary theory » (1968), in R. W. Clower (dir.), *Monetary theory. Selected readings*, Londres, Penguin books, 1969, p. 172. C'est Samuelson qui souligne.

³¹ D'après l'expression maintes fois reprise de John Stuart Mill.

³² A. Orléan, « La monnaie autoréférentielle : réflexions sur les évolutions monétaires contemporaines », in M. Aglietta, A. Orléan (dir.), *op. cit.*, p. 367.

largement artificielle. Son existence même ne peut être justifiée qu'au prix de multiples contorsions plus ou moins adroites que font subir les auteurs aux modèles. Certains théoriciens ont ainsi bâti des modèles dits « à générations imbriquées » (MGI), en cherchant à montrer les raisons pour lesquelles une monnaie sans valeur intrinsèque peut être acceptée rationnellement par l'ensemble des individus. Aucune de ces approches ne se révèle pourtant réellement satisfaisante³³. Un grand économiste comme Frank Hahn reconnaît d'ailleurs que l'intégration de la monnaie dans un modèle en terme d'équilibre néoclassique pose des problèmes quasiment insurmontables et que les fondations d'une vraie théorie monétaire dans le cadre standard n'ont pas encore été posées³⁴.

§4 L'intérêt d'une approche holiste de la monnaie

Selon nous, les difficultés rencontrées par les économistes du courant dominant sont en grande partie dues au caractère profondément dual et ambivalent de la monnaie dans les sociétés contemporaines. Certes, en tant qu'elle reflète les valeurs de notre société, elle appartient bien au monde moderne, économique, individualiste dans lequel nous vivons ; mais elle conserve cependant toujours une dimension sociale, politique, holiste (« archaïque » écrit André Orléan³⁵), même subordonnée. Elle permet ainsi la conciliation de deux contraires : l'affirmation de l'autorité souveraine et celle d'une liberté personnelle. C'est ce qui la rend difficilement abordable dans le cadre de la théorie économique orthodoxe, celle-ci cherchant à étudier une monnaie dépouillée de toute souveraineté³⁶, au rôle circonscrit à la seule sphère marchande (ce qu'Aglietta et Orléan appellent une monnaie « autoréférentielle »). Il ne s'agit pas pour nous de nier l'intérêt de l'approche fonctionnelle traditionnelle de la monnaie. Simplement, cette vision du phénomène extrêmement complexe qu'est la monnaie nous apparaît comme bien trop réductrice pour que l'on puisse s'en contenter.

Pour surmonter ces difficultés, il nous semble intéressant de remplacer l'individualisme méthodologique par le holisme méthodologique, ce dernier acceptant les explications ultimes en termes collectifs à côté des explications individuelles. On ne nie évidemment pas le fait que la base du marché consiste en des transactions entre individus ; seulement, il faut

³³ Pour une critique des MGI, voir *infra*, chapitre un, section deux, pp. 29-33.

³⁴ Cf. F. H. Hahn, « On the foundations of monetary theory », in M. Parkin, A. R. Nobay (dir.), *Essays in modern economics*, Londres, Longman, 1973, pp. 230-242. Voir aussi la constatation d'échec plus récente de M. Hellwig, « The challenge of monetary theory », *European economic review*, 37, 1993, p. 216.

³⁵ *Ibidem.*, p. 361.

³⁶ On remarquera ici qu'un débat a toujours existé entre partisans de la théorie « réaliste » de la monnaie, hostiles à toute manipulation monétaire de la part du souverain – la monnaie étant censée posséder une valeur intrinsèque, naturelle – et les partisans de la théorie « nominaliste » de la monnaie pour qui la monnaie est un pur signe et peut par conséquent évoluer.

admettre qu'il existe une coordination sociale par la monnaie, cette dernière contribuant à cimenter toute société. La monnaie a donc une dimension individuelle *et* une dimension sociale ; d'où le holisme méthodologique pour expliquer son ambivalence. La théorie économique ne s'intéresse pourtant le plus souvent qu'à la seule dimension individuelle de la monnaie – quand elle s'en préoccupe. Différents courants hétérodoxes en science économique suivent ainsi une logique holiste qui semble plus facilement compatible avec la monnaie. Une théorie économique d'emblée monétaire – c'est à dire qu'elle rejette toute théorie de la valeur qui entraînerait nécessairement une analyse dichotomique et qu'elle met au contraire la monnaie à la base de ses analyses – et cohérente peut alors seulement être développée sous une forme ou sous une autre. L'approche monétaire fut initiée par l'économiste suédois Knut Wicksell (1851-1926) et surtout par John Maynard Keynes (1883-1946). Aujourd'hui, les approches post-keynésienne, circuitiste et les théories de la régulation sont les principales représentant de la logique holiste appliquée à la monnaie.

Qu'en est-il exactement de l'économie des conventions ? Certains la rapprochent de l'individualisme méthodologique, ce dernier étant entendu dans un sens particulier³⁷. Or, relâcher un tant soit peu l'individualisme méthodologique revient nécessairement à adopter le holisme méthodologique en raison de l'asymétrie déjà évoquée des positions. Admettre l'existence de structures sociales, c'est déjà suivre la logique holiste. Il n'y a en tout cas aucun doute pour des auteurs proches du conventionnalisme comme André Orléan sur le fait qu'il est primordial de se référer au holisme dans l'étude de la monnaie : « Le lien monétaire s'appuie nécessairement sur des formes holistes d'expression de la société marchande »³⁸.

En prenant la monnaie au sérieux et en mettant celle-ci à la base de l'économie, il est sans doute possible de mieux comprendre le fonctionnement réel des économies de marché. L'échec – ou tout du moins l'extrême difficulté – des tentatives d'intégration de la monnaie à la théorie néoclassique peut, nous semble-t-il, s'expliquer en grande partie par les choix méthodologiques que les économistes néoclassiques s'imposent eux-mêmes. Certes, nous vivons dans un monde qui valorise au plus haut point l'individu, la liberté et l'égalité. Mais cela ne signifie en aucun cas qu'il est obligatoire de réduire la monnaie à un simple instrument et de l'étudier à l'aide de l'individualisme *méthodologique*.

C'est pourquoi nous tenterons à travers ce mémoire de montrer pourquoi et en quoi l'approche holiste est effectivement la plus performante pour comprendre pleinement la réalité de la monnaie, cette dernière étant vue non pas comme un objet purement économique mais comme un objet à dimension fondamentalement sociale.

³⁷ Cf. J. Vercueil, « Institutionnalisme et économie des conventions. Recherches sur le positionnement méthodologique des théories », *Economies et sociétés*, *Œconomia*, série PE n° 26, octobre 1997, pp. 85-114.

Il nous faudra donc tout d'abord montrer en quoi la monnaie est avant tout un objet social. Pour cela, nous consacrerons notre premier chapitre à l'exploration des différentes facettes de la dimension holiste de la monnaie. Cette dimension holiste, bien que fondamentale, est en effet trop souvent négligée et sous estimée par les économistes. Nous poserons pour commencer dans une première section l'hypothèse que la société se perpétue et se reproduit grâce à une « dette de vie ». Cette hypothèse, selon laquelle la monnaie est une institution créée dans les sociétés primitives pour régler la dette, est très forte. Elle fait de la monnaie une réalité transhistorique qui dépasse ainsi largement le cadre étroit des économies de marché dans lequel on la confine généralement. Nous verrons ensuite dans une deuxième section qu'il faut toutefois aller plus loin si l'on veut expliquer correctement l'aspect social de la monnaie. Il est notamment nécessaire de comprendre le rôle primordial joué par des éléments tels la confiance, l'habitude ou la foi, dans l'acceptation collective de la monnaie. La troisième section nous permettra de relier les notions théoriques exposées dans ce chapitre aux faits, au monde réel. Elle sera consacrée à la crise économique, monétaire, sociale et politique qu'a connue la Russie au cours des années quatre-vingt dix. Nous aurons ainsi un exemple concret des conséquences graves qui peuvent découler d'une crise de confiance d'un peuple vis-à-vis de sa monnaie nationale. Cela nous permettra d'élargir considérablement notre propos dans une quatrième section en montrant comment, dans le rapport à la monnaie, se joue la relation de tout un chacun au groupe entier des échangistes. Nous poserons donc la monnaie comme un lien social essentiel qui lie entre eux des individus hétérogènes. L'étude des écrits sur la monnaie de Karl Marx, Georg Simmel, Karl Polanyi, comme ceux d'Aglietta et Orléan nous permettra d'illustrer notre thèse de base : une démarche holiste, prenant en compte la monnaie comme un rapport social, peut être particulièrement éclairante sur le rôle joué par la monnaie dans toute société.

Ayant expliqué en quoi la monnaie était fondamentalement un objet social dont l'existence était loin d'être propre aux sociétés modernes, nous pourrons, dans un deuxième chapitre, présenter une approche de la monnaie qui suit une logique holiste³⁹, la méthodologie employée n'empêchant nullement – bien au contraire – une description pertinente du fonctionnement d'une économie monétaire contemporaine. Nous expliciterons tout d'abord dans une première section les différents sens que peut prendre le mot monnaie suivant que l'on s'intéresse aux formes concrètes qu'elle revêt dans l'économie ou à son aspect institutionnel et organisationnel. Nous nous intéresserons alors spécifiquement à ce dernier

³⁸ A. Orléan, *loc. cit.*, p. 360.

³⁹ Nous n'avons bien sûr pas la prétention de considérer cette approche holiste comme la seule ni même comme la meilleure. Nous nous efforcerons seulement de montrer ici en quoi elle peut se montrer particulièrement éclairante quant au rôle joué par la monnaie dans nos sociétés.

aspect dans le cadre des économies de marché modernes à travers la présentation de l'hypothèse de « système de paiement » proposée notamment par Jean Cartelier et Michel Aglietta⁴⁰. Celle-ci explique que la monnaie doit être analysée comme point de départ obligé de la théorie du marché plutôt que comme un simple objet économique. La monnaie est ainsi considérée comme une institution, un ensemble de règles d'emblée sociales. Selon Cartelier, « la monnaie, ou système de paiement, est l'institution qui rend possible la coordination des actions économiques des individus »⁴¹.

Il suffit de trois principes pour définir le système de paiement :

- Une unité de compte nominale ;
- Un principe de monnayage ;
- Un principe de règlement ou de report des soldes.

Nous les détaillerons successivement au cours de la deuxième section de ce chapitre. La théorie des systèmes de paiement ne correspond pas à une position courante en économie. Elle propose surtout une alternative intéressante à la théorie néoclassique et les pistes de travail qui en ressortent sont nombreuses. Elle est par ailleurs différente de la vision de l'économie des auteurs post-keynésiens car elle s'intéresse à la monnaie dans le cadre de l'échange marchand. Dans la troisième section, nous nous intéresserons notamment au rôle joué par les autorités monétaires dans la cohésion et le maintien des systèmes de paiement modernes fondés sur le crédit.

Nous pourrons enfin, pour terminer ce travail, tenter d'appliquer les concepts présentés au cours de ce mémoire au cas concret de la monnaie unique européenne : l'euro.

⁴⁰ Cf. M. Aglietta, J. Cartelier, « Ordre monétaire des économies de marché », in M. Aglietta, A. Orléan (dir.), *op. cit.*, pp. 129-157.

⁴¹ J. Cartelier, *La monnaie*, Paris, Flammarion, Domino, 1996, p. 61.

CHAPITRE 1

LA DIMENSION HOLISTE DE LA MONNAIE

L'analyse économique néoclassique connaît les plus grandes peines du monde lorsqu'elle tente d'intégrer la monnaie à ses diverses théories, y compris dans le cadre de l'une des plus évoluées d'entre elles à savoir l'équilibre général du type Arrow-Debreu. Ces difficultés peuvent, nous semble-t-il, s'expliquer par le caractère profondément ambivalent de la monnaie moderne. Celle-ci appartient certes à notre monde contemporain profondément marqué par des valeurs individualistes, mais elle garde cependant toujours un aspect collectif, « holiste », même subordonné, ne serait-ce que parce qu'elle permet la socialisation d'individus isolés (au sens de non encore socialisés). On ne peut en aucun cas faire abstraction de ce dernier point et pourtant, cette question est le plus souvent négligée par les théories monétaires dites sérieuses. La théorie dominante cherche en effet toujours à expliquer la monnaie en suivant une logique individualiste. Selon nous, il s'agit d'une cause majeure des difficultés quasiment insurmontables rencontrées par l'économie orthodoxe. Au contraire de cette vision, nous voulons à travers ce mémoire montrer qu'une approche holiste de la monnaie *peut* aboutir à des résultats plus satisfaisants.

Si la logique individualiste, cherchant à décrire une monnaie purement instrumentale, peut se contenter à son sujet d'énumérer quelques fonctions de base, ce n'est pas le cas de l'approche holiste. Pour celle-ci, comprendre pleinement la monnaie nécessite d'abord de s'interroger sur sa *nature* et non sur ses *fonctions*. Or, un aspect fondamental de cette *nature*, parfois mentionné par les économistes mais trop souvent oublié par la suite, se trouve justement dans la dimension holiste ou sociale de la monnaie, y compris dans les sociétés contemporaines. Cet aspect global de la monnaie est lui même complexe, multiple. Au cours de ce premier chapitre, nous en examinerons successivement les différentes facettes qui sont à la fois différentes et étroitement liées entre elles. Il ne s'agit cependant pas ici de se contenter d'affirmer qu'il existe une confiance dans la monnaie, que celle-ci peut être un lien social, pour ensuite délaisser ces éléments. Nous voulons au contraire leur faire une vraie place dans l'analyse de la monnaie. Ainsi, et seulement de cette manière, il sera possible de prendre la monnaie au sérieux, en n'oubliant pas ses aspects collectifs fondamentaux qui font d'elle un objet social.

Pour commencer, nous examinerons dans une première section l'hypothèse selon laquelle la société se perpétue et se reproduit grâce à une « dette de vie ». Cela n'est bien entendu pas suffisant. Pour expliquer l'aspect social de la monnaie, il est également nécessaire de comprendre le rôle primordial joué par la confiance, mais aussi l'habitude ou la foi, dans l'acceptation collective de la monnaie. C'est ce que nous ferons dans la deuxième section de ce chapitre. La troisième section, consacrée à la crise économique, monétaire, sociale et politique qu'a connue la Russie au cours des années quatre-vingt dix nous fournira ensuite un exemple concret des conséquences graves qui peuvent découler d'une crise de confiance d'un peuple vis-à-vis de sa monnaie nationale. Plus généralement, nous expliquerons ensuite dans une quatrième section comment dans le rapport à la monnaie se joue une relation au groupe tout entier des échangistes. Nous poserons donc la monnaie comme un lien social essentiel qui lie entre eux des individus hétérogènes afin d'en faire une société. Pour montrer cela, nous présenterons successivement les écrits de Karl Marx, de Georg Simmel et de Karl Polanyi. Leur influence reste encore aujourd'hui non négligeable chez de nombreux auteurs qui s'intéressent, comme ceux de *La monnaie souveraine*, à la dimension collective de la monnaie. Enfin, l'étude de *La violence de la monnaie*, ouvrage fondateur de la théorie monétaire d'Aglietta et Orléan, nous permettra d'appréhender de manière intéressante et originale la question de l'apparition du rôle social de la monnaie.

SECTION 1 - LA MONNAIE ET LA « DETTE DE VIE »¹

Dans cette première section, nous examinerons l'hypothèse selon laquelle en tant que totalité, la société se perpétue notamment grâce à une « dette de vie ». Cette notion-clé de *La monnaie souveraine* va nous permettre de saisir la logique générale de la monnaie ainsi que l'origine de sa dimension sociale. La monnaie est en effet la forme sous laquelle s'exprime l'obligation de régler les échanges et donc les dettes.

Nous présenterons tout d'abord la dette de vie sous sa forme originelle à savoir celle de la dette primordiale. Cela nous amènera à nous interroger sur la pertinence de ce concept et son enjeu pour la compréhension des sociétés modernes. Nous verrons ensuite que la dette, ayant pris des formes différentes au cours du temps, est aujourd'hui séparée entre dettes privées et dettes sociales. Dette et monnaie restent comme nous le verrons enfin très fortement liées car la monnaie permet l'unification du système des dettes.

§1 La dette primordiale : les origines de la dette de vie

Le concept de « dette de vie » vient de l'anthropologie. Il est important d'en comprendre l'origine, de savoir en quoi consiste la dette originelle, la dette primordiale. Celle-ci est constitutive de l'être des individus vivants et de la pérennité de la société dans son ensemble. Dans son acception archaïque, à la base, cette dette de vie est la reconnaissance des vivants qu'ils dépendent de puissances souveraines, dieux ou ancêtres. C'est grâce à elle que la vie au sein de la société peut se maintenir et perdurer ; en contrepartie, les vivants ont l'obligation de racheter tout au long de leur vie la puissance vitale dont ils ont été faits les dépositaires, sans pour autant savoir s'ils liquideront jamais leurs dettes, même en mourant. Ces rachats se perpétuent ainsi d'une génération à l'autre dans un cycle ininterrompu.

Toutefois, la série continue des rachats n'épuise jamais la dette originelle. Ces tentatives ne sont pas pour autant inutiles et ont finalement un autre résultat : elles permettent en effet la construction de la souveraineté. La communauté se cimente ainsi petit à petit grâce à une succession de rituels, sacrifices ou offrandes qui en scandent la vie. L'idée de dette de vie constitue en fait le mécanisme par lequel la société construit à chaque instant sa cohésion et sa pérennité. En même temps, elle est le symbole du caractère éphémère et fragile de la vie humaine, tant individuelle que collective.

¹ Cette section est inspirée de l'introduction collective à *La monnaie souveraine* ainsi que du chapitre de B. Théret, « De la dualité des dettes et de la monnaie dans les sociétés salariales » dans le même ouvrage.

Il ne faut surtout pas rejeter ce concept de dette primordiale sous le seul prétexte que nos sociétés modernes ne pratiquent plus le langage ancien de la tradition qui nous l'a légué. En effet, la notion de dette de vie nous rappelle que l'existence et la cohésion de la société dépendent d'abord et avant tout des conditions de sa reproduction. Si celles-ci ne sont pas assurées, il peut alors exister une réelle menace pour la société.

On peut, avec les auteurs de *La monnaie souveraine*, prendre l'exemple de la Russie, pays qui a connu une forte détérioration du lien social au cours de ces dernières années : effondrement des valeurs partagées, refus de toute autorité supérieure, perte de légitimité des pouvoirs institués, etc. Cela n'a pas été sans conséquence sur la capacité collective de production, dont la chute fut très importante, ni sur la protection de la vie individuelle. L'Etat a cessé de reconnaître ses dettes vis-à-vis de ses employés et de la population. Les dettes privées sont également devenues précaires faute d'un cadre formel qui puisse les évaluer et sanctionner l'incapacité à les honorer. La société russe semble ne plus reconnaître sa dette à l'égard des conditions de sa propre pérennité. Les conséquences en sont dramatiques : une détérioration du patrimoine collectif, un recul grave de la santé publique ainsi qu'une violence endémique qui a envahi toute la société, le vol mafieux ayant remplacé la circulation des dettes approuvées comme mode de transfert normal des richesses. Bien sûr ce cas extrême ne prétend pas illustrer *a contrario* la solidité des sociétés modernes de type démocratique. Il permet cependant de montrer que l'hypothèse de dette de vie pour penser le tout de la société et son mouvement reste pertinente aujourd'hui encore.

§2 L'enjeu de la dette de vie

La monnaie est fortement ambivalente. Elle représente un lien social double : d'un côté ouverture à l'échange et confiance, et de l'autre nécessité et obligation. Mais la monnaie n'est pas une institution propre aux seules sociétés contemporaines : elle possède une réelle profondeur historique et ne peut être déduite des relations d'échange comme l'a trop souvent fait l'économie. Si l'on peut affirmer qu'une économie de marché présume l'existence d'une monnaie, l'inverse n'est pas vrai. Cette idée est défendue notamment par Karl Polanyi qui affirme le caractère universel de l'institution monétaire : « Le commerce extérieur et certaines pratiques monétaires sont aussi vieux que l'espèce humaine » ; en cela monnaie et commerce diffèrent du marché : « L'origine des institutions marchandes est un sujet complexe et obscur, bien que le marché n'est pas aussi ancien que l'espèce humaine mais a des origines spécifiques dans l'histoire humaine. Sur ce point, on peut dire que les marchés se distinguent des traces de commerce et de pratiques monétaires trouvées dans des communautés humaines

même des plus simples et des plus anciennes »². Il est également clairement montré aujourd'hui par les historiens et les anthropologues que la « fable du troc » chère aux économistes n'a jamais correspondu à une quelconque réalité³. Pourtant, depuis Adam Smith, la plupart des économistes traitant de la monnaie continuent à nous parler d'une sorte d'évolutionnisme monétaire au cours duquel les hommes (de plus en plus intelligents !) auraient appris progressivement à utiliser des formes monétaires de plus en plus pratiques au fil du temps afin de remédier aux inconvénients du troc. Et l'explication qui nous est donnée n'a pas seulement un but pédagogique ; elle est censée refléter ce qui s'est réellement passé au cours de l'histoire : « C'est de cette manière que la monnaie est devenue chez tous les peuples civilisés l'instrument universel du commerce, et que les marchandises de toute espèce se vendent et s'achètent, ou bien s'échangent l'une contre l'autre, par son intervention »⁴. Depuis, les idées fausses sont restées bien ancrées dans les esprits comme dans les livres.

La monnaie en tant qu'opérateur de l'appartenance sociale – sa face contraignante – doit donc être fondée sur un principe plus large que celui de médium de l'échange, propre aux sociétés modernes, généralement accepté par les économistes. Il faut trouver une autre solution. Il peut alors être intéressant de poser l'hypothèse selon laquelle la monnaie est une institution permettant le règlement de la dette de vie. Ainsi, « la monnaie procède de la dette dans son rapport à la souveraineté et donc d'une hiérarchisation en valeur »⁵. Cependant, ce n'est pas dans un rapport entre individus isolés que se fonde la dette comme dans la finance privée d'aujourd'hui, mais c'est bien au contraire la dette comme lien social qui définit ce que sont les sujets dans telle ou telle société.

La notion de « dette de vie », si elle trouve son origine dans l'anthropologie, peut toutefois bel et bien permettre à un économiste de mieux comprendre l'origine de la monnaie. Philippe Rospabé par exemple l'utilise pour expliquer l'existence de ce qu'il nomme la monnaie « sauvage »⁶ – que l'on peut aussi appeler monnaie primitive ou « paléomonnaie »⁷ – dans des sociétés non marchandes. Dans ce cas, la monnaie – qui existe sous forme de biens

² Ces deux passages sont extraits de K. Polanyi, *The livelihood of man* (1968), New York Academic Press, 1977, et sont cités par J-M. Servet dans J-M. Servet, J. Maucourant, A. Tiran (dir.), *La modernité de Karl Polanyi*, Paris, L'Harmattan, 1998, p. 234.

³ Voir à ce sujet B. Courbis, E. Froment, J-M. Servet, « Enrichir l'économie politique de la monnaie par l'histoire », *Revue économique*, n°2, mars 1991, pp. 315-338, et pour une histoire de la fable du troc, J-M. Servet, « La monnaie contre l'Etat ou la fable du troc », in *Droit et monnaie. Etats et espace monétaire transnational*, Dijon, Université de Bourgogne, travaux du centre de recherche sur le droit des marchés et des investissements internationaux, vol. 14, 1988, pp. 49-62.

⁴ A. Smith, *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations* (1776), trad. fr., Paris, GF-Flammarion, 1991, volume 1, p. 96.

⁵ M. Aglietta, A. Orléan (dir.), *La monnaie souveraine*, Paris, Odile Jacob, 1998, p. 21.

⁶ Dans sa thèse en 1992, idées qui sont reprises pour l'essentiel dans P. Rospabé, *La dette de vie. Aux origines de la monnaie*, Paris, La Découverte, 1995.

⁷ Cf. J-M. Servet, *Nomismata. Etat et origines de la monnaie*, Presses Universitaires de Lyon, 1984.

précieux dénombrables – ne permet pas d’acheter des biens comme dans les sociétés modernes mais de tenter de s’acquitter d’une dette qui ne pourra pourtant jamais être abolie.

Dans le cadre de ce mémoire, nous aurons une approche plus globale de l’hypothèse de la dette de vie ; celle-ci nous aidera alors à saisir le lien – ce qui est commun – entre la monnaie primitive et la monnaie moderne. La dette de vie fonde en fait l’idée de totalité sociale et ramène les échanges particuliers qui peuvent s’y dérouler à une référence centrale qui les transcende. Dans ce sens, la dette est au fondement du lien social car elle est à la base de tout commerce entre les humains ; elle est « la structure qui se cache derrière toute transaction, que celle-ci soit un échange marchand, un don / contre-don ou un prélèvement avec redistribution différée »⁸. Ces transactions sont toujours en effet des « méthodes de création de dette »⁹ selon l’expression de l’institutionnaliste John Commons. Ce faisant, la dette lie chaque individu au tout social dont il fait partie.

Il est vrai que la pensée moderne des relations sociales ne reconnaît pas cette idée. Pourtant, on peut légitimement considérer que la dette de vie demeure au fondement de nos sociétés modernes, même si les formes qu’elle y prend et les moyens de son règlement sont spécifiques et adaptés à ces sociétés. La difficulté vient du fait que désormais, dans les sociétés salariales, on distingue dettes privées de nature économique et dette sociale de nature politique. Cette distinction est due notamment au fait que nos sociétés modernes ont connu une autonomisation de l’ordre économique par rapport à l’ordre politique¹⁰. On considère généralement que depuis la publication de la *Richesse des Nations* par Adam Smith, l’économie constitue un domaine autonome à part entière. Les théories libérales prétendent même substituer au pouvoir perturbateur de la politique les mécanismes neutres et stabilisants de l’économie de marché comme mode de régulation de la société. Cependant, cela tient davantage de l’idéologie que de la science. Politique et économie, même séparées, coexistent et se rencontrent sans cesse. On peut d’ailleurs penser avec Karl Polanyi que « la séparation institutionnelle des sphères politique et économique n’a jamais été complète »¹¹, et ce précisément en raison de l’existence de la monnaie qui, du fait de son ambivalence et de son caractère multidimensionnel, se situe à la jonction des deux sphères.

⁸ B. Théret, « De la dualité des dettes et de la monnaie dans les sociétés salariales », in M. Aglietta, A. Orléan (dir.), *op. cit.*, p. 253.

⁹ J. R. Commons, *Institutional Economics. Its Place in Political Economy* (1934), 2 volumes, Londres, Transaction publishers, 1989, cité par B. Théret, *op. cit.*, p. 254. Cet auteur part lui aussi de la dette pour fonder son analyse institutionnaliste de la monnaie.

¹⁰ Pour une explication détaillée de l’autonomisation de l’ordre économique par rapport à l’ordre politique, voir L. Dumont, *Homo aequalis. Genèse et épanouissement de l’idéologie économique*, Paris, Gallimard, 1977. On peut également se référer à P. Rosanvallon, *Le capitalisme utopique. Histoire de l’idée de marché* (1979), Paris, Seuil, 1999. L’ouvrage de Dumont est la référence de base. Celui de Rosanvallon s’en inspire et constitue une approche différente mais néanmoins intéressante.

§3 Le dédoublement des formes de la dette dans les sociétés modernes

Au sein des sociétés modernes, la notion de dette de vie semble perdre de sa pertinence, de son intérêt. Ce n'est en fait qu'une apparence. Pour aller au delà, il faut comprendre que la dette primordiale a laissé place à une dualité des dettes. Celles-ci se décomposent désormais entre dettes à caractère privé et dettes sociales ou politiques. Nous présenterons successivement ces deux formes de la dette moderne.

A) La dette privée

Même lorsque les dettes économiques se présentent comme des engagements privés entre partenaires indépendants, elles ont toujours une cohérence globale. Au sein d'une société marchande, l'acheteur d'un produit le fait de façon anonyme, et non dans un échange particulier avec le vendeur. La circulation de monnaie, qui est ainsi mise en mouvement, est bien la reproduction continue de cette structure de dette à laquelle la monnaie est associée. Dans ce sens, les dettes économiques ont une cohérence globale qui insère les individus dans une division du travail dissimulée derrière les échanges. De façon intrinsèque, la monnaie est entièrement engagée dans cette structure, parce qu'elle est la forme sous laquelle s'exprime l'obligation de régler les échanges et donc les dettes. « En réglant les dettes particulières, la monnaie permet la relance des relations sociales par la création de nouvelles dettes. Elle est bien le pivot de la structure générale des dettes dont dépend la pérennité de la division marchande du travail »¹². Il existe ainsi une dette réciproque des agents privés et de la société globale dont la monnaie est le médium.

La dette privée permet à l'individu d'acquérir une reconnaissance sociale. Elle emprunte sa structure fondamentale, à savoir une relation de dépendance de l'individu vis-à-vis de la société, à l'antique dette de vie. Mais le rapport au temps est inversé : au lieu de renvoyer comme la dette primitive à un endettement passé contracté sur un mode de type religieux (envers les dieux ou les ancêtres), la dette privée est au contraire sécularisée et fondée sur des anticipations du futur, des « paris sur l'avenir ».

B) La dette sociale

La dette sociale ou politique reste elle, comme la dette originelle de vie, fondée sur une représentation du passé, sur des créances-croyances « héritées » dont on ne peut se libérer.

¹¹ K. Polanyi, *La grande transformation. Aux origines politiques et économiques de notre temps* (1944), trad. fr., Paris, Gallimard, 1983, p. 259.

¹² M. Aglietta, A. Orléan (dir.), *op. cit.*, p. 23.

Toutefois, elle correspond à une inversion de la relation de dépendance entre la société et ses membres par rapport à la dette primordiale ou la dette privée : c'est la société qui se trouve ici endettée vis-à-vis des individus qui la composent.

Ceci est propre aux sociétés modernes. Dans les sociétés pré-capitalistes, la dette de vie est une dette des membres de la société envers « la souveraineté qui a autorité sur les conditions collectives de conservation et de développement de la vie »¹³, que cette souveraineté prenne la forme de Dieu, des ancêtres ou de l'Etat-Nation. Ceux-ci sont censés protéger effectivement, voire améliorer le « capital de vie » (l'actif correspondant au passif qu'est la « dette de vie ») de leurs obligés. Le résultat en est par exemple le paiement de dîmes et autres impositions aux Eglises et aux pouvoirs laïcs prétendant à la souveraineté.

Dans nos sociétés modernes, ces conditions de protection sociale relèvent d'un ordre politique séparé de la société civile et constituent une dette publique à l'égard des individus dont émane désormais la souveraineté. En contrepartie de cette dette de la société envers eux, les individus détiennent désormais des droits sociaux en matière d'éducation ou de sécurité contre les risques collectifs par exemple. Cela se manifeste aujourd'hui en un système spécifique d'institutions sociales (« la sécurité sociale », « le système éducatif », etc.) qui assure les fonctions de contrôle, de protection et de reproduction du « capital de vie » des individus. Tous ces droits sont des éléments de la puissance dont dépendent la cohésion sociale et la productivité globale de la société. Mais l'autorité joue toujours un rôle fondamental. La dette publique reste régulée dans son montant, comme dans sa structure et son efficacité par des souverainetés nationales qui ne peuvent l'assumer que parce qu'elles sont les dépositaires d'une autorité politique solide.

Les auteurs de l'introduction à *La monnaie souveraine* nous font d'ailleurs remarquer que l'affaiblissement de cette autorité de nos jours n'est pas sans lien avec une certaine dégradation de la protection sociale. Cet affaiblissement serait, dans ce sens, un affaiblissement de la tenue des valeurs centrales qui fondent cette autorité et la pérennité de la société comme nous le rappelle notamment l'exemple de la Russie vu précédemment.

Pour résumer, la dette de vie se construit entre une instance souveraine et les individus qu'elle rassemble dans un même système de valeurs, une même puissance économique et politique. Si cette puissance souveraine émane d'une transcendance, ce sont les individus qui contractent une dette de vie vis-à-vis de la collectivité ; si elle provient du peuple, c'est la collectivité qui est en état de dette à l'égard de ses membres. « Quelle que soit la forme du système politique et social en place dans telle ou telle civilisation, telle aire géographique, ce rapport à la totalité est posé et il est indissociable de cette relation à la verticalité, donc à la

souveraineté, même si la dimension de la justice, de la loi, du droit vient inscrire, peu à peu, une forme d'horizontalité dans les rapports sociaux »¹⁴.

§4 L'unification par la monnaie du système des dettes

Comme nous venons de l'expliquer, les sociétés capitalistes modernes connaissent une dualité des dettes. L'imbrication des dettes privées et de la dette sociale se fait par l'homogénéisation de leur mesure dans une même unité de compte ainsi que par l'obligation de leur règlement en monnaie. Cette dernière permet en effet à la fois le paiement des dettes privées et notamment le salaire (dette contractée par le capitaliste envers son salarié), mais en même temps, la monnaie est le moyen de règlement de la dette de la société à l'égard des citoyens qui la composent. Le système des paiements déborde donc du cadre des seules transactions marchandes. La monnaie est l'unité commune des comptes publics et privés, des finances publiques et de la finance privée. Emanant de la souveraineté, elle est un lien social englobant puisqu'elle réalise la commutation de toutes les dettes. La monnaie se trouve ainsi à la jonction des logiques économique et politique en unifiant le système des dettes et en régulant son évolution dans le temps. Elle a ainsi, grâce à l'existence d'un système monétaire unique englobant les ordres économique et politique, une capacité que Bruno Théret appelle « régulateur »¹⁵ lui permettant de cimenter une société composée d'ordres hétérogènes, qui manque *a priori* de cohésion. Elle permet alors de reformer le tout social.

Le règlement par la monnaie des dettes des différents agents économiques entre eux est rendu possible concrètement grâce à l'organisation hiérarchisée du système bancaire. En effet, pour qu'une dette soit réglée entre deux personnes, il est nécessaire qu'intervienne une monnaie bancaire, c'est à dire un moyen de paiement extérieur aux individus et donc d'un ordre supérieur à une simple reconnaissance de dette. De même, pour que les banques puissent régler leurs dettes réciproques, il est indispensable qu'existe une monnaie d'ordre supérieur à la monnaie bancaire : la monnaie centrale créée par la Banque centrale. Sans cela, il n'y aurait aucune raison pour qu'un client d'une banque B accepte de la monnaie émise par une banque A. La hiérarchisation du système bancaire permet donc à la monnaie d'être homogène et d'être acceptée par tous à l'intérieur d'un pays ou d'un territoire donné. Elle permet également, comme nous l'expliquerons dans la section suivante de ce chapitre, l'existence et le maintien d'une confiance « hiérarchique » dans la monnaie.

¹³ *Ibidem*, p. 23.

¹⁴ J-M. Thiveaud, « Fait financier et instrument monétaire entre souveraineté et légitimité. L'institution financière des sociétés archaïques », in M. Aglietta, A. Orléan (dir.), *op. cit.*, p. 124.

¹⁵ B. Théret, *op. cit.*, p. 270.

Comme nous le préciserons plus loin, la monnaie est avant tout une institution. Or en raison de la dissociation et de l'opposition potentielle des deux logiques précitées (économique et politique), l'institution monnaie se trouve alliée à l'autorité politique et doit donc construire des modes de représentation lui permettant de faire respecter une distance hiérarchique par rapport à la finance privée. L'indépendance des Banques centrales européennes est un exemple intéressant de la volonté de la théorie économique dominante de vouloir pourtant séparer la monnaie de l'autorité politique. Mais cette séparation n'est jamais totale et ne peut que disparaître en cas de nécessité. On pense notamment à l'imposition par l'Etat allemand à la Bundesbank – censée être un modèle d'indépendance – de la parité à un contre un entre les marks de l'Ouest et les marks de l'Est lors de la réunification.

*

* *

La monnaie permet, comme nous venons de le voir, le règlement des dettes issues de l'antique « dette de vie ». Cette hypothèse très forte implique que la monnaie n'est pas réductible à un instrument des sociétés modernes. Elle possède clairement une dimension collective. Mais nous ne pouvons pour l'instant appréhender celle-ci dans son ensemble. Si la monnaie peut s'expliquer grâce à la dette de vie, cela ne suffit pas à en faire une représentation de la société comme totalité unifiée. En effet, l'alliance des différents membres de la société ne peut être fondée sur l'acceptation commune de la monnaie sans que celle-ci ne soit l'expression de l'autorité. Nous verrons que le lien entre confiance et autorité est éminemment complexe. La monnaie comme la confiance ne peuvent jamais être imposées par l'Etat sans le consentement du peuple. Mais la confiance est largement multidimensionnelle et dépend du pouvoir comme de l'habitude ou de la foi. La légitimité se construit donc sur une base autrement plus large que celle des deux conceptions opposées mais également réductrices d'une monnaie purement instrumentale ou au contraire création de la loi, de l'Etat.

Pour comprendre cela, il est nécessaire de poser la confiance dans la monnaie comme une attitude d'ouverture à la parole d'autrui, une attente et une promesse. C'est ainsi que « la monnaie devient valeur commune par la confiance de chacun »¹⁶. L'acceptation d'une monnaie repose en effet sur des croyances, des pratiques et des attentes qui dépassent la seule sphère économique : la confiance dans une monnaie est toujours l'expression de l'adhésion à un projet collectif. Il s'agit là d'un nouvel aspect primordial de la dimension holiste de la monnaie que nous tentons d'étudier dans ce chapitre.

SECTION 2 - LA MONNAIE ET LA CONFIANCE

La monnaie nécessite pour être acceptée que les individus aient confiance en elle. Or la confiance ne peut être décrétée par les autorités. Un pouvoir libératoire légal n'est pas forcément un pouvoir libératoire de fait, notamment si la confiance laisse place à la méfiance, voire à la défiance. L'histoire nous donne ainsi de nombreux cas de monnaies rejetées par la population alors même que l'Etat prétendait pourtant les imposer. Par exemple, la menace de la guillotine n'a pas pu empêcher l'échec des assignats durant la Révolution Française. Contrairement à ce qu'affirme la théorie étatiste de Knapp, la monnaie n'est donc pas réductible à une création juridique, à une simple « créature de la loi »¹⁷. De même pour que la monnaie soit acceptée, il ne suffit pas qu'elle rende simplement service aux individus à la manière d'un banal instrument. Au contraire, elle s'inscrit dans une dimension largement sociale où rentrent en jeu des éléments comme la confiance, l'habitude et la foi¹⁸.

Cette idée est généralement acceptée par les économistes, bien que cela ait pour eux un aspect paradoxal du fait de leur approche le plus souvent individualiste. Nous donnerons une illustration de la manière dont l'économie orthodoxe tente d'expliquer la confiance à travers les modèles à générations imbriquées (MGI). Bien que non dénués d'intérêt, leurs résultats ne sont pas réellement satisfaisants. La confiance est pourtant une caractéristique sociale fondamentale qu'une théorie monétaire sérieuse se doit de prendre en compte. C'est pourquoi nous proposerons une tentative d'explication théorique holiste issue de *La monnaie souveraine*. La confiance y est décomposée en trois niveaux, la confiance méthodique, la confiance hiérarchique et la confiance éthique, qui sont étroitement articulés entre eux.

§1 L'économie et la confiance dans la monnaie

La plupart des économistes reconnaissent que l'existence de la monnaie repose sur la confiance qu'ont les agents économiques dans cette monnaie ainsi que dans les institutions qui l'émettent. La confiance est ainsi à la base de l'une des plus célèbres « lois » de l'économie, à savoir la loi de Gresham (du nom d'un financier anglais du XVI^{ème} siècle qui fut notamment le fondateur de la Bourse de Londres), que l'on peut résumer par la formule

¹⁶ M. Aglietta, A. Orléan (dir.), *op. cit.*, p. 21.

¹⁷ G. F. Knapp, *The State Theory of Money* (1924), trad. anglaise, New York, Augustus M. Kelley Publishers, 1973.

¹⁸ Pour une étude pointue des nombreux éléments psychologiques entrant en jeu dans l'acceptation de la monnaie, voir la contribution de J. Birouste, « Confiance et monnaie. Psychologie des liens réparateur, protecteur et intégrateur », in M. Aglietta, A. Orléan (dir.), *La monnaie souveraine*, Paris, Odile Jacob, 1998, pp. 325-356.

« la mauvaise monnaie chasse la bonne ». La « mauvaise » monnaie, dont les agents ne veulent plus, est massivement utilisée comme moyen de circulation, chacun cherchant à s'en débarrasser et à conserver ce qu'il considère comme la « bonne » monnaie.

On retrouve également de manière très nette l'idée de l'importance de la confiance dans l'appellation de monnaie « fiduciaire » (du latin *fiducia* qui signifie confiance) que l'on donne encore aujourd'hui aux billets et aux pièces. En fait, *toute* monnaie est en définitive fiduciaire si l'on redonne à ce mot son sens premier. Paul Samuelson par exemple est bien conscient de l'importance de la confiance dans la monnaie quelle que soit la forme que prend celle-ci. Pourtant, il a des difficultés à expliquer l'acceptation unanime de la monnaie ; il admet lui-même que cela ressemble à un paradoxe :

« Si, pour une raison quelconque, une substance donnée (bétail, alcool, coquillage) commence à être utilisée en tant que monnaie, le public, y compris les végétariens ou les abstinents ou ceux qui mettent en doute son utilité intrinsèque, commence à lui attribuer une valeur. Aussi longtemps que des biens peuvent être achetés ou vendus contre cette substance, le public consentira à s'en servir pour ses achats et ses ventes. Que se soit paradoxal ou non, la monnaie est acceptée parce qu'elle est acceptée ! »¹⁹.

Bien qu'il se place dans le cadre d'une monnaie marchandise, sa perspective peut être aisément élargie à toute forme de monnaie. Il nous semble que ce paradoxe peut s'expliquer par la difficulté de l'économie dominante à raisonner au niveau ultime en termes collectifs, de manière holiste. Si l'on reconnaît l'existence d'objets sociaux, il n'y a plus de problème d'acceptation de la monnaie. Nous y reviendrons en détail plus loin en montrant que des formes sociales détruisent le paradoxe dans la mesure où elles expriment l'adhésion collective envers la monnaie sur un mode autonome. « La monnaie est acceptée parce qu'elle est acceptée » ressemble à un constat d'échec : on reconnaît le rôle majeur de la confiance sans pour autant pouvoir l'analyser.

C'est pourquoi cette dimension essentielle est le plus souvent occultée, laissée de côté, dans les présentations habituelles de la monnaie au moyen des services qu'elle rend ou en termes fonctionnels. On se concentre alors le plus souvent sur l'aspect purement quantitatif d'une monnaie exogène, venue de nulle part (ou tombée d'un hélicoptère !), au détriment de toute analyse qualitative de la monnaie. Ce faisant, on oublie de se préoccuper de la question de la confiance, comme de celle de la légitimité.

Il existe toutefois une exception notable, due d'ailleurs au départ à Samuelson, qui cherche à expliquer l'acceptation de la monnaie comme moyen d'échange au sein d'une collectivité grâce à la confiance : les modèles à générations imbriquées (MGI). Bien qu'ils

souffrent de nombreux défauts, ils restent néanmoins une tentative intéressante d'explication de la monnaie dans un cadre néoclassique, en ayant recours à la microéconomie.

§2 La tentative des « modèles à générations imbriquées » (MGI)

Ces modèles sont dus à l'origine à Paul Samuelson²⁰. Ils connaissent depuis les années soixante-dix un succès important parmi les économistes néoclassiques qui s'intéressent à la monnaie. Le but est de rechercher les conditions d'existence de ce que les anglo-saxons appellent une *fiat money*, c'est-à-dire une monnaie inconvertible et sans utilité intrinsèque²¹ (contrairement à la théorie de Patinkin). La réponse qu'apportent ces modèles va se fonder sur une analyse macroéconomique des relations intergénérationnelles.

On décrira ici la structure générale des MGI sachant que de multiples adaptations et raffinements peuvent être faits. On présentera ensuite très sommairement quelques unes des limites inhérentes à ce genre de modèles, le but étant plutôt d'examiner la manière dont ils donnent une explication de la monnaie basée sur la confiance.

A) Présentation générale

On parle de « modèles à générations imbriquées » car ils considèrent des générations successives d'individus qui vivent au moins deux périodes. Chaque génération coexiste pendant au moins une période avec celle qui l'a précédée et cherche à faire des échanges avec elle. C'est en ce sens que les générations sont « imbriquées ». Il est pratique de recourir à deux hypothèses de base, volontairement simplificatrices :

- Chaque agent vit deux périodes au cours de son existence : une durant laquelle il sera actif et l'autre durant laquelle il sera inactif. A chaque instant t coexistent donc deux catégories au sein de la population : des « jeunes » $J(t)$ (actifs) et des « vieux » $V(t)$ (inactifs). Si à la période t , il existe $J(t)$ et $V(t)$, à la période suivante $t + 1$, les jeunes sont devenus vieux, $V(t + 1)$; les vieux ont disparu et une nouvelle génération de jeunes $J(t + 1)$ est apparue ;

- Un bien unique est à la fois produit et consommé. Il est non stockable et ne peut donc se transmettre d'une période à l'autre. Il est produit seulement par les jeunes et il en existe à l'instant t une quantité $q(t)$.

¹⁹ P. A. Samuelson, *L'économie* (1948), trad. fr., Paris, Armand Colin, 1982, volume 1, p. 384.

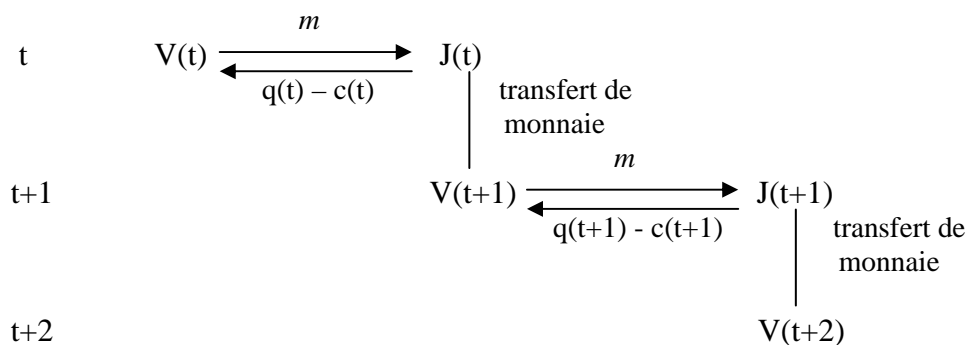
²⁰ P. A. Samuelson, « An exact consumption-loan model of interest with or without the social contrivance of money », *Journal of Political Economy*, vol. 66, n°6, décembre 1958, pp. 467-482. On peut trouver des éléments précurseurs dans M. Allais, *Economie et intérêt* (1947), 2^{ème} édition, Paris, Clément Juglar, 1998.

²¹ Cf. par exemple F. H. Hahn, *Equilibrium and macroeconomics*, Londres, Basil Blackwell, 1984, p. 158.

Se pose alors un problème : les vieux ne travaillant plus, comment vont-ils pouvoir continuer à consommer ? Ou dit autrement : comment les jeunes vont-ils réussir à transmettre une partie de leur richesse afin de pouvoir continuer à consommer les biens dont ils ont besoin pour vivre étant vieux ? Il n'existe aucune réponse à ce problème en l'absence de monnaie. En effet, si les jeunes sont disposés à échanger une partie de leur production courante contre des créances qu'ils renégocieront à la période future afin d'acheter une partie de la production des $J(t+1)$, personne ne peut émettre une telle créance. Seuls les vieux le pourraient à la période t mais ayant disparu à la période $t+1$, ils ne pourront donc plus constituer la classe débitrice. Les jeunes et les vieux ne peuvent entrer en relation financière contractuelle et le marché semble n'être d'aucun secours. Nous pouvons dès à présent constater qu'il s'agit déjà d'un signe d'échec des solutions individualistes en ce qui concerne les interactions entre individus. Le marché ne peut constituer *le* lien social réunissant des individus isolés comme l'affirment généralement les économistes.

La monnaie fiduciaire va surmonter cet échec du marché car elle substitue à d'impossibles relations contractuelles une chaîne de croyances sur son acceptation par les générations futures. On peut remarquer au passage que la monnaie est si peu contractuelle qu'elle est introduite justement pour suppléer aux relations contractuelles déficientes. Supposons que des vieux $V(t)$ de la période t possèdent une quantité m de monnaie. Les jeunes produisent une quantité $q(t)$ et consomment $c(t)$ du bien unique. Ils désirent donc échanger $q(t) - c(t)$ contre la monnaie m détenue par les vieux. On peut alors schématiser ainsi les relations intergénérationnelles qui vont permettre d'obtenir une situation avantageuse pour les deux catégories :

Périodes :



Toutes les générations peuvent ainsi augmenter leur satisfaction par rapport à une situation d'autarcie, c'est à dire lorsque chacun se contente de consommer sa dotation initiale. La monnaie, pourtant sans aucune utilité intrinsèque, semble se trouver justifiée (grâce à des transferts de pouvoir d'achat dans le temps) au sein d'un modèle où ne sont prises en compte

– du moins en apparence comme nous l’expliquerons plus loin – que des relations entre individus rationnels.

B) Commentaires et limites

Voici pour commencer quelques remarques générales, en se rappelant que nous ne ferons ici qu’esquisser le fonctionnement technique et les limites de ce type de modèles²².

Tout d’abord, le bon fonctionnement de ce système nécessite un pari global sur l’avenir en ce qui concerne le fait que la monnaie sera acceptée de génération en génération. On peut par ailleurs remarquer que pour que la monnaie soit acceptée, il est nécessaire que l’horizon soit infini (ou du moins inconnu). En effet, dans le cas contraire, il découle de l’hypothèse d’anticipations rationnelles (de prévisions parfaites) que personne n’acceptera de fournir des biens contre de la monnaie. On peut retrouver ce résultat par la méthode dite d’induction à rebours empruntée à la théorie des jeux : la génération née à la date finale T n’a aucune raison de céder des biens contre de la monnaie à la génération née en $T - 1$. Prévoyant parfaitement cela, la génération née en $T - 1$ refusera de faire des échanges biens contre monnaie avec la génération née en $T - 2$ et ainsi de suite. Finalement, les individus nés à la première période refuseront pour les mêmes raisons d’échanger des biens contre de la monnaie. Ainsi, si les jeunes de t croient qu’à une date même lointaine la monnaie ne sera plus acceptée, ils refuseront aujourd’hui d’échanger leurs biens contre la monnaie des vieux.

On considère également généralement que l’organisation des échanges entre les générations se fait dans un cadre de concurrence parfaite. Les agents se comportent donc en preneurs de prix. Cela nécessite en fait l’existence d’une institution du type commissaire-priseur qui regroupe les offres et les demandes de tous les individus, y compris de ceux qui naîtront plus tard ! Cela permet de déterminer un système de prix correspondant à un équilibre intertemporel avec un système complet de marchés. Malgré l’aspect original et innovant des MGI, il semble que l’on retrouve des résultats assez similaires à ceux obtenus par la théorie standard. Ces modèles sont toutefois largement différents des approches d’équilibre général à la Arrow-Debreu.

En effet, puisque les MGI supposent un horizon infini, l’équilibre obtenu correspond à une suite elle aussi infinie de prix :

$$(p(0), p(1), \dots, p(t), \dots)$$

²² Pour une présentation critique des MGI, on peut voir par exemple l’article « Générations imbriquées (modèles à) » in B. Guerrien, *Dictionnaire d’analyse économique*, Paris, La Découverte, 1996, pp. 226-233. On peut aussi se référer à l’article de J. Geanakoplos, « Overlapping generations model of general equilibrium », in J. Eatwell et alii (dir.), *The New Palgrave. A dictionary of economics*, vol. 3, Londres, MacMillan, 1987, pp. 767-779.

Les éléments de cette suite sont définis par une relation de récurrence qui peut s'écrire :

$$s(p(t), p(t+1)) = \frac{M}{p(t)}$$

où s est la fonction d'offre de bien des jeunes.

Le prix qui égalise l'offre et la demande à une période donnée dépend donc du prix qui égalise l'offre et la demande à la période suivante, et ce indéfiniment. Puisque M et le prix initial $p(0)$ peuvent prendre une infinité de valeurs différentes, il existe donc également une infinité (ou plus précisément un *continuum*) de trajectoires d'équilibre à travers le temps. Cette multiplicité des trajectoires possibles conduit à se demander si certaines ne sont pas meilleures ou moins bonnes que d'autres, et ce d'autant plus qu'un autre résultat important obtenu par les MGI indique que l'équilibre concurrentiel ne correspond pas forcément à un optimum de Pareto²³.

Ce résultat va à l'encontre des idées habituelles concernant la concurrence parfaite en remettant en cause le premier théorème de l'économie du bien être selon lequel tout équilibre concurrentiel est un optimum de Pareto. En effet, pour une certaine valeur du prix initial $p^*(0)$, on obtient une suite stationnaire de prix. En revanche, pour un prix initial supérieur à ce niveau, les trajectoires d'équilibre convergent vers une situation d'autarcie. Ceci s'explique par le fait que le pouvoir d'achat de la monnaie tend vers zéro, les prix tendant vers l'infini avec l'arrivée des nouvelles générations. Malgré les prévisions parfaites et l'équilibre concurrentiel permanent, chaque génération entraîne par ses choix les suivantes un peu plus vers l'autarcie. Dans ce cas, l'équilibre n'est pas un optimum de Pareto puisque tous les individus préféreraient une trajectoire des prix stationnaire issue de $p^*(0)$.

La monnaie n'est de plus prise en compte que dans sa fonction de réserve de valeur, ce qui est une vision évidemment trop réductrice. On pourrait même dire à la limite que tout actif financier s'y substituerait très bien, d'où un rôle de la monnaie que Bernard Guerrien qualifie d'« inessentiel »²⁴. Les actifs auraient également l'avantage non négligeable sur la monnaie d'être rémunérés (intérêts, dividendes, etc.). La monnaie est bel et bien irremplaçable, mais seulement dans un rôle de moyen d'échange que les MGI ne cherchent pas à analyser.

C) Une analyse réellement individualiste de la confiance ?

Au delà des limites présentées précédemment, on peut se demander si cette analyse de la monnaie est réellement individualiste malgré ses prétentions affichées. Son but est de

²³ Il ne s'agit pas bien entendu du seul ni du « meilleur » critère possible d'optimum social, mais nous ne pouvons pas entrer dans les détails à ce sujet dans le cadre de ce mémoire. Nous pouvons néanmoins remarquer que les MGI ne rentrent pas forcément dans le cadre de l'optimum social généralement accepté par les économistes.

²⁴ B. Guerrien, *op. cit.*

penser l'adhésion à un ordre collectif comme le résultat d'un calcul rationnel. Pourtant, elle met en œuvre une logique de « croyances » qui dépasse largement le cadre des seules relations interindividuelles et implique au contraire – bien qu'implicitement – un regard qui saisit la société marchande considérée globalement. Dans les MGI, les individus vivant à la période *t* *croient* que la génération future acceptera à son tour la monnaie et ainsi de suite pour les générations suivantes. Comme le fait remarquer André Orléan, « on a substitué une logique sociale de croyances au fonctionnement imparfait de la finance privée »²⁵. Ces modèles, bien qu'ingénieux et très intéressants, échouent dans leur tentative pour résoudre le paradoxe que nous avons soulevé dans la citation de Samuelson : ils *nécessitent* la présence de la société comme totalité médiatrice et ne peuvent en aucun cas s'y soustraire. En effet, c'est elle qui supporte l'obligation de remboursement de la monnaie et non un individu particulier.

Une analyse des raisons de l'acceptation de la monnaie ne peut pas être purement individualiste. En fait, Samuelson dans son article de 1958 reconnaissait déjà la nécessité d'un *consensus social* relatif à l'acceptation de la monnaie : « Supposons que les hommes, officiellement à travers l'Etat ou officieusement par la coutume, décident d'un accord général d'utiliser les billets comme monnaie d'échange. Les jeunes [...] disposent alors de quelque chose qu'ils peuvent détenir et conserver pour leur future retraite »²⁶.

Finalement, longtemps avant ces modèles, le sociologue allemand Georg Simmel était déjà parvenu à des résultats similaires. La monnaie, en tant que tiers inclus dans chaque échange, représente selon cet auteur une assignation sur l'ensemble de la société. C'est donc la communauté dans son ensemble qui garantit que l'argent sera accepté, alors que pourtant, personne n'est engagé en particulier. L'argent apparaît ainsi comme une réalité objective, extérieure à chacun et que chacun accepte, alors qu'il est le résultat des interactions subjectives des individus. Nous reviendrons plus en détail sur cette analyse de la monnaie dans la section quatre de ce chapitre.

La conclusion que l'on peut tirer de la tentative d'explication individualiste de la monnaie fiduciaire par les MGI est la suivante : si l'acceptation de la monnaie est fondée sur la confiance, celle-ci ne peut se réduire à une explication ultime en termes individuels. Prendre la monnaie au sérieux signifie que l'on doit disposer des outils adéquats pour comprendre pleinement la monnaie. Il est donc nécessaire de bâtir une théorie holiste de la confiance, qui soit cette fois intégrée à part entière dans l'analyse de la monnaie.

²⁵ A. Orléan, « la monnaie autoréférentielle. Réflexions sur les évolutions monétaires contemporaines », in M. Aglietta, A. Orléan (dir.), *op. cit.*, p.376.

²⁶ P. A. Samuelson, « An exact consumption-loan model of interest with or without the social contrivance of money », *Journal of Political Economy*, vol. 66, n°6, décembre 1958, p. 481.

§3 Une analyse théorique holiste de la confiance dans la monnaie

Nous avons vu que la légitimité de la monnaie était finalement toujours fondée sur la confiance des agents économiques dans son acceptation unanime. Pourtant, cette question n'a guère été étudiée par les économistes. Lorsqu'ils l'ont fait, les résultats n'ont malheureusement pas été à la hauteur des espérances que l'on pouvait avoir, comme nous l'avons montré avec l'exemple des MGI. Une théorisation plus satisfaisante de la confiance nécessite en effet de prendre en compte la dimension holiste de la monnaie.

J-M. Servet propose six points à considérer si l'on souhaite construire un concept opérationnel de la confiance²⁷. Ils se rapportent :

1. A la notion d'incertitude, de pari impliquée par la confiance ;
2. Au rejet de l'intérêt individuel comme seule logique de raisonnement des agents économiques ;
3. Au fait que la confiance nécessite le rapport à un groupe ;
4. Aux règles et normes communes grâce auxquelles se construit cette relation ;
5. A l'opposition entre la logique sécuritaire et le pari de la confiance ;
6. Au rôle de la mémoire, de l'habitude, qui synthétise en quelque sorte les cinq points précédents.

Contrairement à l'analyse prétendument individualiste des MGI, Servet fait ici clairement appel au holisme méthodologique. Dans le même esprit, les auteurs de *La monnaie souveraine* ont élaboré un concept de confiance qui met en œuvre trois logiques distinctes mais étroitement articulées entre elles : la confiance hiérarchique, la confiance méthodique et la confiance éthique²⁸. Il est ainsi possible d'aborder ce thème complexe de façon assez large, en tenant compte des liens qui existent entre la confiance au sens strict et l'habitude ou l'autorité notamment.

A) La confiance hiérarchique

La confiance hiérarchique est directement liée à l'autorité. Elle repose sur un rapport accepté de subordination des membres de la société envers une instance supérieure (qu'elle prenne la forme du Seigneur, de l'Etat ou de la Banque centrale). Celle-ci va énoncer les règles d'usage de la monnaie, garantir les moyens de paiement, protéger les créanciers et présenter une solution de recours en cas de non respect des règles monétaires. Elle est rendue

²⁷ J-M. Servet, *L'euro au quotidien, une question de confiance*, Paris, Desclée de Brouwer, 1998, p. 38. Pour une autre approche également intéressante de la confiance, on peut voir aussi P. Bernoux, J-M. Servet (dir.), *La construction sociale de la confiance*, Paris, AEF / Montchrestien, 1997.

²⁸ M. Aglietta, A. Orléan (dir.), *op. cit.*, pp. 24-29.

présente par ses gestes de protection. Ainsi apparaît un lien social, hiérarchiquement construit, qui permet l'existence d'une garantie souveraine à laquelle chacun est subordonné. « Ici s'affirme la dette de vie, quand l'entraide aléatoire dans les relations interindividuelles fait place à l'autorité d'un principe tout à la fois externe et interne aux individus » (*La monnaie souveraine*, p. 24).

Dans les sociétés modernes, la confiance hiérarchique se construit sur la base d'un système bancaire à deux échelons.

Le premier est constitué par les établissements de crédit auxquels la loi réserve la mise à disposition et la gestion des moyens de paiement. Aujourd'hui, une dette doit en effet être réglée au moyen de monnaie bancaire. Bien sûr, les autorités monétaires émettent toujours la monnaie fiduciaire (billets et pièces) mais la monnaie scripturale a de nos jours largement supplanté cette forme monétaire.

Le deuxième échelon correspond à la Banque centrale qui, en tant qu'émettrice du moyen de règlement ultime (la monnaie centrale), va contribuer à renforcer la confiance hiérarchique et assurer la stabilité du système. Elle permet ainsi aux banques commerciales de régler leurs dettes réciproques en assurant la convertibilité des différents signes monétaires. Ses rôles fondamentaux, outre celui d'assurer la compatibilité des monnaies scripturales bancaires, sont de contrôler le pouvoir de création monétaire des banques et de se porter prêteur en dernier ressort en cas de nécessité.

La Banque centrale, en subordonnant l'ensemble du système bancaire, est donc la garante de la cohésion du système monétaire et de la confiance hiérarchique.

B) La confiance méthodique

La sécurité des paiements au quotidien nécessite également un second niveau de confiance : la confiance méthodique. En temps normal, lors d'une transaction entre individus, une procédure longue et coûteuse permet aux vendeurs de s'assurer de la sécurité des paiements proposés. Ainsi, chaque opération doit nécessiter un support codifié et juridiquement valide ; une pièce, un billet ou un chèque ne sera accepté qu'après vérification systématique. C'est à ce niveau qu'intervient la confiance méthodique : la réputation, la régularité, permettent l'émergence de repères, de routines dans les paiements entre agents économiques ou entre agents financiers. L'automatisme de cette forme de confiance permet d'occulter la présence de l'autorité dont dépend la confiance hiérarchique. C'est en effet la confiance méthodique que l'on voit le plus à l'œuvre au quotidien. Plusieurs facteurs vont renforcer ou au contraire diminuer son influence :

Au niveau psychosocial, des signes comme l’habillement, la position sociale ou bien encore l’expression vont permettre de construire ou de détruire la relation sociale, ce qui amènera le vendeur à accepter facilement ou non la monnaie proposée.

Des transactions répétées de façon régulière entre deux coéchangistes vont également permettre d’instaurer au fil du temps un climat de confiance ou plus précisément de « déméfiance » (*op. cit.*, p. 26) entre les agents.

Enfin, en raison de la standardisation des moyens de paiement et de l’habitude du maniement des mêmes instruments monétaires, la phase de vérification se trouve grandement accélérée et simplifiée.

La confiance méthodique joue aussi un rôle important dans les relations entre institutions financières qui vont adopter des règles prudentielles (limites de risques, appels de marge, etc.). Il existe également une stratégie de sécurité vis-à-vis des nouveaux opérateurs sur lesquels porteront, préalablement à leur acceptation, des enquêtes puis une surveillance régulière. Enfin, en cas de problème et afin d’éviter des répercussions en chaîne, les firmes vont s’associer d’elles-mêmes pour aider d’une manière ou d’une autre l’institution financière en difficulté (avances, prise en charge des pertes, etc.).

C) La confiance éthique

La confiance éthique peut prendre des aspects très différents suivant les sociétés. Elle peut par exemple être liée au respect des traditions ancestrales, de la caste ou du groupe dans les sociétés primitives, « holistes » en valeur. Dans nos sociétés modernes, le point de vue éthique correspond davantage au principe du respect des droits de la personne humaine. Ce principe, posé comme universel, est omniprésent dans les sociétés occidentales, que ce soit à travers les Constitutions, le droit de vote, etc. Tout cela caractérise en fait les sociétés de type « individualiste »²⁹, dont la valeur cardinale supérieure est l’individu libre et égal à tout autre.

Ces valeurs se retrouvent évidemment au niveau économique. D’ailleurs selon les auteurs, « il existe un lien étroit entre la prépondérance de la confiance éthique et l’autonomie acquise par l’économie de marché au cours du développement du capitalisme » (*op. cit.*, p. 27). En effet, la personne humaine à la recherche du bonheur est représentée comme sujet économique, comme un individu rationnel qui cherche à maximiser sa satisfaction. Pour cela, il est nécessaire que chacun soit confiant dans la pérennité des contrats privés et dans l’obligation pour tout le monde de payer ses dettes. Cela suppose bien sûr la confiance des agents dans l’acceptation unanime de la monnaie.

²⁹ Cf. L. Dumont, *Homo aequalis. Genèse et épanouissement de l’idéologie économique*, Paris, Gallimard, 1977.

On peut de plus remarquer le caractère généralement éthique véhiculé par les billets et les pièces de monnaie en tant qu'objets de circulation, même si leur usage est aujourd'hui limité aux transactions d'un faible montant. En phase avec les valeurs d'un peuple, ces messages contribuent à renforcer l'adhésion des individus à leur monnaie nationale grâce à l'utilisation de symboles emblématiques de la communauté où la monnaie circule. Ainsi aux Etats-Unis par exemple, les billets sont placés sous la double protection des pères fondateurs de la Constitution et de Dieu avec la devise « *in God we trust* ». De même en France, les pièces sont frappées de symboles républicains (la Marianne, la Semeuse, etc.) et les billets de personnages incontestables appartenant à la conscience collective du peuple (Pasteur, Montesquieu, Saint-Exupéry, etc.). *A contrario*, le choix qui a été fait en Europe tant en ce qui concerne l'aspect des pièces (maintien d'une face nationale) que des billets en euro (figures architecturales dépourvues de la force des symboles d'appartenance) témoigne des difficultés à mettre en avant une hiérarchie de valeurs commune aux différents peuples européens.

Des trois formes de confiance que nous étudions ici, la confiance éthique est la plus importante. La confiance méthodique, routinière et répétitive, est subordonnée à la confiance hiérarchique qui dépend de l'autorité politique. Or cette dernière est elle-même subordonnée à la confiance éthique car, comme nous le disent les auteurs de *La monnaie souveraine* : « Pour nos sociétés tendues par la visée individualiste, la position éthique revêt alors un statut supérieur aux positions sociales et intrapersonnelles reconnues dans la confiance hiérarchique, puisqu'elle suppose la supériorité en valeur de la personne humaine sur tout autre élément social » (*op. cit.*, p. 26). Cela n'est pas sans répercussion sur l'action des autorités monétaires. Par exemple, le Traité de Maastricht prévoit l'indépendance de la Banque centrale européenne et fait de son objectif prioritaire la stabilité des prix. Il s'agit d'un principe éthique pour les Allemands, traumatisés par la période d'hyperinflation qu'ils ont connu notamment entre 1921 et 1923.

Les trois niveaux de confiance que nous venons de présenter interagissent fortement entre eux. En règle générale, les monnaies nationales sont assez bien acceptées par les populations. C'est sans doute une des raisons pour lesquelles la confiance a été si peu étudiée par les économistes. Cependant, il est des cas où la confiance laisse place à une certaine méfiance, voire à de la défiance. Un ou plusieurs niveaux (méthodique, hiérarchique ou éthique) peuvent être en cause. Nous allons voir avec l'exemple de la Russie post-soviétique quels peuvent être les effets de telles crises de confiance d'un peuple vis-à-vis de sa monnaie. La perte de confiance est alors souvent le signe de graves dysfonctionnements dans le système économique, social et / ou politique.

SECTION 3 - LA CRISE DE CONFIANCE DANS LA MONNAIE EN RUSSIE POST-SOVIETIQUE

On pensait traditionnellement que le système soviétique était faiblement monétarisé. En fait, il est nécessaire de préciser quelque peu ceci tant le rouble soviétique était une monnaie particulière. Tout d'abord, s'il ne possédait quasiment aucune valeur externe, le rouble disposait cependant bel et bien d'une valeur interne. Même si le niveau de vie moyen était assez faible, les Russes pouvaient toujours utiliser leur monnaie pour acheter quelques produits (le choix étant cependant limité). Mais il est également vrai que la détention d'une unité monétaire ne donnait pas un pouvoir libérateur uniforme suivant son détenteur. Ainsi, pour les soviétiques, « les roubles n'avaient pas tous le même poids »³⁰. De même, la monnaie billets (fiduciaire) était réservée aux ménages et la monnaie dépôts (scripturale) aux entreprises. Mais on ne peut nier qu'à l'intérieur de l'Union Soviétique, une monétarisation – certes particulière – existait bel et bien en dépit de ce qui a été souvent dit.

La transition commencée en 1992 en Russie devait, selon la plupart des experts occidentaux, permettre la mise en place dans ce pays d'une monnaie moderne pleinement compatible avec l'économie de marché. Or, il s'agit là d'une conception purement instrumentale de la monnaie, bien trop réductrice et dont ce mémoire tente de montrer les limites. Ainsi, en dépit de ce qu'avaient annoncé les économistes orthodoxes, le rouble a connu au cours des années quatre-vingt dix une grave crise de confiance et la monétarisation de l'économie devint certainement inférieure durant cette période à ce qu'elle était au temps de l'URSS. Cette situation traduit en fait plus généralement une défiance quant à la situation économique et institutionnelle de l'Etat. On constate une fois encore l'existence d'un lien très étroit entre monnaie et souveraineté. Nous tenterons dans cette section de l'explicitier à travers l'exemple de la Russie post-soviétique.

Après une rapide présentation de l'évolution des principaux indicateurs économiques au cours de la transition en Russie, nous suivrons un plan chronologique. Ainsi, les différentes étapes des réformes menées en Russie depuis janvier 1992 seront mises en relation avec la perte de confiance des Russes vis-à-vis de leur monnaie.

³⁰ Cf. G. Duchene, « L'émergence de nouvelles monnaies dans l'ancienne Union Soviétique », in A. Cartapanis (dir.), *Turbulences et spéculations dans l'économie mondiale*, Paris, Economica, 1996, p. 210.

§1 Les principaux indicateurs économiques de 1992 à 1999³¹

Afin d'illustrer les commentaires qui vont suivre, nous présentons ici un tableau regroupant quelques uns des principaux indicateurs économiques et monétaires de la Russie. On pourra ainsi avoir une idée générale de leurs fluctuations entre 1992 et 1999.

	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999
PIB (variation en %)	-14,5	-8,7	-12,7	-4,2	-6,0	0,9	-4,9	3,2
Production industrielle (variation en %)	-18,0	-14,1	-20,9	-3,3	-5,0	2,0	-5,2	8,1
Production agricole (variation en %)	-9,0	-4,0	-12,0	-8,0	-5,1	1,5	-13,2	2,4
Taux de chômage officiel (en % des actifs, en décembre)	4,7	5,5	7,5	8,9	10,0	11,2	13,3	12,3
Indice des prix à la consommation (moyenne annuelle, %)	1528,7	875,0	309,0	197,4	47,8	14,7	27,8	85,9
Solde budgétaire (en % du PIB)	nd	nd	-10,4	-3,9	-5,1	-5,8	-6,2	-1,7
Dette extérieure brute (en % du PIB)	nd	nd	44	34	29	28	55	85
Balance commerciale (en millions de \$)	nd	nd	+28 201	+33 160	+39 516	+33 059	+28 570	+41 876
Taux de change officiel (roubles pour 1\$ en fin de période)	415	1 247	3 550	4 640	5 560	5 960	20,65*	27,0
Taux des Bons du Trésor (pourcentage annuel)	nd	nd	nd	168,0	86,1	23,4	nd	nd
M1 (en milliards de roubles)	nd	23 881	68 544	151 267	192 402	298 289	342,817*	526,771
M2 (en milliards de roubles)	nd	40 983	129 731	275 781	357 324	457 245	628,642*	984,874

(* : le rouble ayant cours à partir du 1^{er} janvier 1998 vaut 1000 roubles de la période antérieure à cette date)

Les résultats du tableau précédent sont à prendre avec beaucoup de précautions en raison notamment de l'extrême hétérogénéité des situations économiques en Russie. Il y a ainsi d'importantes différences régionales comme nous le soulignerons au cours de cette

³¹ Sources : L. Rucker, M-A. Crosnier, « Russie 1999-2000 : une nouvelle dynamique ? », *Le courrier des Pays de l'Est*, La Documentation Française, n°1010, novembre-décembre 2000, p. 115, ainsi que les *Statistiques financières internationales* publiées mensuellement par le FMI.

section. De plus, un tel tableau ne peut offrir qu'une vision déformée et caricaturale de l'évolution économique du fait qu'il ne prend le plus souvent en compte que des moyennes annuelles ou des résultats de fin d'année. Or, au cours d'une même année – parfois d'un même mois – des fluctuations importantes peuvent exister pour bon nombre des grandeurs étudiées. Ces chiffres sont cependant intéressants car ils permettent de se faire une idée d'ensemble de la situation économique de la Russie au cours de la transition. On y voit notamment la chute spectaculaire de la production, la forte hausse du chômage, la dégradation du cours du rouble en dollars ou encore l'augmentation de la masse monétaire qui ne parvient cependant pas à répondre aux besoins résultant des changements dans la situation économique générale du pays.

§2 Le début des réformes et l'inflation

En décembre 1991, la Russie devenait un Etat souverain. Elle achevait ainsi la dislocation de l'URSS et manifestait un important désir de changement. Dès janvier 1992, Egor Gaidar, pas encore officiellement Premier Ministre – ce qu'il deviendra par la suite – fut chargé par Boris Eltsine de faire connaître à la Russie une réforme libérale de grande envergure grâce à une « thérapie de choc » inspirée de la méthode employée en Pologne deux ans auparavant. La libéralisation des prix, la mise en place d'une politique monétaire restrictive, la maîtrise des déficits publics et l'ouverture à l'extérieur devaient, d'après la théorie économique standard, permettre à la Russie de devenir rapidement une grande puissance occidentale.

Pour ce qui est de la monnaie, le rouble soviétique, resté commun aux différents Etats indépendants issus de l'ex-URSS, a subsisté sous sa forme fiduciaire (réservée aux ménages) et scripturale (réservée aux entreprises) jusqu'en juillet 1992. Les billets soviétiques ont ensuite continué de circuler avant de laisser enfin définitivement place au rouble russe en juillet 1993. La Russie a ensuite tenté pendant quelques temps mais sans grand succès d'imposer sa monnaie aux pays de la Communauté des Etats Indépendants (CEI) regroupant les anciens Etats de l'URSS³².

La politique menée par Gaidar et ses successeurs, si elle a bien connu quelques fluctuations et aménagements au cours des ans, s'est avérée finalement catastrophique pour le pays. Tout d'abord, la Russie a connu une très forte inflation qui a pris la suite d'une combinaison de pénuries et d'inflation datant de la phase de décomposition de l'ancien

³² Cf. G. Duchene, « L'émergence de nouvelles monnaies dans l'ancienne union soviétique », in A. Cartapanis (dir.), *Turbulences et spéculations dans l'économie mondiale*, Paris, Economica, 1996, pp. 209-225.

système soviétique. Si les pénuries n'ont pas réellement disparu, l'inflation est devenue le phénomène dominant. Mais il ne s'agissait en aucun cas d'hyperinflation comme semblaient le croire les experts du FMI et les dirigeants de la plupart des pays occidentaux³³. Nous verrons que cette erreur ne sera pas sans conséquence. L'inflation, bien que très élevée, n'a pas connu d'importante accélération comme ce fut par exemple le cas en Allemagne durant les années vingt. Elle est au contraire restée relativement stable dans les premières années de la transition³⁴.

Cette inflation était due en grande partie aux spécificités de la transition. Ainsi, les coûts de production des entreprises étaient contraints très fortement par le poids du passé, notamment par la structure du capital héritée du système soviétique. Les changements dans les coûts, liés à la transition, devaient nécessairement pouvoir se répercuter sur les prix. Il y avait donc un sérieux danger pour la production – et donc pour la croissance – à vouloir absolument éliminer l'inflation. Ce danger fut pourtant alors largement ignoré par les experts et les économistes. De même l'inflation avait une dimension financière héritée des anciens modes de financement des entreprises presque exclusivement grâce au crédit bancaire à court terme. La Banque Centrale de Russie (BCR) voyait donc son action limitée quant à la politique de crédit qu'elle pouvait mener ainsi que dans sa régulation de la confiance hiérarchique.

Les tendances inflationnistes ont de plus été accentuées par le fait qu'à cette époque, le déficit public était financé principalement par création monétaire. Au lieu de diminuer, le déficit a par ailleurs plutôt eu tendance à s'accroître. En effet, les dépenses publiques ont augmenté, notamment en raison d'interventions discrétionnaires assez nombreuses du Parlement. Pendant ce temps, les recettes diminuaient à cause de la baisse de la production et aussi du fait de l'extrême archaïsme du système fiscal. Un équivalent du Trésor Public, chargé d'effectuer les dépenses et de collecter les recettes de l'Etat, n'existera en Russie qu'à partir d'août 1998³⁵. Jusque là, ce sont les banques commerciales qui ont eu la charge de récupérer les recettes publiques. L'absence de contrôle de l'administration fiscale ouvre la voie à des comportements frauduleux et à la recherche du maximum d'évasion fiscale, ce qui a entraîné les recettes de l'Etat dans une chute importante.

Il faut également remarquer qu'il n'y a pas une inflation mais *des* inflations en Russie. Le chiffre moyen de l'inflation cache une dispersion énorme et, en fin de compte, ne

³³ Cf. M. Aglietta, J. Sapir, « La nature de l'inflation dans la transition en Russie et les politiques pour y faire face », *Bulletin de la Banque de France. Supplément études*, 2^{ème} trimestre 1995, pp. 227-264.

³⁴ Cf. M. Lehmann, « Inflation *versus* hyperinflation (l'exemple de la Russie 1992-1996) », XV^{èmes} journées internationales d'économie monétaire et bancaire, Université de Toulouse I, 4 et 5 juin 1998.

³⁵ Cf. J. Sapir, *Le krach russe*, Paris, La Découverte, 1998, p. 36.

représente pas grand chose. A titre d'exemple, l'inflation un mois après le krach d'août 1998 se montait à 125 % à Moscou alors qu'elle ne représentait que 7 % à Voronezh³⁶. Moscou est en de nombreux points très différente de la province. Très occidentalisée, la capitale accumule ainsi les trois quarts de la richesse nationale pendant que le reste du pays garde de nombreuses traces de l'époque soviétique et se partage le dernier quart. Il est important de tenir compte de ces spécificités lorsque l'on analyse la situation économique de la Russie.

§3 La lutte contre l'inflation et ses effets

La forte inflation que le pays a connu entre 1992 et 1995 allait à l'encontre des principes des « réformateurs ». La stabilisation macroéconomique passait en effet selon eux avant tout par la lutte contre cette hausse des prix. En cela ils étaient très largement soutenus par le FMI. Celui-ci préconisait un durcissement de la politique monétaire et une interdiction de financer la dette de l'Etat par création monétaire. Des Bons du Trésor à court terme, les GKO (dont nous reparlerons plus loin) ont commencé à être émis. Mais les objectifs de croissance étaient tout bonnement laissés de côté. Selon les experts occidentaux, l'inflation devait disparaître grâce à la contraction de la masse monétaire et la confiance dans la monnaie être restaurée puisque son pouvoir d'achat se détériorerait moins.

Mais comme nous tentons de l'expliquer ici, ce qui pourrait peut-être s'appliquer à des individus disposant d'une monnaie instrumentale est loin de coïncider avec le monde réel. De plus, en se trompant sur la nature soi-disant monétaire de l'inflation, on se trompait aussi de remède. C'est un euphémisme que de dire que les résultats n'ont pas été à la hauteur de ce qui était escompté. Le pays a connu une dépression dont l'impact fut d'autant plus important que l'économie soviétique connaissait une crise larvée depuis la fin des années soixante-dix. La production industrielle est tombée en quelques années aux environs de 50 % de son niveau de 1990³⁷. L'investissement a également chuté de façon vertigineuse. L'inflation a certes connu une diminution spectaculaire, passant d'un taux annuel de 131 % en 1995 à 11,2 % en 1997³⁸, mais les conséquences furent un affaiblissement sans précédent de l'Etat, un développement de l'endettement inter-entreprises en raison du manque de crédits accordés par les banques et une contraction énorme de la masse monétaire.

³⁶ Cf. Compte-rendu de la table ronde sur le thème : « Que reste-t-il du rouble ? », *Economie internationale*, n°75, 3^{ème} trimestre 1998, p.149.

³⁷ Cf. J. Sapir, *Le chaos russe*, Paris, La Découverte, 1996, p. 40.

³⁸ Cf. Y. Zlotowski, « L'anti-modèle Russe », *Politique Internationale*, n°83, printemps 1999, p. 299.

L'économie russe s'est peu à peu démonétarisée et le rouble a cédé la place pour de nombreuses transactions à des monnaies parallèles³⁹ (le *veksel*⁴⁰, le dollar ou des monnaies locales) et surtout au troc. Insistons particulièrement sur ce dernier point. Il ne s'agit pas, loin de là, d'une réminiscence du troc soviétique. Contrairement aux idées reçues, le système soviétique était plus monétarisé que la Russie actuelle et le troc avait presque entièrement disparu en 1993. Ce n'est qu'ensuite qu'il a augmenté de façon très importante jusqu'à représenter plus de 50 % des échanges inter-entreprises en 1998⁴¹. Nous avons ici une confirmation du fait que la « fable du troc » ne correspond pas à la réalité⁴². Le troc n'est pas un état antérieur à la monnaie mais il vient au contraire remplacer celle-ci lors de crises graves dans la confiance.

Comment en est-on arrivé à cette situation ? L'une des principales raisons est d'abord très certainement l'effondrement alarmant de l'Etat. Celui-ci a ainsi tenté de réduire son déficit en décidant unilatéralement de cesser de régler une partie de ses dettes. Ce faisant, il brisait le pacte fiscal et la confiance qui l'accompagne. En n'acquittant pas la facture d'une entreprise, l'Etat oblige celle-ci à ne plus payer ses salaires, ses factures, etc. De plus, en accumulant les impayés, l'Etat légitime cette pratique et perd de plus sa crédibilité en tant que créancier. Comment pourrait-il exiger le paiement de l'impôt alors que lui-même ne rémunère pas ses fonctionnaires ? Cela conduit tout naturellement à une dégradation des recettes fiscales. Pour se sortir de cette situation, l'Etat n'honore pas d'autres dettes et se trouve pris dans un cercle vicieux. Les impayés publics entraînent les impayés privés et, la confiance hiérarchique faisant défaut, les agents perdent leur confiance méthodique dans la monnaie.

En fait la confiance ne disparaît pas à proprement parler mais change de forme. Elle se reporte sur d'autres moyens de paiement que la monnaie, celle-ci n'étant plus légitimée par la confiance hiérarchique. Ainsi, à l'encontre de la théorie économique orthodoxe, le troc peut bel et bien devenir rationnel. La théorie quantitative de la monnaie se trouve par la même occasion grandement infirmée par les faits puisque une contraction de la masse monétaire ne produit pas forcément une baisse proportionnelle des prix mais peut entraîner un développement du troc.

³⁹ Pour une revue détaillée de l'usage des monnaies parallèles en Russie post-soviétique, voir J. Blanc, *Les monnaies parallèles. Approches historiques et théoriques*, Thèse de Doctorat en Sciences Economiques, Université Lumière Lyon-2, 1998, pp. 577-581.

⁴⁰ A l'origine, les *veksels* étaient des traites commerciales mais ils ont été émis avant tout par des banques. Ce sont des titres très utilisés dans les transactions mais leur contrepartie réelle n'est pas vraiment claire. Ils sont cependant devenus une véritable monnaie parallèle en Russie.

⁴¹ Cf. J. Sapir, *Le krach russe*, Paris, La Découverte, 1998, p. 120.

§4 Le développement du troc

Bien sûr chaque agent préfère normalement être payé en monnaie plutôt qu'en nature, la monnaie représentant un droit indifférencié sur l'ensemble des biens. Le troc fait par ailleurs peser sur les entreprises le même type de contrainte financière que le pré-paiement. Mais du fait de l'augmentation continue des impayés, un vendeur peut finir par craindre la défection d'un acheteur, celui-ci risquant de prendre la marchandise sans payer. Ce risque est d'autant plus élevé qu'en Russie, les règles encadrant les contrats sont faibles. Il existe donc un fort degré d'incertitude concernant les paiements chez les différents acteurs économiques. La crainte des vendeurs que les acheteurs ne payent pas ne tient bien entendu pas forcément au fait que ces derniers pourraient être des escrocs. Ils sont peut-être tout simplement dans une situation telle que la liquidité qu'ils détiennent en monnaie est trop précieuse pour qu'ils puissent s'en séparer.

La politique monétaire hyper restrictive menée en Russie a en effet conduit à une véritable pénurie de monnaie. La BCR a ainsi pendant plusieurs semaines arrêté d'imprimer des billets et surtout, le crédit bancaire aux entreprises est devenu beaucoup trop faible par rapport aux besoins de l'économie. Signalons au passage qu'à la veille du krach d'août 1998, le rapport M2 / PIB était de 11 % alors qu'il varie généralement entre 60 et 110 % dans les pays de l'Union Européenne par exemple⁴³. Le paiement en nature peut alors malgré toutes ses contraintes s'avérer moins risqué que le paiement en monnaie, aussi paradoxal que cela puisse sembler. Les résultats de la politique monétaire sont dans ce cas une hausse du troc plutôt qu'une baisse des prix, effet initialement attendu.

On peut également remarquer que les agents accepteront d'autant plus volontiers le troc qu'ils s'inscrivent dans un réseau multilatéralisé. L'existence de tels réseaux de relations entre les chefs d'entreprise date le plus souvent de l'époque soviétique. L'appartenance à un réseau permet le report de la confiance méthodique au sens où nous l'avons définie précédemment. De nouvelles règles et habitudes permettent l'acceptation des paiements. Il existe des relations croisées entre les entreprises. Si l'une d'entre elles a un besoin impératif de produits en provenance d'une autre, cette dernière sait qu'elle *peut* prendre le risque de livrer son produit à la première entreprise avant que celle-ci n'ait effectué sa propre livraison. Les échanges étant régulièrement répétés, personne n'a intérêt à ne pas tenir sa parole sous peine d'être immédiatement mis au ban de son réseau en perdant la confiance des autres membres. En

⁴² Cf. *infra*, section quatre, pp. 59-64.

⁴³ Cf. J. Sapir, *Les trous noirs de la science économique. Essai sur l'impossibilité de penser le temps et l'argent*, Paris, Albin Michel, 2000, p. 217.

étant rejeté, il serait alors privé des approvisionnements dont il a besoin. Le réseau fonctionne comme une institution locale produisant des règles et des normes. Il se substitue aux institutions sociales rendues déficientes par l'affaiblissement de l'Etat. La gravité de ce problème a été largement sous-estimée. Ce fut pourtant également la principale raison de la montée en puissance des mafias qui ont pu se développer précisément à cause de la destruction des cadres et des institutions qui protégeaient auparavant la population.

§5 La crise financière

La remonétarisation de l'économie est extrêmement difficile une fois que la confiance est perdue. Il faudrait, en sens inverse de ce qui a été fait, jouer sur la reconstruction de l'Etat et accroître la liquidité de l'économie. Mais malgré l'importance de plus en plus grande du troc à partir de 1995, l'Etat n'a rien changé à l'orientation de sa politique et le FMI a continué à soutenir presque inconditionnellement les réformes menées. Le krach survenu le 17 août 1998 était donc largement prévisible même si une amélioration sensible de la situation économique avait eu lieu durant l'hiver 1996-1997. Le marché financier russe avait été progressivement ouvert aux non résidents au cours de 1996, l'inflation avait considérablement baissé et une amorce de croissance était même annoncée. C'était oublier notamment la chute continue des recettes fiscales et le niveau très faible de l'investissement.

L'Etat de la dette était également inquiétant. Le FMI ayant interdit à la Russie de monétariser celle-ci, une grande quantité de GKO (Bons du Trésor à court terme libellés en roubles) ont été émis. Leur taux exorbitant compte tenu de la réputation d'un Etat mauvais payeur a ainsi favorisé la spéculation. L'ouverture du marché aux non résidents ainsi que la baisse de l'inflation ont certes permis une baisse importante des taux nominaux mais les taux réels sont restés très élevés (ils ne furent jamais inférieurs à 10 %). Le remboursement des intérêts a pesé considérablement sur le budget de l'Etat. En 1997, la seule charge des intérêts représentait 63 % des recettes fiscales⁴⁴. Cette situation était évidemment intenable à terme.

La politique monétaire menée durant toutes ces années a également conduit à une fragilisation dangereuse du système bancaire. La montée des taux d'intérêt réels mettait les banques en difficulté en favorisant des phénomènes de type sélection adverse. En 1995 éclatait le marché interbancaire, celui-ci entraînant dans sa chute ce qu'il pouvait rester de confiance hiérarchique. Depuis lors, seules quelques grandes banques moscovites ont formé des « clubs bancaires ». Elles ont ainsi accaparé la quasi totalité des liquidités et s'empressaient de placer celles-ci sur les marchés financiers et de spéculer sur les GKO.

Pendant ce temps, les banques régionales privées de liquidité favorisaient l'apparition de proto-monnaies locales (telles le *veksel*) afin d'assouplir les contraintes financières pesant sur les entreprises. La segmentation monétaire de la Russie se trouvait accentuée encore un peu plus. Au cours de toutes ces années de réforme, le rouble avait fini par ne plus représenter la moindre valeur tangible. Pour tenter de lui redonner du poids, un nouveau rouble correspondant à mille anciens roubles est institué au premier janvier 1998. Cela ne permettra aucun retour dans la confiance dans la monnaie.

Une dévaluation du rouble aurait peut-être permis d'arranger la situation pour quelques temps car cela aurait favorisé les exportateurs russes et donc les recettes fiscales. Mais cette stratégie se heurtait aux intérêts des grandes banques (dont les dirigeants étaient par ailleurs très liés à certains membres du gouvernement) comme à ceux des non-résidents ayant acheté des titres russes.

Cette situation conduira finalement au krach financier du 17 août malgré de nombreuses aides du FMI dans les jours précédents. Cette crise provoquera la démission du Premier Ministre Kirienko et surtout une dévaluation du rouble et la suspension du remboursement de la dette en GKO. En septembre, le rouble a perdu 61 % de sa valeur⁴⁵, l'inflation est repartie de façon très nette – notamment à Moscou – et un nouveau gouvernement conduit par Evgenyi Primakov a eu pour mission de tenter de sortir le pays de la crise. La situation est grave : les gens veulent se débarrasser de leurs roubles qui ne valent plus rien et achètent de l'or, des bijoux, des biens non-périssables (huile, sel, macaronis, farine, etc.)⁴⁶. Les monnaies locales sont encore davantage utilisées. Jusqu'à la crise d'août, des devises étrangères (dollar, mark) étaient régulièrement utilisées comme unité de compte. Dorénavant elles servent aussi largement de moyen de paiement. La confiance a encore diminué. Certains experts s'obstinent néanmoins à réclamer le maintien d'une politique monétaire restrictive sous la forme d'un conseil monétaire ou *currency board*⁴⁷.

Entre septembre 1998 et fin 1999, la Russie connaîtra trois changements de gouvernement. En 2000, Boris Eltsine laisse à son tour la place à Vladimir Poutine. Celui-ci est bien obligé d'admettre lors de son discours d'investiture que la situation au terme de ces huit années de « réforme » est tout bonnement catastrophique. C'est malgré les apparences un progrès dans le sens où cela n'avait jamais été dit auparavant par les dirigeants russes. On a

⁴⁴ Cf. J. Sapir, *Le krach russe*, Paris, La Découverte, 1998, p. 100.

⁴⁵ Cf. *Le Monde*, 20-21 septembre 1998, p. 3.

⁴⁶ Cf. *Le Monde*, 6-7 septembre 1998, p. 2.

⁴⁷ Cf. l'intervention de J. Sgaard lors de la table ronde organisée au CEPII le 15 octobre 1998 sur le thème : « Que reste-t-il du rouble ? », *Economie internationale*, n°75, 3^{ème} trimestre 1998, pp. 146-148, ou encore R. Barro, « What might save Russia : tying the ruble to the dollar », *Business week*, 23 septembre 1998, p. 24.

cependant pu constater depuis une légère amélioration de la situation économique. Il semblerait que la crise financière d'août 1998 ait été finalement assez positive en portant un coup important au système bâti depuis 1992 par les « réformateurs ». La situation reste très fragile mais une vraie réforme peut être menée si des bases plus solides sont établies.

*

* *

On voit clairement à travers l'exemple de la Russie que la confiance dans la monnaie est largement liée à la situation économique, politique et institutionnelle d'un pays. En effet, nous avons vu que la démonétarisation importante qu'a connue la Russie au cours des années de réforme ayant suivi l'effondrement du système soviétique est largement imputable à la dislocation de l'Etat et des institutions. L'autorité supérieure garante de la confiance hiérarchique s'étant énormément affaiblie, les agents ont perdu la confiance qu'ils avaient dans la monnaie officielle et se sont alors tournés vers d'autres instruments de paiements sur lesquels ils ont pu reporter la confiance méthodique. Pour ce qui est de la confiance éthique, l'Etat a cessé de fournir le cadre dans lequel auraient pu se développer les valeurs de base des sociétés occidentales. Celles-ci ont été en effet grandement mises à mal par la montée en puissance de la corruption généralisée et des diverses mafias. L'Etat lui-même n'a plus respecté ses engagements et a provoqué la légitimation du non respect de la dette, ce qui s'est évidemment avéré catastrophique. Dette, confiance, monnaie et souveraineté sont très intimement liées comme nous nous en apercevons depuis le début de ce chapitre.

Plus généralement c'est la monnaie en tant que lien social qu'il convient d'étudier maintenant, en allant au delà des aspects particuliers que nous avons mentionné jusqu'à présent. Dans le rapport à la monnaie se joue en effet une relation au groupe tout entier des échangistes. Nous avons déjà souligné à plusieurs reprises la nécessité de prendre en compte la société comme totalité médiatrice si l'on souhaite analyser la monnaie de façon satisfaisante. Celle-ci crée en effet un lien entre des individus hétérogènes et préalablement isolés, leur permettant de former une société.

SECTION 4 - LA MONNAIE : UN LIEN SOCIAL ESSENTIEL

Depuis les écrits d'Adam Smith et la naissance de l'économie en tant que discipline autonome, le marché est généralement considéré comme le seul lien nécessaire pour réunir en une société des individus par ailleurs isolés. Dans cette optique, il n'est nul besoin de considérer la monnaie. Celle-ci existe certes, mais pour reprendre l'expression de Jean-Baptiste Say, elle n'est qu'un « voile » jeté sur les phénomènes essentiels de l'économie : les échanges réels entre les produits. Or nous avons déjà souligné les sérieuses limites inhérentes à cette approche strictement individualiste. Plusieurs auteurs ont bien compris l'importance de ce problème. C'est pourquoi l'idée selon laquelle la monnaie est indispensable pour constituer un lien entre les individus dans les sociétés marchandes va se développer parallèlement au courant dominant. La monnaie apparaît dans ces analyses comme possédant avant tout une dimension fondamentalement globale, collective.

La publication par Karl Marx du livre premier du *Capital* en 1867 va ainsi constituer une rupture majeure avec l'économie classique en ce qui concerne la théorie monétaire. Nous présenterons dans un premier paragraphe quelques aspects significatifs de son analyse de la monnaie. Si Marx fait figure de précurseur, un autre auteur allemand écrivant une trentaine d'années après lui va beaucoup plus loin dans son approche de la monnaie en tant que lien social en se détachant largement du concept de monnaie marchandise. Il s'agit de Georg Simmel et de sa *Philosophie de l'argent*. Il ne s'agit pas d'un économiste mais d'un sociologue, et son approche se veut avant tout philosophique. Son étude est néanmoins fondamentale pour tout économiste qui veut, comme nous cherchons à le faire ici, comprendre comment la monnaie parvient à créer un lien entre des individus cherchant à assouvir leurs désirs personnels au sein d'un monde individualiste. Nous la présenterons donc dans le deuxième paragraphe de cette section. Cependant, Simmel tout comme Marx reste largement enfermé dans le mythe d'une monnaie appartenant d'abord aux sociétés modernes, issue des progrès de l'humanité quant aux moyens de régler les échanges. Ce mythe, dont la conséquence théorique est généralement l'acceptation de la « fable du troc », est notamment critiqué par Karl Polanyi. Nous nous intéresserons dans un troisième paragraphe aux travaux de cet auteur qui effectue une critique basée sur l'anthropologie des conceptions habituelles de la monnaie. Enfin, nous verrons comment Aglietta et Orléan dans *La violence de la monnaie* bâtissent une analyse qui, tout en étant influencée par les auteurs étudiés ici, innove cependant largement en s'inspirant des travaux de René Girard.

§1 La monnaie pour Marx : une marchandise et un lien social

Marx met beaucoup plus l'accent sur la monnaie que ses prédécesseurs⁴⁸. Celle-ci apparaît ainsi dès les premières pages du livre un du *Capital* avec la théorie des formes de la valeur. Marx fait partie des premiers auteurs à affirmer la monnaie comme un lien social. En cela, il est en totale rupture avec les classiques qui l'ont précédé. Cependant, le rôle de convention sociale de la monnaie s'accommode mal du statut de marchandise qu'il cherche à lui donner⁴⁹. Avant de développer cela en détails, il nous faut d'abord rappeler brièvement quelques principes de base de son analyse.

A) La valeur d'une marchandise et le travail abstrait

Pour commencer, la marchandise a toujours une nature double. Elle est à la fois valeur d'usage (elle permet de satisfaire un besoin) et valeur d'échange (elle peut s'échanger dans des proportions données avec d'autres marchandises). La synthèse dialectique entre ces deux caractéristiques est réalisée au moment de l'échange. Par ailleurs, le travail représente la substance de la valeur. Ainsi celle-ci se détermine par le travail moyen socialement nécessaire à sa production. C'est la loi de la valeur. Or, de même que Marx considère qu'il faut faire « abstraction de la valeur d'usage des marchandises quand on les échange et tout rapport d'échange est même caractérisé par cette abstraction »⁵⁰, cette abstraction s'applique également aux travaux particuliers nécessaires à la production des marchandises.

Le travail a ainsi un caractère double. Il peut être concret lorsqu'il permet de produire de façon particulière tel ou tel objet utile, telle valeur d'usage, ou au contraire abstrait lorsqu'il produit la marchandise en tant que valeur, et donc abstraction faite des formes techniques particulières sous lesquelles il est dépensé. Toutes les marchandises sont alors les produits de ce travail abstrait et représentent des fractions du travail de toute la société. La substance du travail abstrait n'est donc pas naturelle mais sociale. Comme, dans les sociétés marchandes, les agents économiques prennent place au sein d'une division du travail, l'échange des marchandises est également l'occasion de la formation de rapports sociaux. Dans nos sociétés capitalistes, l'échange des produits du travail se fait contre de la monnaie.

⁴⁸ Pour une analyse détaillée de la théorie monétaire de Marx, voir notamment S. de Brunhoff, *La monnaie chez Marx*, Paris, Editions sociales, 1973.

⁴⁹ Pour Deleplace, la monnaie, si elle est une condition de l'existence des marchandises chez Marx, n'en est cependant pas une elle-même. Elle se présente comme unité de compte (« monnaie idéale ») et moyen d'achat (« monnaie réelle »). Cf. G. Deleplace, *Histoire de la pensée économique*, Paris, Dunod, 1999, chapitre 5, pp. 111-164.

⁵⁰ K. Marx, *Le capital*, livre premier (1867), trad. fr., in *Œuvres I, Economie I*, Paris, Gallimard, La Pléiade, 1963, p. 564.

Comment la monnaie devient-elle l'expression de la valeur des marchandises et l'unité de compte commune ? C'est ce que Marx explique à travers sa théorie des formes de la valeur.

B) Les formes de la valeur

Marx cherche à expliquer le processus social de constitution des rapports monétaires et d'apparition de la monnaie comme équivalent général. Il nous donne ainsi une genèse de la monnaie. Le processus consiste en un développement de formes successives.

- *Forme simple ou accidentelle de la valeur (F I) :*

C'est la forme fondamentale de la valeur. Marx donne l'exemple suivant :

$$20 \text{ mètres de toile} = 1 \text{ habit}$$

qui signifie que la valeur de 20 mètres de toile se trouve dans un habit. Une marchandise (la toile) exprime ici sa valeur dans la valeur d'usage d'une autre marchandise (un habit) fonctionnant comme équivalent particulier. La valeur de la marchandise acquiert donc une forme distincte de la marchandise elle-même.

- *Forme développée de la valeur (F II) :*

La formule de départ devient :

$$20 \text{ mètres de toile} = \left\{ \begin{array}{l} 1 \text{ habit} \\ 10 \text{ livres de thé} \\ 40 \text{ livres de café} \\ 1 \text{ gramme d'or} \\ \text{etc.} \end{array} \right.$$

Une marchandise exprime ici sa valeur dans la valeur d'usage de toutes les autres marchandises fonctionnant comme des équivalents particuliers. Il s'agit en fait d'une suite de formes simples et du développement de la forme F I présentée ci-dessus.

- *Forme générale de la valeur (F III) :*

Elle est représentée par la formule suivante :

$$\left. \begin{array}{l} 1 \text{ habit} \\ 10 \text{ livres de thé} \\ 40 \text{ livres de café} \\ 1 \text{ gramme d'or} \\ \text{etc.} \end{array} \right\} = 20 \text{ mètres de toile}$$

Elle est obtenue par un renversement de la forme F II, toutes les marchandises exprimant ici leur valeur dans la valeur d'usage d'une seule marchandise fonctionnant comme *équivalent général*. La forme naturelle de la toile est donc en même temps sa forme sociale. « La forme générale de la valeur montre, par sa structure même, qu'elle est l'expression sociale du monde des marchandises »⁵¹. De plus, la valeur possède à la fois une forme commune à toutes les marchandises et distincte de la valeur d'usage de chacune.

- *Forme monnaie ou argent* (F IV) :

La formule définitive devient la suivante :

$$\left. \begin{array}{l} 20 \text{ mètres de toile} \\ 1 \text{ habit} \\ 40 \text{ livres de café} \\ 10 \text{ livres de thé} \\ \text{etc.} \end{array} \right\} = 1 \text{ gramme d'or}$$

La forme F IV ne diffère en rien de la forme F III si ce n'est que selon Marx, l'équivalent général s'est fixé historiquement sur l'or qui s'avérait particulièrement apte à traduire dans sa forme matérielle la substance de la valeur et sa grandeur. Marx spécifie de plus que « l'or ne joue le rôle de monnaie vis-à-vis des autres marchandises que parce qu'il jouait auparavant vis-à-vis d'elles le rôle de marchandise »⁵². Nous avons donc bien une théorie de la monnaie marchandise. L'or est la forme prix, la marchandise que la société a consacrée comme monnaie.

Attention, le processus décrit est d'ordre logique et non pas historique. Historiquement, les marchandises n'ont pas exprimé leur valeur à travers les formes successives F I, F II, F III et F IV, la valeur des marchandise ayant toujours pris la forme d'expression F III. Le seul processus historique concerne le passage de F III à F IV, lorsqu'une des marchandises est élue à la fonction d'équivalent général. Ce faisant, exclue du monde des marchandises, la monnaie devient une forme opposée aux autres marchandises. Elle n'existe alors que dans cette opposition. Or la valeur d'échange définie par la polarité marchandise-monnaie exclut la possibilité qu'auraient les marchandises de s'échanger directement entre elles, et donc la possibilité de l'existence du troc⁵³. Il ne peut donc y avoir de marchandise sans monnaie,

⁵¹ K. Marx, *op. cit.*, p. 599.

⁵² K. Marx, *op. cit.*, p. 603.

⁵³ Cf. P. Salama, T. Hai Hac, *Introduction à l'économie de Marx*, Paris, La Découverte, Repères, 1992, p. 14. On ne peut par ailleurs s'empêcher de penser ici à la célèbre formule de Robert Clower qui décrit une économie monétaire comme étant un monde où : « La monnaie achète les biens et les biens achètent la monnaie ; mais les biens n'achètent pas les biens » in R. W. Clower (dir.), *Monetary theory. Selected readings*, Londres, Penguin books, 1969, pp. 207-208.

celle-ci constituant l'unique moyen d'échange. Dans la théorie de Marx, l'échange est donc nécessairement d'emblée monétaire.

C) La monnaie comme relation sociale et comme marchandise

Selon Marx, derrière la circulation des marchandises, il existe toujours des rapports sociaux. La valeur est en effet un rapport social de production qui revêt la forme d'un objet obtenu à partir de travail. Mais ceci se trouve généralement occulté par ce que Marx nomme le fétichisme. Au sens propre, il s'agit de l'adoration d'un objet matériel auquel on attribue des pouvoirs surnaturels. Plus spécifiquement, la notion de fétichisme désigne pour Marx un mode de travestissement, de dissimulation des rapports sociaux conflictuels fondés sur l'exploitation. En effet, l'obtention du sur-travail ne se fait pas explicitement. C'est l'une des conditions d'existence du capitalisme. On confond alors l'objet physique et sa fonction sociale ; la valeur n'est alors plus considérée par les hommes comme du travail social mais comme une chose mystérieuse dont participent les marchandises. Mais si l'on voit au delà de l'illusion que représente le fétichisme, on réalise que lors de l'échange, ce ne sont pas tant des objets mais plutôt des valeurs, et donc des formes objectivées du social, qui sont échangées. De la même manière, Marx critique le fétichisme de la monnaie, celle-ci étant elle aussi considérée comme une marchandise. En effet, pour que la monnaie soit déduite de la forme F III, il est nécessaire qu'elle ait une valeur et qu'elle soit une marchandise – bien que d'une forme particulière. Mais ce n'est pas la valeur intrinsèque de l'objet qui lui donne sa qualité de monnaie. La monnaie a ainsi pour Marx un caractère double puisqu'elle est à la fois une marchandise *et* l'expression d'une relation sociale.

Ce résultat extrêmement novateur pose cependant d'importants problèmes compte tenu du statut de marchandise que Marx cherche à donner à la monnaie. Il s'agit en effet d'une condition indispensable à la théorie, et qui se révèle pourtant source de difficultés insurmontables.

Ainsi, la monnaie est soumise comme toute marchandise à la loi de la valeur et « sa valeur propre est déterminée par le temps de travail nécessaire à sa production »⁵⁴. Mais si le troc entre des marchandises est normalement dépourvu de caractère social, le troc de l'or, c'est à dire l'échange de la marchandise « or » contre n'importe quelle autre marchandise, constitue pourtant une action sociale du fait de son caractère d'équivalent général unique. C'est là que se trouve la spécialité de la monnaie. Ghislain Deleplace nous fait pourtant remarquer une incohérence dans l'analyse de Marx. Le travail du producteur d'or se trouve ainsi dépourvu du double caractère social et privé sur lequel Marx avait pourtant insisté

(cf. A) : ce travail est en effet soit immédiatement social et dans ce cas il ne peut jamais être privé, soit privé et il ne peut alors pas être évalué socialement puisque seul l'échange contre monnaie permet une telle évaluation⁵⁵. En l'absence du double caractère du travail permettant de le produire, l'or troqué au sortir de la mine ne peut donc être une marchandise selon la propre définition de Marx. Le troc de l'or est ainsi un rapport purement privé entre le producteur d'or et le possesseur du bien échangé ; il n'a aucun contenu social. Il s'agit pourtant d'une condition indispensable pour faire de la monnaie un rapport social.

La théorie de la monnaie de Marx, bien que largement innovante, se trouve donc limitée. En effet, elle ne parvient pas à se débarrasser de certains préjugés anciens sur la monnaie, notamment concernant le fait qu'il s'agit nécessairement d'une marchandise. Par ailleurs, Marx suppose une valeur préexistante à la monnaie, que cette dernière vient donc seulement mesurer *a posteriori*. Par conséquent, Marx reste finalement assez quantitativiste et sa méthode d'analyse de l'économie est fondamentalement dichotomique malgré l'importance qu'il accorde à la monnaie. Enfin, prisonnier d'une approche en terme de monnaie-or, Marx ne peut expliquer correctement le fonctionnement du crédit bancaire. Si cette faiblesse peut se comprendre à l'époque où il écrit, dans la seconde moitié du XIX^{ème} siècle, elle gênera énormément par la suite les auteurs se réclamant du marxisme dans leurs tentatives d'étude de la théorie monétaire. L'analyse de Marx constitue cependant un premier pas essentiel – bien que partiel – pour tenter de comprendre l'importance sociale de la monnaie.

§2 L'approche de Georg Simmel

Les travaux de Georg Simmel ont été redécouverts assez récemment par les Français du fait de la traduction tardive (1987) de son œuvre maîtresse, *Philosophie de l'argent*⁵⁶. La traduction « argent » du terme allemand *geld*⁵⁷ (désignant habituellement la « monnaie » par rapport à *münze* qui désigne l'« argent » au sens courant) s'explique par le fait que cet auteur souhaite donner à ce mot un sens différent de celui généralement rencontré en économie politique. Selon lui, l'argent est d'abord et avant tout un lien social. Il permet la réunion des individus au sein d'une société dans un monde où domine l'individualisme en valeurs. Son approche coïncide donc parfaitement avec ce que nous nous proposons de démontrer dans ce

⁵⁴ Cf. K. Marx, *op. cit.*, pp. 628-629.

⁵⁵ G. Deleplace, *Histoire de la pensée économique*, Paris, Dunod, 1999, chapitre 5, p. 135.

⁵⁶ L'ouvrage fut pourtant publié pour la première fois en 1900. Pour des études en français sur ce livre, on se référera notamment à l'ouvrage collectif dirigé par J-Y. Grenier, *A propos de Philosophie de l'argent de Georg Simmel*, Paris, L'Harmattan, 1993, et à l'article d'A. Orléan, « La monnaie comme lien social. Etude de *Philosophie de l'argent* de Georg Simmel », *Genèses*, vol. 8, juin 1992, pp. 86-107. On pourra également voir J-M. Baldner, L. Gillard (dir.), *Simmel et les normes sociales*, Paris, L'Harmattan, 1996.

mémoire, à savoir que le marché seul ne peut coordonner la société et nécessite l'existence d'un principe holiste, à savoir la monnaie. Ainsi, Simmel déclare-t-il notamment que « plus il y a d'humains en interrelations, plus leur moyen d'échange doit être abstrait et universellement valable ; et inversement, un tel moyen, une fois créé, permet la compréhension à des distances jusqu'alors inaccessibles, l'intégration des personnalités les plus diverses dans la même action, l'interaction et par là l'unification d'individus à qui l'éloignement spatial, social, personnel, etc. , de leurs intérêts respectifs n'aurait jamais permis d'entrer dans aucun type de groupement »⁵⁸. La monnaie est donc bien l'institution qui crée le lien social. Son approche est par ailleurs moins ambiguë que celle de Marx dans le sens où elle parvient à dépasser la vision de la monnaie comme une simple marchandise. Il se situe à ce sujet au delà de Marx et préfigure par certains aspects le keynésianisme. Cependant, il se situe en deçà de Marx lorsqu'il sous-estime le caractère social du travail, traité à la manière de n'importe quelle marchandise⁵⁹.

A) Valeur et argent chez Simmel

Simmel commence par développer une analyse spécifique de la valeur, celle-ci découlant selon lui d'un écart entre le sujet désirant et l'objet désiré. L'objet ne peut réellement devenir valeur qu'à travers cette distanciation, au moyen d'un processus subjectif dont le désir constitue l'élément moteur. La mesure de la valeur suppose l'échange, celui-ci permettant la comparaison des désirs individuels. Les valeurs obtenues de cette manière sont toujours relatives. Or, cette relativité permet la création d'une relation objective, supra-individuelle, et ce malgré le processus subjectif qui fonde originellement la valeur. C'est donc bien l'échange qui fonde la valeur et extériorise celle-ci par rapport aux individus.

Pour que la multitude devienne réellement un groupe ou une entité sociale, un processus d'autoréférence, c'est à dire qui prend en compte la référence de chacun aux désirs des autres dans la formation de ses propres désirs est donc nécessaire. L'argent vient s'intégrer comme le médium privilégié d'un tel processus. En fait, l'intersubjectivité peut permettre l'extériorisation – et donc l'existence – d'une forme sociale dans une société individualiste, même si ce résultat s'avère en fait inintentionnel. L'argent apparaît à chacun comme une réalité objective alors qu'il constitue pourtant le résultat d'interactions subjectives. La valeur est également souvent perçue par les individus comme une valeur intrinsèque car déconnectée

⁵⁷ Le titre original allemand est *Philosophie des geldes*.

⁵⁸ G. Simmel, *Philosophie de l'argent* (1900), trad. fr., Paris, PUF, Quadrige, 1999, p. 433.

⁵⁹ Cf. B. Théret, « Les médiations symboliques entre économie et politique. Simmel au delà et en deçà de Marx », in J-Y. Grenier, *A propos de Philosophie de l'argent de Georg Simmel*, Paris, L'Harmattan, 1993, pp. 189-216.

de leurs propres désirs. C'est d'ailleurs cette extériorisation par rapport aux individus, cette neutralité apparente qui permet à chacun d'accepter l'argent comme le médiateur universel des échanges. Il représente alors le « sommet et l'expression la plus pure de la valeur économique »⁶⁰. La valeur se déterminant dans l'échange, l'argent est également la « forme pure de l'échangeabilité »⁶¹, autrement dit l'expression de la relation d'échange parvenue à son autonomie. L'économie de marché est donc d'emblée monétaire contrairement à ce qu'affirment les économistes des courants dominants.

Simmel va encore plus loin dans le chapitre trois concernant l'argent dans les séries téléologiques. En effet, il écrit que « la valeur d'une somme d'argent particulière dépasse la valeur de chaque objet particulier obtainable en échange : car elle accorde la chance de choisir tel objet au lieu de tel autre, dans un cercle de dimension illimitée »⁶². L'argent est ainsi le *moyen* absolu de la jouissance. Il en résulte une prépondérance dans l'échange du donneur d'argent sur le donneur de marchandise. Et de *moyen* absolu, l'argent finit même par devenir dans la psychologie de la plupart des gens une *fin* absolue car « tandis que sa valeur comme *moyen* grandit, sa *valeur* grandit aussi en tant que *moyen*, au point qu'il passe pour valeur en soi et que la conscience téléologique s'arrête définitivement à lui »⁶³. La fonction première de l'argent serait ainsi celle de moyen de transaction, la fonction de réserve de valeur en dérivant ensuite en raison du désir qu'ont les individus de posséder et d'accumuler un argent aux potentialités illimitées. Sa possession inutilisée laisse la jouissance totalement intacte et l'argent est donc en quelque sorte une assurance contre l'incertitude. Simmel peut apparaître sur ce point comme un précurseur de Keynes, l'argent étant pour lui la « capacité de rassembler les attraits d'un avenir qu'on ne peut anticiper que subjectivement dans la forme d'un présent qui, lui, est objectivement là »⁶⁴.

De plus, selon Simmel, l'argent n'est pas une marchandise contrairement à ce qu'affirmait Marx. « Sa fonction de mesurer des valeurs ne lui impose pas de posséder une valeur propre »⁶⁵. L'argent tend en effet, du fait de sa fonction circulatoire, à passer de plus en plus d'une forme substance (telle l'or) à une forme idéale, c'est à dire un pur symbole : « Plus le rôle de l'argent comme condensateur de valeur grandit, plus il cesse d'être lié nécessairement à une substance ; car dans son uniformité, dans sa raideur mécanique, ce lien

⁶⁰ G. Simmel, *op. cit.*, p. 84.

⁶¹ *Ibidem*, p. 124.

⁶² *Ibidem*, p. 246.

⁶³ *Ibidem*, p. 275.

⁶⁴ *Ibidem*, p. 289. Keynes écrivait ainsi notamment que « notre désir de détenir de la monnaie comme réserve de richesse est un baromètre de notre degré de défiance quant à nos propres calculs et conventions concernant l'avenir. [...] La possession de monnaie réelle apaise notre inquiétude », (J. M. Keynes, « La théorie générale de l'emploi » (1937), trad. fr., *Revue française d'économie*, vol. V, n°3, 1990, p. 147).

⁶⁵ G. Simmel, *op. cit.*, p. 144.

doit forcément devenir de plus en plus inadéquat à la plénitude, aux changements, à la multiplicité des valeurs projetées sur la représentation qu'on a de lui et se concentrant en lui »⁶⁶. Cette évolution est possible en raison de l'approfondissement de la confiance qu'ont les individus dans l'argent, cette confiance reflétant celle plus générale vis-à-vis de l'ordre social.

B) La monnaie comme médiateur social

L'argent n'étant pas appréhendé comme une marchandise, il l'est par conséquent en tant que pure relation sociale. D'ailleurs, selon Simmel, l'échange monétaire peut être considéré comme une socialisation, c'est à dire « l'une de ces relations dont la présence transforme une somme d'individus en un groupe social »⁶⁷. Si l'on considère comme nous le dit Michel Aglietta que « les individus livrés au jeu de miroir de leur intersubjectivité ne peuvent former un lien social »⁶⁸, le phénomène d'objectivation par l'argent des intersubjectivités décrit précédemment permet seul de résoudre ce problème. Pour former un lien social, il est ainsi nécessaire de passer par la médiation de l'instance collective que représente l'institution monétaire. C'est ce qui se passe, d'après Simmel, lors de l'extension de la sphère des échanges. L'argent représente alors la communauté toute entière en tant que tiers inclus dans chaque échange ; il est assimilé à une « assignation sur la société » et apparaît comme « une lettre de change sur laquelle le sceau de l'émetteur tient lieu d'acceptation »⁶⁹. La monnaie peut ainsi être opposée à l'achat à crédit – qui concerne des créances privées – comme le fait par exemple André Orléan dans *La monnaie souveraine*⁷⁰.

Posséder de l'argent est donc équivalent à posséder un droit sur les marchandises de n'importe quel producteur anonyme. La monnaie est une promesse dont le garant est la communauté toute entière. Notons que cela ne s'oppose nullement à la liberté individuelle, notion extrêmement importante pour Simmel qu'il identifie justement comme la dépersonnalisation des obligations. Nul, personnellement, n'est *obligé* de céder un bien quelconque contre une certaine somme d'argent – la monnaie n'est pas un contrat – ; mais en revanche, le possesseur d'argent sait qu'il possède nécessairement une créance sur la société considérée dans son ensemble. La liberté individuelle et l'objectivité du monde apparaissent en fait parallèlement, comme les deux faces d'une même réalité. La liberté ne se confond donc

⁶⁶ *Ibidem*, p. 225.

⁶⁷ *Ibidem*, p. 192.

⁶⁸ M. Aglietta, « L'ambivalence de l'argent », *Revue française d'économie*, vol. III, n°3, été 1988, p. 126.

⁶⁹ G. Simmel, *op. cit.*, p. 195.

⁷⁰ Cf. A. Orléan, « La monnaie autoréférentielle : réflexions sur les évolutions monétaires contemporaines », in M. Aglietta, A. Orléan (dir.), *La monnaie souveraine*, Paris, Odile Jacob, 1998, pp. 364-365.

nullement avec l'isolement ou la non dépendance puisque l'objectivité trouve sa base, comme nous l'avons vu, dans l'intersubjectivité.

Pour Simmel, c'est donc la communauté dans son ensemble qui garantit que la monnaie soit acceptée aujourd'hui et dans l'avenir en règlement des échanges. C'est sur ce point précis qu'ont toujours butté les tentatives d'explication individualistes de la monnaie comme nous l'avons vu avec l'exemple des MGI dans la section deux de ce chapitre. Une explication de l'acceptation de la monnaie basée uniquement sur des critères de rationalité est fondamentalement insuffisante. La confiance est non seulement obligatoire, mais elle nécessite également un « élément de foi supra-théorique »⁷¹, ou encore « un supplément de foi socio-psychologique apparentée à la foi religieuse »⁷². Cela implique notamment une possible déconnexion entre les conditions économiques objectives et le comportement de chacun vis-à-vis de la monnaie. Selon Simmel, l'argent peut produire la tension, la paralysie dans certains endroits « simplement par l'espoir, la crainte, le désir et le souci qui s'attache à lui »⁷³. Nous avons d'ailleurs vu à travers l'exemple de la Russie qu'une crise de confiance dans la monnaie n'était pas sans conséquence sur les divers facteurs de l'ordre social. Lorsqu'on se soucie de sa dimension sociale, la monnaie est donc bien loin du simple voile posé sur le réel que nous décrivent les théories monétaires habituelles.

C) La monnaie comme intermédiaire entre les logiques économique et politique

La dimension sociale de la monnaie a également un autre aspect qui mérite lui aussi d'être mentionné. Alors que jusqu'ici, nous nous sommes exclusivement intéressés à la première partie de l'ouvrage de Simmel (partie dite « analytique »), l'étude de sa deuxième partie (partie dite « synthétique ») peut nous permettre, en nous inspirant d'un texte de Bruno Théret⁷⁴, de comprendre comment, au sein de l'ordre marchand, la monnaie peut constituer un lien entre le niveau des relations des hommes entre eux et le niveau des relations des hommes aux choses.

Rappelons d'abord brièvement que les sociétés modernes ont connu un processus historique de différenciation des rapports sociaux entre deux ordres fondamentaux : l'économique et le politique. Ce processus est analysé notamment par Louis Dumont dans *Homo aequalis. Genèse et épanouissement de l'idéologie économique*. L'ordre économique, issu de la montée en puissance de l'individualisme, est basé sur les rapports entre les hommes

⁷¹ G. Simmel, *op. cit.*, p. 197.

⁷² *Ibidem*, p. 198.

⁷³ *Ibidem*, p. 186. Voir également l'introduction générale de ce mémoire, *supra*, pp. 4-6.

⁷⁴ B. Théret, « Les médiations symboliques entre économie et politique. Simmel au delà et en deçà de Marx », in J-Y. Grenier, *A propos de Philosophie de l'argent de Georg Simmel*, Paris, L'Harmattan, 1993, pp. 189-216.

et les choses tandis que l'ordre politique s'intéresse prioritairement aux rapports qu'entretiennent les hommes entre eux. Mais ce mouvement de différenciation de la société ne doit pas être confondu avec une séparation radicale de l'économie et de la politique⁷⁵.

Il a en effet une double dimension analysée par Simmel dans la partie synthétique de sa *Philosophie de l'argent*. S'il correspond bien à une séparation de l'ordre économique par rapport à l'ordre politique au moment où diverses « provinces de vie » se séparent et s'autonomisent ; il est en même temps distanciation et hiérarchisation des pratiques économiques et politiques au sein même de chaque ordre. L'ordre économique marchand régi par une logique d'accumulation de choses et / ou de signes représentatifs de ces choses dispose en effet toujours de sa propre sphère de pratiques politiques. De même l'ordre politique est finalisé par des processus d'accumulation de pouvoir sur des hommes qui ont leur propre économie. A l'intérieur de chaque ordre subsistent donc des pratiques relevant à la fois des logiques économique et politique. Ainsi, par exemple, la politique existe toujours au sein de l'ordre économique mais elle est le plus souvent instrumentalisée à des fins économiques⁷⁶.

La *Philosophie de l'argent* de Georg Simmel nous permet de comprendre comment la distanciation de l'économie et de la politique dans l'ordre économique des sociétés modernes permet l'émergence du désir de l'objet détaché du sujet. Or, dès lors qu'apparaît entre les individus et les objets une distance, se pose la question de l'intermédiation entre le niveau de l'économie et celui de la politique (tels que définis précédemment). Il est donc nécessaire qu'un opérateur symbolique assure simultanément la distanciation-hiérarchisation et la correspondance entre ces deux niveaux. Cet opérateur est la monnaie au sein de l'ordre économique. Il s'agit d'un autre aspect du lien social : la monnaie est la médiation symbolique qui assure l'unité de l'ordre économique dans son mouvement de reproduction⁷⁷.

Mais en raison de la séparation des ordres économique et politique, la monnaie n'a pas le monopole de la représentation du tout social dans les sociétés modernes, comme elle a pu et peut l'avoir encore dans des sociétés peu différenciées comme par exemple celle des 'Aré'aré en Mélanésie présentée par Daniel de Coppet dans *La Monnaie souveraine*⁷⁸. Théret, dans la lignée de Simmel, écrit que « le processus de cohésion sociale s'appuie sur et reproduit

⁷⁵ Cf. la citation de Karl Polanyi, *supra*, p. 22.

⁷⁶ On peut constater ici que la plupart des économistes – y compris parmi les hétérodoxes – font dériver le politique de l'économique et le reconstruisent à partir de différentes notions économiques (échecs de marché, régulation des monopoles, etc.). Mais ce faisant, on réduit le politique au simple instrument d'un ordre marchand fondamentalement autosuffisant.

⁷⁷ Nous avons par ailleurs vu dans la section un de ce chapitre, que la monnaie permettait notamment l'unification du système des dettes sociales et privées.

plusieurs représentations à la fois concurrentes et complémentaires de la totalité sociale, plusieurs médiations symboliques entre l'individu et le tout qui participent à la définition des identités »⁷⁹. Ainsi, selon Simmel, le droit ou l'intellectualité vont dans le même sens que la monétarisation des rapports économiques. En fait le droit peut être considéré comme l'équivalent fonctionnel dans l'ordre politique de la monnaie dans l'ordre économique⁸⁰.

L'approche de Simmel, plus encore que celle de Marx nous montre clairement que la monnaie est un lien social fondamental dans les sociétés modernes. Il est pourtant possible d'élargir quelque peu ce cadre de manière à le rendre transhistorique, la monnaie existant comme lien dans tout type de société. Pour cela, il est nécessaire de s'intéresser maintenant à l'approche « substantive » de l'économie de Karl Polanyi.

§3 L'apport de Karl Polanyi à la théorie de la monnaie⁸¹

Karl Polanyi est un auteur très important pour nous. En utilisant l'anthropologie économique, il s'attaque en effet avec force à l'approche dominante de l'économie qualifiée par lui de *catallactique*⁸². Selon celle-ci, le marché autorégulateur serait une forme d'organisation quasi universelle de la société et non une exception propre aux seules sociétés modernes. Cette forme serait simplement devenue dominante au cours de l'histoire après être longtemps restée marginale. La monnaie en tant qu'instrument permettant de faciliter les échanges est alors considérée comme allant de pair avec cette organisation. En conséquence, les économistes ont généralement tendance à voir des marchés partout où il y a de la monnaie, et inversement ils ignorent le plus souvent des traces de commerce ou de monnaie existant dans des sociétés à l'évidence dépourvues de marché.

Pour sortir de cette vision myope de l'économie dans laquelle l'ensemble des faits sociaux ne sont vus qu'au regard de la situation contemporaine, il convient d'abord selon Polanyi de construire une science économique au sens bien plus large et dont l'anthropologie serait une branche fondamentale. L'économie n'est alors plus catallactique mais *substantive*.

⁷⁸ D. de Coppet, « Une monnaie pour une communauté mélanésienne comparée à la nôtre pour l'individu des sociétés contemporaines », in M. Aglietta, A. Orléan (dir.), *La monnaie souveraine*, Paris, Odile Jacob, 1998, pp. 159-211.

⁷⁹ B. Théret, « De la dualité des dettes et de la monnaie dans les sociétés salariales », *op. cit.*, p. 256.

⁸⁰ B. Théret, « Souveraineté et légitimité de la monnaie. Monnaie et impôt », in M. Aglietta, A. Orléan (dir.), *Souveraineté, légitimité de la monnaie*, Paris, AEF / CREA, 1995, p. 74.

⁸¹ Nous utiliserons principalement deux des ouvrages majeurs de Karl Polanyi que sont *La grande transformation. Aux origines politiques et économiques de notre temps* (*The great transformation*, 1944) et *Les systèmes économiques dans l'histoire et dans la théorie* (*Trade and market in the early empires. Economies in history and theory*, 1957).

⁸² Terme issu du grec et utilisé principalement par les économistes de l'école Autrichienne (Mises, Hayek, etc.). Il signifie « réconciliation dans l'échange ».

Elle est un « procès institutionnalisé d'interaction entre l'homme et son environnement qui se traduit par la fourniture continue des moyens matériels permettant la satisfaction des besoins »⁸³. L'adjectif *substantif* est utilisé car l'économie « tire son origine de la dépendance de l'homme par rapport à la nature et à ses semblables pour assurer sa survie »⁸⁴. Il est par ailleurs important d'étudier de façon séparée l'évolution des trois institutions économiques fondamentales que sont le commerce, le marché et la monnaie.

En suivant Jean-Michel Servet⁸⁵, nous nous intéresserons ici à l'analyse que fait Polanyi de la monnaie en critiquant les approches marchandes habituelles, en affirmant le caractère universel de la monnaie, celle-ci n'étant pas propre aux sociétés modernes, et enfin en explicitant les fonctions sociales de cette institution.

A) La monnaie n'est pas un objet marchand par nature

Comme nous l'avons déjà souligné dans la section un de ce chapitre, l'un des apports majeurs de Polanyi à la théorie de la monnaie se trouve dans sa critique du paradigme smithien du sauvage adonné au troc⁸⁶. Il s'oppose ainsi fortement à l'évolutionnisme sommaire décrit par la majorité des économistes depuis les classiques. Bien sûr, cette critique existait déjà auparavant. Ainsi, Marcel Mauss écrivait-il déjà dans son *Essai sur le don* (1923) : « Il ne semble pas qu'il ait jamais existé, ni jusqu'à une époque assez rapprochée, ni dans les sociétés qu'on confond fort mal sous le nom de primitives ou inférieures, rien qui ressemblât à ce qu'on appelle l'Economie naturelle. [...] Dans les économies et dans les droits qui ont précédé les nôtres, on ne constate pour ainsi dire jamais de simples échanges de biens, de richesses et de produits au cours d'un marché passé entre individus »⁸⁷. Mais Polanyi va reprendre cette critique pour la développer de manière spécifique.

La monnaie ne peut d'abord en aucun cas être considérée comme une marchandise : « Il est évident que travail, terre et monnaie ne sont pas des marchandises [car] aucun de ces trois éléments [...] n'est produit pour la vente »⁸⁸. La monnaie doit donc être étudiée comme une institution. De plus, selon Polanyi, il est tout à fait possible grâce au principe de la

⁸³ C. M. Arensberg, K. Polanyi (dir.), *Les systèmes économiques dans l'histoire et dans la théorie* (1957), trad. fr., Paris, Larousse, 1975, p. 242.

⁸⁴ *Ibidem*, p. 239.

⁸⁵ J-M. Servet, « Monnaie et lien social selon Karl Polanyi », in J-M. Servet, J. Maucourant, A. Tiran (dir.), *La modernité de Karl Polanyi*, Paris, L'Harmattan, 1998, pp. 227-260.

⁸⁶ K. Polanyi, *La grande transformation. Aux origines politiques et économiques de notre temps* (1944), trad. fr., Paris, Gallimard, 1983, pp. 72-74.

⁸⁷ M. Mauss, « Essai sur le don » (1924), in M. Mauss, *Sociologie et anthropologie*, Paris, PUF, Quadrige, 1997, pp. 149-150.

⁸⁸ K. Polanyi, *La grande transformation. Aux origines politiques et économiques de notre temps* (1944), trad. fr., Paris, Gallimard, 1983, p. 107.

*redistribution*⁸⁹ de faire circuler des produits sans intermédiaire marchand comme ce fut le cas en Egypte ancienne par exemple. Mais cela ne signifie pas que de tels pays ignoraient l'usage de la monnaie. On sait en effet que même dans les royaumes archaïques égyptiens, les impôts et salaires étaient réglés en monnaies métalliques⁹⁰.

Il est primordial de ne pas chercher à donner à la monnaie des sociétés primitives les caractéristiques que l'on attribue aux sociétés modernes. Pourtant, beaucoup d'auteurs présentent l'apparition des premières pièces de monnaie comme celle d'un instrument permettant l'expression de la rationalité économique des individus. Or, il n'en est rien ; la monnaie n'a pas toujours été l'objet marchand décrit par l'économie contemporaine. Même des auteurs qui, comme Simmel, insistent sur l'aspect social de la monnaie ont souvent tendance à considérer comme équivalentes les expressions « économie marchande » et « économie monétaire ». Nous avons en effet remarqué que pour Simmel, l'argent ne devient nécessaire qu'en raison de l'extension de la sphère des échanges. Polanyi affirme lui que l'institution monétaire est universelle (au sens de transhistorique) et existe donc dans toute société. L'analyse de la monnaie moderne de Simmel est donc pertinente, mais seulement dans un cadre bien défini. Elle ne peut – ni ne veut – par conséquent prétendre à l'exhaustivité dans sa description des phénomènes monétaires.

B) La monnaie universelle

De façon générale, pour Polanyi, l'économie n'est pas séparée du reste du social ; elle y est au contraire « encastrée »⁹¹. Ce résultat, bien différent de celui obtenu par l'approche catallactique néoclassique, est issu de l'approche substantive développée par Polanyi. Dans ce nouveau cadre où les relations sociales sont fondamentales, la monnaie dépasse largement du carcan étroit imposé par l'approche marchande. Elle y est à la fois une institution universelle et un lien social. La monnaie doit d'ailleurs selon Polanyi être considérée comme un moyen de communication similaire à la parole, à l'écriture ou aux poids et mesures⁹². Elle est ainsi un « médium de communication symboliquement généralisé »⁹³.

⁸⁹ La *redistribution* est un modèle d'intégration qui « désigne des mouvements d'appropriation en direction d'un centre, puis de celui-ci vers l'extérieur ». Le centre n'est d'ailleurs pas nécessairement l'Etat (ce peut être dans un cadre familial le père, un frère, etc.). On trouve cette définition dans C. M. Arensberg, K. Polanyi (dir.), *Les systèmes économiques dans l'histoire et dans la théorie* (1957), trad. fr., Paris, Larousse, 1975, p. 245.

⁹⁰ Cf. K. Polanyi, *Primitive, archaic and modern economies*, Boston, Beacon Press, 1968, p. 14.

⁹¹ C'est ainsi que nous traduisons le terme « *embedded* ».

⁹² *Ibidem*, p. 281.

⁹³ Pour une analyse critique particulièrement éclairante de cette vision de la monnaie, voir notamment H. Ganßmann, « La monnaie comme fait social », *Sciences de la société*, n°52, février 2001, pp. 137-157. Ganßmann explique notamment dans cet article que si la monnaie est bien un fait social présupposant le langage, son statut est toujours largement lié à l'idée de domination comme le montrent notamment Marx et Weber.

On retrouve en fait historiquement l'existence de la monnaie bien avant l'institution du marché, même si ses usages et ses formes ont énormément varié au cours du temps avant de s'adapter tardivement aux spécificités de l'économie marchande. Le marché lui-même, en tant que système autorégulateur, est relativement récent bien que l'institution du marché était selon Polanyi « tout à fait courante depuis la fin de l'Age de pierre »⁹⁴. L'antériorité de la monnaie sur le marché oblige à repenser entièrement ces deux concepts par rapport à ce que l'on croit généralement en savoir. La logique de leur articulation dans les sociétés contemporaines s'en trouve alors largement bouleversée.

Dans les sociétés marchandes modernes, l'économique devient un ordre indépendant en se désocialisant. Il s'agit du seul cas où l'économie n'est plus « encastrée » dans le reste du social. Toutefois, la séparation entre économie et politique n'est jamais totale. L'économie marchande nécessite en effet l'existence d'un principe social : la monnaie. Polanyi explique cela très clairement. Selon lui, au cours du XIX^{ème} siècle, la société « choisit de se fonder sur un mobile, celui du gain [...]. Le système du marché autorégulateur dérive uniquement de ce principe »⁹⁵. La monnaie rend justement possible l'application de la stratégie de maximisation des gains des individus. Mais l'institution monétaire au sein des sociétés modernes est ambivalente. D'un côté, elle favorise l'individualisation des rapports sociaux ; de l'autre, la monnaie en tant qu'intermédiaire assurant l'interdépendance des individus va permettre la reproduction de la société en tant que totalité. Son rôle dans la reproduction des rapports marchands est alors essentiel. La monnaie est donc simultanément condition du fractionnement et de l'unification du système⁹⁶. Nous insistons pour notre part beaucoup sur cette caractéristique duale fondamentale de la monnaie moderne.

C) Les fonctions sociales de la monnaie

Polanyi cherche également, à travers l'observation des différents usages de la monnaie définie comme universelle, à distinguer les fonctions monétaires les plus essentielles au cours de l'histoire ainsi que les conditions dans lesquelles chaque usage apparaît socialement⁹⁷. Ces fonctions sont selon lui au nombre de quatre : moyen de paiement, intermédiaire des échanges, unité de compte et réserve de valeur. Bien entendu, cela ne signifie pas qu'aucun autre usage ne peut être fait des instruments monétaires. Par ailleurs, tout objet peut *a priori* fonctionner comme monnaie. Il n'existe donc pas d'objet monétaire en soi, et de même,

⁹⁴ K. Polanyi, *La grande transformation. Aux origines politiques et économiques de notre temps* (1944), trad. fr., Paris, Gallimard, 1983, p. 71.

⁹⁵ *Ibidem*, p. 54.

⁹⁶ Cf. J-M. Servet, *op. cit.*, p. 250.

⁹⁷ Cf. K. Polanyi, *Primitive, archaic and modern economies*, Boston, Beacon Press, 1968, p. 166.

chaque fonction ne s'incarne pas forcément dans un objet unique. De plus, ces fonctions ont des origines historiques distinctes et ont donc été institutionnalisées séparément.

La fonction de paiement est la première fonction monétaire et correspond à l'usage le plus commun dans les sociétés primitives. A l'origine, le paiement permet la compensation de certaines obligations lorsque survient par exemple un mariage, une blessure ou un meurtre⁹⁸. Les usages de la monnaie sont alors limités. Avec l'évolution des sociétés, ces paiements rituels se trouvent généralement supplantés par différentes taxes, rentes ou tributs. Sous de multiples formes, la fonction de paiement se retrouve donc dans toutes les sociétés même si elle est aujourd'hui souvent assimilée à la fonction d'intermédiaire des échanges.

Pourtant, historiquement, ces deux fonctions sont bien distinctes. Tandis que la fonction de paiement permet de régler des dettes non marchandes, la fonction d'intermédiaire des échanges trouve pour sa part son origine dans la nécessité de disposer d'un intermédiaire dans les relations marchandes. La confusion existe aujourd'hui car la monnaie « à usages limités » est devenue dans les sociétés contemporaines « à tous usages »⁹⁹, dans le sens où elle permet désormais d'acquérir n'importe quel bien étant donné que les relations économiques marchandes sont aujourd'hui prépondérantes.

Polanyi insiste également sur le rôle universel d'unité de compte de la monnaie. Cette fonction permet en effet l'égalisation de différentes quantités de biens hétérogènes. S'il est évident qu'elle est importante dans le cadre d'une économie de marché, cette fonction l'est tout autant dans une économie de redistribution par exemple. Dans ce cas, elle permet de mettre en rapport les prélèvements et les rations ou salaires versés¹⁰⁰.

Enfin, il existe une fonction de réserve de valeur même si celle-ci n'est pas introduite systématiquement par Polanyi dans ses travaux sur la monnaie¹⁰¹. Cette fonction n'est en fait pas spécifiquement monétaire, et elle se trouve de plus subordonnée aux autres. En effet, elle est à la fois la perpétuation dans le temps de la fonction de paiement et liée à la fonction de compte afin de garantir une valeur en terme nominal.

En fait, en poussant jusqu'au bout l'approche substantive de l'économie développée par Polanyi, il n'est plus besoin d'analyser la monnaie par des fonctions, de manière compartimentée. La monnaie devient alors véritablement le véhicule d'un paradigme

⁹⁸ Cf. P. Rospabé, *La dette de vie. Aux origines de la monnaie*, Paris, La Découverte, 1995.

⁹⁹ C. M. Arensberg, K. Polanyi (dir.), *Les systèmes économiques dans l'histoire et dans la théorie* (1957), trad. fr., Paris, Larousse, 1975, pp. 19-20.

¹⁰⁰ K. Polanyi, *Primitive, archaic and modern economies*, Boston, Beacon Press, 1968, p. 167.

¹⁰¹ Sur la question de l'attitude équivoque de Polanyi par rapport à la fonction de réserve, voir J-M. Servet, *op. cit.*, pp. 242-243.

holiste¹⁰². Elle est ainsi une figure de la totalité sociale. Si l'on considère l'approche de Polanyi, on comprend mieux comment la monnaie joue un rôle essentiel dans toute société. Elle ne peut donc être réduite au cas particulier de l'économie de marché comme avaient tendance à le faire Marx ou Simmel. C'est en cela que l'œuvre de Polanyi est primordiale.

Seulement, en acceptant sa thèse relative à l'universalité de l'institution monétaire en tant que lien social, la question reste posée de savoir comment et pourquoi cette institution a eu lieu. Michel Aglietta et André Orléan proposent justement avec *La violence de la monnaie* une hypothèse intéressante pour tenter de répondre à ce problème.

§4 La violence de la monnaie

L'ouvrage fondateur des travaux communs d'Aglietta et Orléan sur la monnaie¹⁰³ se donne pour but de bâtir une théorie qualitative et non plus quantitative de l'organisation monétaire. Il faut donc rejeter, outre le quantitativisme myope développé par les approches économiques orthodoxes¹⁰⁴, l'ensemble des théories substantielles de la valeur dont la conséquence est nécessairement une approche dichotomique. Ainsi seulement, il peut être possible selon eux de prendre la monnaie au sérieux. Une telle théorie doit permettre « à la fois de tenir un point de vue unitaire sur la nature de la monnaie et ne pas mutiler les riches observations des historiens sur la spécificité des formes de l'organisation monétaire »¹⁰⁵. La monnaie est d'emblée appréhendée comme une institution transhistorique ainsi que le préconisait Polanyi. Il faut donc désormais qu'elle se trouve à la base de l'économie et même de l'ensemble des relations sociales. La monnaie est en effet une norme socialisante. Cela signifie que la socialité n'est pas donnée au départ comme le supposent les théories habituelles ; elle est au contraire l'aboutissement d'un processus de socialisation dans lequel l'institution monétaire joue un rôle essentiel.

Dans un tel cadre, les auteurs tentent de renouveler la lecture de la théorie des formes de la valeur de Marx¹⁰⁶ à la lumière des travaux de René Girard¹⁰⁷ desquels ils tirent notamment l'hypothèse centrale de *mimesis* (mimétisme). Selon celle-ci, l'être humain définit son désir d'être par rapport à celui des autres sujets. Cela induit un désir d'accaparement et donc une violence qui devra être canalisée par des institutions dans un processus de socialisation. Ainsi,

¹⁰² Cf. R. Chopard, « D'une analyse fonctionnelle de la monnaie à son approche "substantive" », in J.-M. Servet, J. Maucourant, A. Tiran (dir.), *op. cit.*, pp. 299-325.

¹⁰³ M. Aglietta, A. Orléan, *La violence de la monnaie*, Paris, PUF, 1982.

¹⁰⁴ Cf. M. Friedman (dir.), *Studies in the quantity theory of money*, University of Chicago Press, 1956.

¹⁰⁵ M. Aglietta, A. Orléan, *op. cit.*, p. 15.

¹⁰⁶ Cf. *supra*, pp. 49-53.

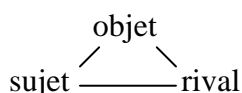
« les institutions sont issues de la violence du désir humain et [...] leur action normalisatrice sur ce désir provient de leur extériorité vis-à-vis du choc des désirs qui se contrarient les uns les autres »¹⁰⁸. Or, ce qui distingue la logique des institutions des pures rivalités intersubjectives est la souveraineté. La monnaie est la première de ces institutions permettant d'objectiver des relations intersubjectives¹⁰⁹. Ainsi, l'échange peut être conçu comme un principe de socialisation ; il correspond alors à un rapport ternaire « car il doit perpétuellement expulser la violence et réaffirmer la légitimité de l'institution médiatrice »¹¹⁰.

Examinons maintenant plus en détail le principe de la rivalité mimétique qui permet d'engendrer l'ordre social. A partir de cette hypothèse Aglietta et Orléan transforment les formes de la valeur de Marx en formes de la violence, ces deux approches ayant en commun d'aboutir finalement à la monnaie comme lien social. Cela permet à ces auteurs de renouveler totalement le cadre d'analyse habituel de la monnaie.

A) Le désir mimétique à l'origine du social

Le point de départ de cette analyse se trouve dans l'hypothèse fondatrice selon laquelle le rapport humain fondamental est le désir. Or, le désir humain est un désir de l'être, chaque individu souffrant d'un manque d'être. Chacun recherche donc le but de son désir à travers un autre qui se trouve dans la même situation. Le désir a ainsi une structure mimétique. En conséquence, « désirer l'être, c'est imiter le désir de l'autre »¹¹¹. Mais l'autre ne reste pas un simple modèle passif ; il se rebelle en effet contre cette tentative d'objectivation qui mutile son propre désir d'être, et devient alors *rival* ; il est alors simultanément modèle et obstacle.

Dans cette structure, le désir ne va se porter sur l'objet qu'en tant que celui-ci est désigné par le rival. Les auteurs en déduisent que « l'avoir est une métonymie de l'être : désignant l'avoir, on désigne l'être »¹¹². C'est ainsi que l'accaparement devient forme du désir, car impliqué par la rivalité mimétique. Le véritable sujet social n'est alors plus l'individu libre mais le triangle représentant le rapport mimétique élémentaire :



¹⁰⁷ Notamment R. Girard, *La violence et le sacré* (1972), Paris, Hachette, Pluriel, 2000, et R. Girard, *Des choses cachées depuis la fondation du monde*, Paris, Grasset, 1978.

¹⁰⁸ M. Aglietta, A. Orléan, *op. cit.*, p. 29.

¹⁰⁹ Ce point est à rapprocher de la thèse centrale de Simmel. Cf. *supra*, pp. 53-59.

¹¹⁰ M. Aglietta, A. Orléan, *op. cit.*, p. 33.

¹¹¹ *Ibidem*, p. 34.

¹¹² *Ibidem*, p. 34.

A partir de cette relation, on est mieux à même de comprendre les raisons de la contradiction entre valeur d'usage et valeur d'échange, celles-ci étant les deux faces opposées et cependant indissociables d'un même rapport : « La valeur d'usage est l'objet en tant qu'il est désigné par le rival comme objet du désir du sujet. La valeur d'échange est l'obstacle que le rival place devant le désir acquisitif du sujet »¹¹³. Aglietta et Orléan en déduisent que la valeur d'usage permet de détourner et de canaliser la violence car en l'absence de l'objet, « le face à face du sujet et de son rival est dominé par le désir de s'emparer directement de la personne de l'autre »¹¹⁴. Or, cela conduirait à un anéantissement réciproque, la mort étant au bout de l'apaisement du désir. C'est pourquoi il peut être important pour une société de détourner le désir vers l'accaparement des objets. Toujours est-il que tout ordre social est, selon ces auteurs, fondé sur la violence.

B) Des formes de la valeur aux trois formes de la violence

Sur cette base, les deux auteurs se proposent de relire « ce joyau de l'esprit humain qu'est la théorie des formes de la valeur de Marx »¹¹⁵. Ainsi, les formes de la valeur sont transposées en trois formes de la violence.

- La violence essentielle (F I) :

La première forme de la violence correspond à la forme F I de la valeur de Marx :

$$\text{quantité } a \text{ de l'objet A} = \text{quantité } b \text{ de l'objet B}$$

Elle est obtenue par *séparation* ou scission. Selon Marx, celle-ci ne correspond qu'en apparence une relation symétrique. En réalité, il s'agit d'une double forme asymétrique dans laquelle la marchandise se trouve confrontée à elle-même dans ses deux formes opposées que sont la valeur d'usage et la valeur d'échange. Ce qui est présenté par Marx comme l'impossibilité d'être à la fois le représentant et le représenté est relu par Aglietta et Orléan dans la logique du rapport fondamental sujet-objet-rival, c'est à dire dans le cadre de la rivalité mimétique. A la permutation sans fin des positions « forme relative » et « forme équivalent » est substituée la permutation sans fin du couple sujet-modèle/rival. Celle-ci est le siège d'une violence irréductible appelée « violence essentielle », liée au désir de capture existant dans le désordre initial des relations interindividuelles indifférenciées.

¹¹³ *Ibidem*, pp. 34-35.

¹¹⁴ *Ibidem*, p. 35

- *La violence réciproque* (F II) :

La généralisation de la forme F I donne pour Marx la forme développée de la valeur ou F II. Celle-ci correspond chez Aglietta et Orléan à la « violence réciproque » obtenue par *contagion mimétique*. Cette généralisation entraîne la prolifération et l'entrelacement des figures élémentaires sujet-objet-rival qui sont censées devenir des éléments du social. Mais loin d'aboutir à un ordre, c'est le chaos et la confusion de tous contre tous qui sont obtenus. On est alors au paroxysme de la confusion. « De l'antagonisme élémentaire du désir, on est passé à la violence généralisée de la concurrence universelle »¹¹⁶. Ainsi, alors que pour les néoclassiques, la concurrence est source d'équilibre, la forme F II – autrement dit la concurrence sans monnaie – est ici nécessairement une forme de crise ; elle est donc fortement instable et éphémère. Pour sortir de cette situation, la solution doit se trouver dans la violence elle-même. C'est en effet d'elle qu'est issue la troisième étape du processus de socialisation qui va finalement aboutir à la monnaie.

- *La violence fondatrice* (F III) :

La socialisation des rivaux va se faire contre l'un d'entre eux qui se trouve alors expulsé. « Par un retournement unanime, la violence sacrifie arbitrairement un objet de la consommation pour les membres de la communauté. Cet objet est donc bien élu par l'acte qui l'exclut »¹¹⁷. Cette forme F III correspond à la forme « monnaie » de la valeur. C'est ici que la parenté avec Marx est la plus évidente, dans l'*élection-exclusion* de la victime émissaire, élection-exclusion de la marchandise monnaie qui, en étant choisie comme équivalent général, est en même temps exclue de la communauté des équivalences. L'objet exclu ne peut lui-même avoir d'expression de valeur puisque l'inverse de F III est F II, c'est à dire la situation de crise. L'exclusion d'un élément le rend extérieur aux autres et permet donc son objectivisation. Dorénavant, l'ensemble des potentialités destructrices contenues dans F II est concentré sur la monnaie. C'est la seule solution pour rompre l'enchaînement de la violence réciproque et aboutir à une forme stable, engendrant une réalité sociale nouvelle : l'institution régulatrice. Celle-ci discipline alors les rapports des échangistes rivaux parce qu'elle leur est extérieure et ainsi, elle supprime le basculement vers l'indifférenciation.

¹¹⁵ *Ibidem*, p. 34.

¹¹⁶ *Ibidem*, p. 40.

¹¹⁷ *Ibidem*, p. 41.

L'institution de la monnaie est donc bien le moment décisif du processus de socialisation. Désormais, les rivalités des échangistes deviennent des différences exprimables dans un espace commun où la monnaie est un tiers régulateur. Dès lors, elle est une forme de l'unité et de l'homogénéité qui n'est pas le chaos indifférencié. « Elle est la société en tant que force unique par opposition à tous les échangistes particuliers »¹¹⁸.

Cette explication de l'institution monétaire comme un moyen de canaliser la violence n'est cependant pas exempte de limites comme le souligne notamment Jacques Sapir¹¹⁹. Ce dernier explique ainsi que la vision de la violence issue des thèses de Girard est avant tout axée sur un rapport d'individu à individu. Or, c'est ne considérer qu'un des aspects de la violence ; un autre, tout aussi important, est alors occulté. En effet, la violence peut très bien s'exercer sur un groupe et non sur un individu particulier. Il est ainsi plus facile de condamner et d'exécuter dans l'anonymat de la masse que dans la relation de face à face, comme l'ont montré les grandes tragédies collectives au cours du XX^{ème} siècle.

Par ailleurs, comme le fait remarquer Jean Cartelier¹²⁰, la monnaie n'est qu'un des résultats possibles du processus de canalisation de la violence. Ainsi, la loi ou le sacré constituent autant de solutions alternatives. Cependant, la théorie d'Aglietta et Orléan demeure extrêmement suggestive. Elle rappelle notamment que la monnaie est mortelle : « Ce que la violence a fait elle peut toujours le défaire »¹²¹. Sur cette base, ces auteurs construisent ainsi dans le chapitre trois de *La violence de la monnaie* une théorie très complète des crises monétaires. Enfin, si la doctrine libérale considère la genèse pacifique de l'ordre social au moyen du jeu harmonieux des intérêts individuels, l'approche par la canalisation de la violence que nous venons de présenter est sans doute plus en phase avec la réalité historique de nos sociétés.

*

* *

S'ils abordent tous la monnaie comme un rapport social, les auteurs étudiés dans cette section le font de manière très différente les uns des autres. Doit-on pour autant se contenter d'adopter une explication, jugée particulièrement pertinente, et rejeter les autres ? Bien

¹¹⁸ *Ibidem*, p. 42.

¹¹⁹ Cf. J. Sapir, *Les trous noirs de la science économique. Essai sur l'impossibilité de penser le temps et l'argent*, Paris, Albin Michel, 2000, p. 198.

¹²⁰ Cf. J. Cartelier, *La monnaie*, Paris, Flammarion, Dominos, 1996, p. 104.

¹²¹ M. Aglietta, A. Orléan, *op. cit.*, p. 42.

évidemment non. Certes, la monnaie n'est pas expliquée par chaque auteur de la même manière, mais cela tient d'abord à une perspective, à un point de vue particulier à chacun. Mais pour qui veut comprendre pleinement l'aspect social de la monnaie, il est important d'aller au-delà de ces divergences et de s'intéresser à *tous* ces auteurs. Leurs thèses exposées successivement sont alors bien loin d'un assemblage artificiel d'idées se réfutant mutuellement. Au contraire en mettant chacune en lumière un aspect souvent négligé ailleurs, elles se complètent et trouvent un intérêt nouveau.

Par ailleurs, nous pensons que par delà leurs nombreuses divergences, on peut trouver une démarche commune et une unité profonde au niveau épistémologique entre les thèses développées par ces auteurs : le holisme méthodologique. Bien sûr, tous ces auteurs s'intéressent de très près à l'individualisme *politique* caractéristique des sociétés modernes mais leur approche méthodologique relève quant à elle du holisme. Cela nous permet d'affirmer qu'il y a bien une même idée qui traverse chacune des thèses exposées jusqu'à présent, à savoir la nécessité d'une approche de la monnaie prenant en compte sa dimension globale, collective. Chacun des auteurs étudiés ici explique en effet à sa façon l'importance du lien social formé par la monnaie. Cela implique de considérer la société comme une entité distincte de la somme des individus qui la composent.

Ainsi Marx, s'il ne parvient pas à se détacher du concept classique de monnaie marchandise – ce qui limite évidemment fortement sa théorie – , explique néanmoins que la monnaie est d'abord et avant tout un rapport social, même si celui-ci est généralement masqué par le fétichisme. Il pose alors les premières pierres d'un édifice qui ne cessera de se construire par la suite. Simmel développera plus tard une autre vision de la monnaie moderne dans laquelle cette dernière est enfin affranchie de toute référence à une quelconque marchandise pour devenir une pure médiation sociale. Par la monnaie, chaque individu est en contact avec la société considérée comme une totalité. Cela représente un progrès majeur mais l'analyse de la monnaie reste toujours cantonnée au seul cadre des sociétés contemporaines. Polanyi, pour sa part, dépasse ce cadre étroit et appréhende ainsi la monnaie comme une institution universelle, transhistorique. La monnaie est alors considérée comme un lien social qui cimente cette fois toute société, de la plus archaïque à la plus contemporaine. Son institution dépasse ainsi largement le cadre de la libre volonté d'individus modernes vivant dans une société marchande. Nous sommes ici bien loin de l'approche instrumentale développée par les économistes néoclassiques. Aglietta et Orléan posent enfin l'hypothèse que la monnaie, en tant qu'institution canalisatrice de la violence inhérente aux relations interindividuelles, joue un rôle majeur dans l'apparition de la socialité. La monnaie est alors au plus haut point un lien social car c'est elle qui lie en une même communauté des individus

hétérogènes et permet donc à la société d'exister réellement en tant que telle. Toujours est-il que la monnaie demeure nécessairement ambivalente. Comme nous le font remarquer Marx, Aglietta et Orléan¹²², derrière la liberté qu'accorde incontestablement la possession de monnaie se trouve en effet toujours une distribution du pouvoir et la domination des uns sur les autres même si cet aspect du fait monétaire se trouve bien souvent occulté.

¹²² Mais aussi des auteurs comme M. Weber, *Economie et société* (1922), trad. fr. , 2 tomes, Paris, Pocket, 1995.

Conclusion du chapitre 1

Si la monnaie est clairement une réalité ambivalente, symbole à la fois de la liberté individuelle et d'une irréductible souveraineté, elle possède toujours nécessairement une dimension globale. C'est ce que nous avons tenté de montrer à travers ce premier chapitre. Mais la dimension holiste de la monnaie demeure elle-même un phénomène complexe, que l'on ne peut aborder qu'en considérant ensemble chacune de ses composantes. Nous avons développé au long de ces quelques pages celles qui nous apparaissaient comme les plus fondamentales. La monnaie possède clairement une dimension holiste dont nous avons présenté les facettes principales tout au long de ce premier chapitre. Or, cette dimension ne peut être prise correctement en compte par l'individualisme méthodologique. Ainsi, des tentatives de l'économie dominante telles les MGI se révèlent vaines au bout du compte. La thèse défendue dans ce mémoire se trouve donc corroborée : si l'on souhaite étudier la monnaie en considérant correctement sa dimension globale, l'approche holiste se révèle bien plus performante que l'approche strictement individualiste.

Ainsi, la monnaie permet le règlement des dettes, que celles-ci prennent la forme de l'antique dette de vie ou bien des dettes privées ou sociales contemporaines. L'importance de la dette est un point commun à toute société, qu'elle soit primitive ou moderne. En même temps, bien qu'étant toujours l'expression de la souveraineté, la monnaie ne peut être purement et simplement imposée par l'Etat comme le prétend la théorie de Knapp par exemple. La question de la légitimité n'est pas si simple ; elle doit au contraire se construire sur la base de relations de confiance, d'habitude ou de foi. C'est pourquoi la confiance ne peut également en aucun cas être réduite à l'acceptation rationnelle de chaque individu considéré comme un *homo æconomicus*. Confiance ou défiance dans la monnaie sont par ailleurs largement liées à l'ordre ou au désordre social comme le montre clairement l'exemple de la Russie développé dans la section trois de ce chapitre.

La monnaie n'est donc pas neutre et ne peut être considérée comme un simple voile posé sur les échanges. Au contraire, la monnaie est ce sans quoi aucune économie ne pourrait exister puisqu'elle fait de l'ensemble des individus une société. L'économie de marché ne saurait donc fonctionner sans une monnaie jouant le rôle d'un médiateur social. C'est ce que nous explique notamment Georg Simmel dans sa *Philosophie de l'argent*. Karl Polanyi va même encore plus loin en affirmant que la monnaie est un lien social quelle que soit la société où elle existe, même si elle prend des formes très différentes au cours de l'histoire.

La monnaie est ainsi liée à chaque aspect de la vie sociale, et ce aujourd'hui comme par le passé. On peut dire avec Marcel Mauss qu'elle est un « fait social total »¹²³, ou selon l'expression de Polanyi qu'elle est « encastrée » dans le social. Elle est donc un moyen essentiel de socialisation des individus comme nous le montre d'ailleurs la grande majorité des travaux des sociologues sur la monnaie¹²⁴. Cette dernière est l'articulation entre l'infiniment petit que représente chacun et la société figurant la totalité. Or, pour comprendre ce rôle social de la monnaie, il est nécessaire d'aller au delà des approches habituelles des économistes.

Selon nous, pour prendre pleinement en compte la dimension holiste de la monnaie, il faut aborder cette dernière à un niveau global, macroéconomique. S'il est important de comprendre, comme nous avons tenté de le faire, que la monnaie possède toujours une dimension holiste, il faut maintenant aller plus loin en nous intéressant au rôle joué par la monnaie dans les économies de marché. Les pratiques monétaires considérées comme universelles préexistent, nous l'avons vu, à la naissance de l'économie marchande. C'est pourquoi il est important de remettre la monnaie à la base de l'économie et non plus en position subordonnée comme c'est le cas dans les approches néoclassiques. C'est ce que nous tenterons de faire au cours du deuxième chapitre de ce mémoire dont l'objectif sera la présentation d'une approche holiste de la monnaie dans le cadre des sociétés marchandes contemporaines.

¹²³ M. Mauss, « Essai sur le don » (1924), in M. Mauss, *Sociologie et anthropologie*, Paris, PUF, Quadrige, 1997, p. 274.

¹²⁴ Cf. H. Ganßmann, « La monnaie comme fait social », *Sciences de la société*, n°52, février 2001, pp. 137-157.

CHAPITRE 2

LA MONNAIE COMME SYSTEME DE PAIEMENT

La théorie économique traditionnelle cherche à penser la monnaie comme une simple conséquence du marché. Les échanges seraient fondamentalement réels et la monnaie ne viendrait se greffer à ce système que dans une position subalterne. Tout au plus est-elle alors un instrument permettant aux agents de faciliter les transactions, mais le cadre reste celui d'un marché fondamentalement autosuffisant. Or, cette démarche dichotomique ne peut que se révéler vaine car elle néglige la dimension holiste de la monnaie présentée dans le chapitre précédent. La monnaie est de plus un lien social transhistorique. Etant logiquement antérieure aux relations de marché, elle doit par conséquent être considérée comme un *a priori* nécessaire à la construction d'une théorie économique. Cela revient à affirmer que l'économie est d'emblée monétaire et que le marché ne peut fonctionner sans monnaie.

Comment alors construire *une théorie économique du marché* acceptable ? Il nous paraît intéressant, dans le cadre d'un mémoire consacré à l'approche holiste de la monnaie, de présenter dans ce deuxième chapitre la théorie des « systèmes de paiement » développée notamment par Jean Cartelier¹. Tout d'abord, il est nécessaire, afin d'éviter les écueils rencontrés par la théorie orthodoxe, de respecter les deux exigences suivantes² : les individus doivent d'une part être libres d'agir en ignorant la situation de l'ensemble de l'économie ; et d'autre part, le résultat de leurs actions doit pourtant dépendre du comportement d'autrui. Il doit donc y avoir à la fois décentralisation et interdépendance. La décentralisation implique la possibilité pour les agents d'effectuer des transactions sans que l'économie ne soit nécessairement en situation d'équilibre, et l'interdépendance signifie que de telles actions ont alors une sanction sociale (la sanction du marché). Dans ce cadre, le lien social est fait d'interdépendance involontaire entre des actions volontaires ; cela signifie que des conséquences collectives existent aux actions décentralisées des individus. De même, la rationalité des agents est nécessairement limitée. S'ils pouvaient faire des anticipations rationnelles, il n'y aurait alors plus besoin de marché au sens où nous l'avons défini. En fait, nous cherchons à retrouver l'image que tout un chacun se fait du marché (y compris les

¹ On se référera principalement à quatre textes de J. Cartelier : *La monnaie*, « Monnaie et système de paiement. Le problème de la formation de l'équilibre » et « Payment systems and dynamics in a monetary economy », « La monnaie. Du concept économique au rapport social », ainsi qu'à un article écrit conjointement par Aglietta et Cartelier : « Ordre monétaire des économies de marché » (Voir les références complètes en bibliographie à la fin de ce mémoire).

² Cf. J. Cartelier, *La monnaie*, Paris, Flammarion, Dominos, 1996, pp. 60-61.

économistes classiques tels Smith, Ricardo, etc.) mais que les théories économiques orthodoxes cherchent – mais ne parviennent pas malgré leur formalisation – à décrire³.

La monnaie étant le lien social par excellence, elle rend justement possible l'essor de l'économie de marché par l'objectivation qu'elle permet des relations intersubjectives⁴. La coordination par le marché est donc indissociable de la monnaie qui représente en fait la forme minimale de l'accord marchand. Fondamentalement, la transaction, acte de base d'une économie de marché, est un acte bilatéral et non multilatéral. Mais la coordination par le marché signifie que chaque transaction est reliée à toutes les autres par l'utilisation de la monnaie lors de sa réalisation. La monnaie ne doit alors pas être posée comme un simple bien économique mais au contraire comme une hypothèse institutionnelle, un ensemble minimal de règles du jeu sur lesquelles va se développer l'économie. L'aspect organisationnel est ici fondamental. Dans ce cadre nouveau, « la monnaie, ou système de paiement, est l'institution qui rend possible la coordination des actions économiques des individus »⁵. Ceci correspond par ailleurs parfaitement à la vision de la monnaie développée par le sociologue allemand Heiner Ganßmann selon laquelle « la monnaie comme fait social est fondée sur un ensemble élaboré de règles »⁶.

Dans une première section, nous verrons que la monnaie est une réalité duale : elle peut être décrite soit sous forme d'instruments de compte et de paiement, soit sous forme de système. Nous nous attacherons à expliquer l'intérêt qu'il peut y avoir à privilégier ici une approche en terme de système de paiement. Nous présenterons alors dans la deuxième section les composantes de base de cette notion. Celles-ci sont au nombre de trois : l'unité de compte nominale, le monnayage et le principe de règlement des soldes. Nous verrons qu'apparaissent alors en pleine lumière des problèmes passés complètement inaperçus dans le cadre de la théorie néoclassique. Ainsi, il existe dans les sociétés marchandes des rapports sociaux hétérogènes puisque dans une économie salariale, tout le monde n'a pas accès au monnayage. Cela nous amènera, au cours de la troisième section, à expliquer les raisons de la cohésion et de la pérennité des systèmes de paiement modernes fondés sur le crédit.

³ Si l'existence et l'unicité de l'équilibre général ne posent désormais plus de problème théorique majeur, ce n'est pas le cas de l'analyse de sa stabilité, autrement dit de la théorie de la formation des prix. La solution du tâtonnement walrasien, bien que peu satisfaisante, est encore utilisée aujourd'hui. Par ailleurs, les travaux de Sonnenschein, Mantel et Debreu au cours des années soixante-dix indiquent que sous les hypothèses habituelles, rien ne permet d'assurer la stabilité de l'équilibre général.

⁴ Voir notamment le paragraphe sur Simmel, *supra*, pp. 53-59.

⁵ J. Cartelier, *op. cit.*, p. 61.

⁶ H. Ganßmann, « La monnaie comme fait social », *Sciences de la société*, n°52, février 2001, p. 143.

SECTION 1 - INSTRUMENTS OU SYSTEME MONETAIRES ?

La réalité de ce que l'on nomme communément la monnaie n'est pas facile à saisir. Il existe en effet une confusion possible entre les instruments concrets auxquels on attribue la qualité de monétaires et la monnaie dotée de l'ensemble de ses fonctions. Cela a conduit nombre d'économistes à s'aventurer sur une voie erronée consistant à ne considérer comme monnaie que des instruments représentant une monnaie « pleine » ou « parfaite ». Nous expliquerons en quoi cette quête de la monnaie pleine relève généralement d'une utopie métalliste, d'une confusion lourde de conséquences entre monnaie et métal précieux. Il est pourtant fondamental de toujours savoir à quel niveau on se situe lorsque l'on parle de monnaie. C'est pourquoi nous établirons une distinction nette entre les divers instruments servant aux individus de moyens de compte ou de paiement, et la monnaie au sens global, c'est à dire abstraction faite de ses manifestations concrètes particulières. Dans le dernier cas, il peut être intéressant, nous le verrons, de raisonner en termes de système monétaire⁷.

§1 La recherche utopique d'une monnaie pleine

Selon certains économistes, la spécificité de la monnaie serait de réunir l'ensemble des fonctions habituellement identifiées afin d'être ainsi « pleine »⁸ ou encore « parfaite ». Une monnaie n'assumant pas toutes les fonctions est, elle, dénigrée et considérée comme « partielle », voire « mauvaise ». L'avantage d'une telle approche est de présenter la monnaie sous un aspect relativement unitaire et homogène. On peut ainsi clairement séparer ce qui est monnaie de ce qui ne l'est pas. Cependant, cette théorie ne s'ancre dans aucune réalité concrètement observable. La théorie de la monnaie pleine repose sur un pur idéal qui ne saurait correspondre qu'à des situations au mieux exceptionnelles. Il s'agit d'une vision extrêmement réductrice et simpliste du fait monétaire.

Une autre raison majeure la rend tout aussi insatisfaisante. Cette théorie constitue en effet l'aboutissement d'un courant de pensée considérant la monnaie comme étant nécessairement une marchandise, un métal possédant une valeur intrinsèque ; sa matière sert ainsi à la fois d'étalon, de moyen de réserve et de forme des moyens de paiement. La monnaie apparaît alors comme neutre vis-à-vis du fonctionnement réel de l'économie. Or, cette théorie relève d'une erreur, d'un raccourci de raisonnement considérable qui consiste à assimiler la

⁷ Nous reprenons la distinction qui fait l'objet de cette section à Jérôme Blanc. Cf. J. Blanc, *Les monnaies parallèles, unité et diversité du fait monétaire*, Paris, L'Harmattan, 2000, pp. 37-53.

⁸ Cf. J. Blanc, *op. cit.*, pp. 38-42.

monnaie à un métal précieux. Ainsi, contrairement à ce que prétendent les partisans de la théorie de la monnaie pleine, une pièce d'or servant de moyen de paiement n'est pas pour autant étalon des valeurs : le véritable étalon est le métal et non la pièce elle-même. De plus, les agents ne comptent généralement pas au moyen d'un poids d'or mais utilisent plutôt une unité de compte nationale qui, elle, se réfère en or. L'idée métalliste de la monnaie pleine suppose donc un effacement de l'unité de compte qui est censée représenter un poids fixe de métal étalon ; l'unité de compte ne possède donc aucune existence autonome digne d'être prise en compte. On ne voit alors plus que le métal à partir duquel il semble que l'on calcule et que l'on paie, d'où une assimilation des deux fonctions précitées au métal et l'estimation que le moyen de paiement sert d'étalon des valeurs. On perd toutefois largement de vue la réalité des pratiques monétaires dans lesquelles compte et mesure se font en unité de compte nationale.

Si cette version dure n'est, au fond, pas défendue par beaucoup d'auteurs⁹, nombreux sont en revanche les partisans d'une approche plus souple de la monnaie pleine¹⁰. Celle-ci devient alors un souhait, un idéal vers lequel il faudrait tendre. Mais la réalité de la monnaie ne correspond pas à cette unité théorique dont la quête ne peut que se révéler vaine. Les pratiques monétaires ne laissent en effet pas apparaître une monnaie pleine ; elles sont au contraire le plus souvent fragmentées et cloisonnées. Les formes concrètes de la monnaie sont donc toujours multiples et partielles.

§2 La diversité des instruments monétaires

Les instruments monétaires sont en effet extrêmement variés, propres à chaque société et à chaque période de l'histoire. Ils correspondent à l'application concrète des fonctions de base de la monnaie – qui semblent assez universellement partagées – à savoir la possibilité de régler les dettes et de compter¹¹. Il existe donc une autre articulation entre les fonctions attribuées à la monnaie et les divers instruments monétaires que celle proposée par les théoriciens de la monnaie pleine.

⁹ Bien que certains s'en rapprochent d'assez près, par exemple, Charles Rist dans son *Histoire des doctrines relatives au crédit et à la monnaie depuis John Law jusqu'à nos jours* (1938), Paris, 2^{ème} édition, Sirey, 1951. Cet auteur insiste toutefois sur la nécessité et l'importance d'une analyse spécifiquement monétaire.

¹⁰ Voir notamment J. R. Hicks, *Critical essays in monetary theory*, Oxford, Clarendon Press, 1967, p. 2. Hicks, s'il développe quant à lui une pensée non métalliste, qualifie toutefois la monnaie de « *fully developed* » si elle assume les trois fonctions traditionnelles et de « *partial* » si elle n'assume pas celle de réserve.

¹¹ La fonction de réserve de valeur n'est pas spécifiquement monétaire et relève davantage du financier, d'autres actifs plus ou moins liquides pouvant également jouer ce rôle. De plus, appliquée à la monnaie, cette fonction procède des deux autres et en est largement dépendante. Cf. *supra*, p. 63.

Historiquement, on ne peut considérer une hiérarchie d'apparition des fonctions monétaires puisque ces dernières sont considérées comme des principes invariants de la monnaie¹². Les instruments, en revanche, peuvent être classés selon leur ordre d'apparition dans les diverses sociétés humaines. Ainsi, les économistes s'accordent généralement pour reconnaître une certaine primauté aux instruments servant d'intermédiaire des échanges, qui auraient permis de rompre le troc. Cela signifie selon eux qu'il existerait une primauté de la *fonction* de paiement. Certains mettent toutefois en avant la nécessité pour l'intermédiaire des échanges d'être d'abord et avant tout réserve de valeur¹³. L'espace des échanges dans les sociétés anciennes impliquerait en effet que la valeur des moyens de paiement se conserve bien. Cependant, les apports de l'histoire et de l'anthropologie nous incitent à penser que le premier « outil » monétaire à être effectivement utilisé par les hommes fut l'unité de compte. Il est en effet possible que des richesses circulent sans qu'un instrument de paiement matérialisé et unique soit nécessaire. Ainsi, dans les sociétés fondées sur des systèmes redistributifs par exemple, la circulation effective de la richesse nécessitait avant tout une unité de calcul monétaire¹⁴. L'unité de compte se développe donc le plus souvent avant l'apparition d'instruments servant concrètement d'intermédiaire dans les échanges¹⁵.

En fait, conceptuellement, tout échange, qu'il soit réalisé au moyen d'un instrument monétaire de paiement ou par ce que l'on nomme habituellement le troc, nécessite que l'on évalue les biens échangés, c'est à dire que l'on se mette d'accord sur l'équivalence existant entre les biens. Cela revient à dire que même le troc suppose une unité de compte. Or, l'unité de compte signifie la monnaie. Keynes écrivait ainsi : « L'Age de la Monnaie a succédé à l'Age du Troc aussitôt que l'homme a adopté une monnaie de compte »¹⁶. Mais si une monnaie de compte est nécessaire dès lors qu'a lieu un échange intégré dans une logique sociale, cela signifie qu'il n'y a en fait jamais eu « d'Age du troc »¹⁷, ce dernier correspondant seulement à une fable d'économistes, comme nous l'avons déjà expliqué à plusieurs reprises au long de ce mémoire.

Toujours est-il qu'il ne peut y avoir de monnaie au sens global que si les fonctions de compte et de paiement sont assurées simultanément par différents instruments monétaires

¹² En fait, cela peut être discuté ; Polanyi considère que les usages monétaires apparaissent socialement à des périodes différentes. Cf. *supra*, pp. 62-63.

¹³ Cf. C. Rist, *op. cit.*

¹⁴ Cf. C. M. Arensberg, K. Polanyi (dir.), *Les systèmes économiques dans l'histoire et dans la théorie* (1957), trad. fr., Paris, Larousse, 1975.

¹⁵ Cf. J-M. Servet, *Nomismata. Etat et origines de la monnaie*, Presses Universitaires de Lyon, 1984.

¹⁶ J. M. Keynes, *A treatise on money, volume 1 : The pure theory of money* (1930), Londres, MacMillan, 1953, pp. 4-5.

¹⁷ Cf. J. Blanc, *op. cit.*, p. 49.

utilisés par les individus¹⁸. Mais si chacun de ces instruments répond à un besoin précis au sein d'une communauté à un moment donné, aucun n'est toutefois valable universellement. C'est ce que nous allons voir à présent en étudiant l'hétérogénéité de la qualité monétaire des différents instruments.

§3 La question de la qualité monétaire des divers instruments

De la multiplicité constatée des instruments monétaires et de l'usage spécifique qui est fait de chacun, on déduit assez facilement qu'aucun instrument n'est jamais utilisé par toutes les personnes dans toutes les situations. En effet, nous avons vu que la monnaie pleine était loin de correspondre à la réalité tant l'usage des instruments monétaires était fragmenté et donc nécessairement partiel. Mais alors, à partir de quel seuil peut-on dire qu'un instrument utilisé dans des pratiques de compte et / ou de paiement dispose vraiment de la qualité monétaire ?

La monnaie étant, comme nous l'avons vu au cours du premier chapitre, un lien social, elle ne peut exister qu'au sein d'un groupe de personnes qu'elle contribue à relier entre elles. Toute chose faisant l'objet de pratiques de compte et / ou de paiement à l'intérieur d'une sphère sociale dans laquelle cette pratique est socialisée et procède d'une logique globale de résolution des dettes dispose ainsi de la qualité monétaire. Nous considérerons ici l'ensemble des instruments qui répondent à cette définition et non les seuls instruments officiels correspondant à la monnaie nationale. Cependant, si des limites de validité viennent nécessairement contraindre la qualité monétaire des divers instruments utilisés, ces limites ne sont pas les mêmes pour tous les instruments. On pourra, avec Jérôme Blanc¹⁹, suivre ces limites selon cinq grandes directions représentant autant de dimensions différentes de la mesure de la qualité monétaire des instruments.

Une première dimension correspond à la limitation temporelle de la validité des instruments. Cette dernière est elle-même triple. Elle relève tout d'abord d'un horizon prospectif²⁰, c'est à dire de l'horizon au delà duquel l'incertitude quant à la stabilité de l'unité de compte est si importante que l'on ne réalise plus, à cette échéance, d'opération avec les instruments considérés. La limitation temporelle relève ensuite de la durée de vie même des instruments. Celle-ci peut en effet être limitée légalement à quelques mois (comme c'est le

¹⁸ La distinction entre instruments de compte et de paiement est essentielle : on ne compte en effet pas avec des moyens de paiement et on ne paye pas avec des unités de compte. Cf. B. Courbis, « " Monnaie privée et pouvoir des Princes " : éléments pour une discussion », *Cahiers d'économie politique*, n°18, 1990, pp. 111-118.

¹⁹ Cf. J. Blanc, *op. cit.*, pp. 56-60.

cas pour les tickets restaurant par exemple) ou limitée de fait lorsque la marchandise utilisée comme instrument monétaire n'est pas impérissable. Enfin, elle relève de la possibilité ou non de réutilisation des moyens de paiement considérés. Ainsi, les tickets restaurant par exemple ne sont légalement utilisables qu'une seule fois mais, dans les faits, il existe des circuits informels dans lesquels ces titres peuvent tout de même être réutilisés en tant que moyens de paiement.

La deuxième dimension correspond à la validité territoriale des instruments monétaires. Il s'agit des limites spatiales de l'autorité émettrice ou du groupe social dans lequel circulent les instruments. Cette limitation territoriale se confond le plus souvent avec les limites du territoire national, mais ce n'est toutefois pas obligatoire comme nous le montre notamment l'exemple récent de la création de l'euro.

La troisième dimension correspond à la validité économique des instruments. Un moyen de paiement n'achète en effet pas tout ; il existe des domaines qui restent non aliénables. De plus, même parmi l'ensemble des biens aliénables, chaque moyen de paiement possède un espace économique spécifique à l'intérieur duquel il permet de payer un certain nombre de biens et services. Ainsi, on n'utilise généralement pas un billet de 200 ou de 500 francs pour acheter une boîte d'allumettes, tout comme on ne paye pas de sommes importantes en pièces de 2 ou 5 francs. De même, des unités de compte différentes peuvent être employées suivant les situations dans lesquelles on se trouve. Par exemple, une unité de compte comme le dollar peut très bien être utilisée pour des transactions portant sur des haut montants ou sur des biens de luxe dans des pays autres que les Etats-Unis.

La quatrième dimension correspond à la validité sociale des instruments. Elle est délimitée par les personnes qui emploient ces instruments et par celles qui les acceptent. En effet, les différents groupes sociaux qui coexistent au sein d'une population n'utilisent pas forcément les mêmes moyens de paiement ni les mêmes unités de compte. Ainsi, par exemple, un enfant ou un mendiant ne paiera normalement pas au moyen d'un chèque, d'une carte bleue ou d'un billet de 500 francs ; et s'il le fait tout de même pour une raison ou pour une autre, son paiement inspirera certainement de la méfiance au vendeur du produit.

Enfin, la cinquième dimension correspond à la validité juridique reconnue aux divers instruments. La loi ne confère pas, en effet, à tous les moyens de paiement le pouvoir libératoire légal généralisé qu'on leur reconnaît pourtant souvent. Ainsi, avant que l'euro ne devienne la monnaie nationale de la France, nul n'était tenu d'accepter les règlements par

²⁰ Cette notion d'horizon prospectif est utilisée par Jérôme Blanc mais se trouvait déjà dans Aglietta et Orléan, *La violence de la monnaie*, Paris, PUF, 1982, p. 49.

pièces au delà d'un certain montant²¹. Ainsi, l'ensemble des pièces d'une valeur faciale comprise entre 5 centimes et 10 francs ne disposait d'un pouvoir libératoire légal qu'à hauteur de 825 francs²². Bien entendu, rien n'interdisait cependant au créancier de recevoir des quantités plus importantes de pièces s'il n'y voyait pas d'inconvénient. Au delà, et jusqu'à 5 000 francs dans les opérations entre commerçants et jusqu'à 20 000 francs entre des particuliers non commerçants, seuls les billets disposaient du pouvoir libératoire légal²³. Dans les fourchettes ci-dessus, la monnaie scripturale possédait un pouvoir libératoire de droit et non un pouvoir libératoire légal. En effet, bien que reconnus par la loi, les paiements scripturaux pouvaient être refusés par le créancier si le débiteur qui n'y était pas contraint choisissait ce mode de paiement. Au dessus de ces fourchettes, la monnaie scripturale détenait un pouvoir libératoire exclusif forcé. Cependant, la fluidité des paiements n'est pas remise en cause par de telles limites étant donné que les marges d'emploi des divers instruments sont de toutes façons largement suffisantes : au delà de certaines limites, des instruments sont nécessairement abandonnés de fait en raison de l'inconfort de leur emploi.

§4 L'unité de la monnaie en tant que système

L'étude de la monnaie à travers ses formes concrètes d'apparition dans l'économie laisse apparaître une réalité profondément fragmentée. De plus, nous avons vu que la théorie de la monnaie pleine, qui cherchait à donner une description de la monnaie sous un aspect unitaire, était loin d'être satisfaisante. Cela ne signifie toutefois pas qu'un aspect unitaire saisissable de la monnaie n'existe pas. Il est simplement à chercher ailleurs. La monnaie est en effet un concept dual. Elle peut être analysée à deux niveaux différents : celui des instruments monétaires et celui du système de paiement qui représente une institution générique. Cette dualité ne contribue pas à la clarté des propos sur la monnaie. En effet, chez certains auteurs, les deux niveaux ont parfois tendance à se rencontrer si bien qu'une confusion peut s'installer et conduire à des erreurs ou des approximations hasardeuses²⁴. Chez d'autres, parmi lesquels les auteurs classiques et néoclassiques notamment, la monnaie n'est perçue que sous la forme d'un ensemble d'instruments servant d'intermédiaires des échanges, et non comme un système monétaire composé de règles instituées.

²¹ Mis à part l'Etat, émetteur des pièces, qui avait quant à lui l'obligation de toujours les accepter.

²² Cf. *Décret 59-1450* du 22 Décembre 1959. Aucune limite n'est toutefois donnée par les textes à l'usage des pièces de 20 francs et de 100 francs.

²³ Sauf exception signalée dans la loi. Cf. articles L. 112-6 à L. 112-9 du Code monétaire et financier.

²⁴ Ainsi, Knapp semble se confiner à l'aspect instrumental de la monnaie. Cependant, l'inscription étatique qu'il lui donne fait que la monnaie est aussi conçue comme un système institutionnel de libération des dettes. Cf. sur ce point J. Blanc, *op. cit.*, p. 45.

L'unité de la monnaie est pourtant bel et bien à chercher dans la notion de système de paiement. Celle-ci requiert toutefois une approche méthodologique holiste afin de pouvoir étudier l'institution sociale que représente alors la monnaie. Il nous est ainsi possible de proposer une nouvelle articulation, plus cohérente, de la relation entre instruments et fonctions monétaires. La monnaie en tant que système est alors vue comme le principe unitaire, fédérateur d'une multitude d'instruments dont on ne nie pas par ailleurs la diversité. On peut dire avec Jérôme Blanc que « la monnaie fait système, en ce sens qu'elle disperse ses qualités génériques, résumées par ses fonctions, dans toute une série d'instruments sur lesquels portent les pratiques monétaires »²⁵. C'est uniquement de ce point de vue que la monnaie peut rassembler tout à la fois les fonctions de compte, de paiement et de réserve. Seule l'intégration de la troisième fonction, celle de réserve de valeur, pose alors certains problèmes que nous aborderons plus avant dans une prochaine section de ce chapitre²⁶. Toujours est-il que compte et paiement sont alors organisés en un système au sein duquel chacun joue un rôle primordial puisqu'il ne peut y avoir de système de paiement sans modalité de compte commune²⁷.

*

* *

Ainsi, la monnaie apparaît bien comme une réalité duale : unitaire sous l'aspect du système et au contraire fragmentaire sous l'aspect des seuls instruments monétaires. Nous privilégierons pour la suite de ce chapitre une approche en terme de système afin de saisir la monnaie de façon plus globale, tout en gardant à l'esprit qu'il existe cependant une très grande diversité des instruments monétaires concrets.

La section deux de ce chapitre nous permettra ainsi de mieux saisir l'importance et les implications d'une telle analyse de la monnaie. Nous y présenterons la théorie des « systèmes de paiement » développée notamment par Jean Cartelier et nous verrons ainsi que l'approche holiste se révèle plus performante que l'approche dominante dans l'étude de la monnaie.

²⁵ J. Blanc, *op. cit.*, p. 43.

²⁶ Cf. *infra*, chapitre deux, section trois, pp. 92-94.

²⁷ Bien sûr, il est possible qu'un paiement ait lieu hors du cadre institutionnalisé d'un système, et donc sans unité de compte commune. Il s'agit alors d'une relation de troc, nécessairement ponctuelle.

SECTION 2 - LA NOTION DE « SYSTEME DE PAIEMENT »

Nous présenterons ici la notion de système de paiement dans un sens général, c'est à dire qui puisse s'adapter aux aspects particuliers de tel ou tel système envisageable concrètement dans une économie de marché²⁸. Cela signifie qu'il nous faut déterminer les hypothèses minimales à introduire dans une théorie économique pour que la monnaie devienne le mode spécifique de l'accord marchand²⁹. Nous pourrions ensuite nous intéresser aux conséquences et implications de cette hypothèse d'étude de la monnaie ainsi qu'à l'intérêt de cette notion pour une explication plus pertinente de l'économie de marché. Ainsi, alors que les modèles d'équilibre général à la Arrow-Debreu supposent une homogénéité de la société, considérer la monnaie comme un système de paiement fondé sur le capital implique l'existence et le développement de rapports sociaux hétérogènes qui vont prendre la forme du salariat dans les sociétés contemporaines.

§1 Les trois composantes de base

Trois composantes sont nécessaires et suffisantes pour analyser la monnaie comme un système de paiement. Une unité de compte nominale est la condition première de l'existence d'une économie monétaire ; un principe de monnayage, c'est à dire d'accès aux moyens de paiement, est également indispensable ; enfin il doit exister un principe de règlement ou de report des soldes à l'issue du marché.

A) L'unité de compte nominale

L'unité de compte nominale est une nécessité logique dès lors que l'on rejette le troc. En effet, les prix sont alors nécessairement nominaux et non plus réels. Ils sont exprimés dans une autre unité que les biens, contrairement à l'approche orthodoxe, d'où l'emploi du mot « nominal » dans le titre ci-dessus. Et même si l'unité choisie est définie par un poids de métal (d'or par exemple), cela ne signifie en aucun cas que le paiement est effectué par ce métal. Comme nous l'expliquerons plus loin, la monnaie ne doit pas être confondue avec l'or, pas

²⁸ Bien entendu, la monnaie qui se présente comme système de paiement dans les économies de marché apparaît sous d'autres formes dans d'autres sociétés. Cf. J. Cartelier, « La monnaie. Du concept économique au rapport social », *Sciences de la société*, n°52, février 2001, p. 121.

²⁹ Cf. notamment J. Cartelier, *La monnaie*, Paris, Flammarion, Dominos, 1996, et M. Aglietta, J. Cartelier, « Ordre monétaire des économies de marché », in M. Aglietta, A. Orléan (dir.), *La monnaie souveraine*, Paris, Odile Jacob, 1998, dont nous reprenons ici les idées les plus marquantes.

plus qu'aujourd'hui elle ne doit l'être avec le capital ou tout autre objet pouvant également servir de support de monnayage.

Pourtant, dans la théorie économique dominante, le concept d'unité de compte n'est pas fondamental en raison de l'absence supposée d'illusion monétaire et de la place fondamentale accordée à la théorie de la valeur³⁰. En conséquence, le choix d'une unité monétaire est supposé totalement neutre pour l'économie. Au contraire, Keynes souligne l'importance de cette notion dès la première page de son *Treatise on money* : « La monnaie de compte, c'est à dire ce en quoi sont *exprimés* les Prix, les Dettes et le Pouvoir d'Achat général, est le concept premier d'une Théorie de la Monnaie »³¹. C'est en effet grâce à elle que les relations interindividuelles peuvent prendre une forme sociale quantitative. Elle est le langage commun à tous les individus désirant échanger au sein d'un même espace.

Cet usage monétaire du compte apparaît donc en même temps que la monnaie. Cela signifie que l'on part bien d'un donné social antérieur à l'économie de marché. Cette vision va ainsi bien au delà de l'explication couramment donnée de la fonction de compte comme servant avant tout à la simplification de l'information. Par ailleurs, l'unité de compte est plus ou moins directement liée à l'idée de souveraineté car c'est le pouvoir politique qui a généralement la charge de la définition des différentes unités de mesure et donc de l'unité monétaire. Mais le cadre dans lequel s'inscrit cette souveraineté politique apparaît dépasse le sens habituel de cette dernière. En effet, l'unité de compte peut être abstraite et déconnectée des différents moyens de paiement concrets – comme ce fut le cas par exemple dans le système livre, sou, denier. Son utilisation peut ainsi dépasser largement le cadre d'un Etat et de ses frontières. De plus, la création récente de l'euro comme monnaie unique des différents pays de l'Union Européenne pose de nouveau l'importante question de l'articulation des souverainetés nationales³².

Au sein d'une économie de marché, l'unité de compte nominale commune permet donc de délimiter des frontières, même si ces dernières ne se confondent pas nécessairement avec celles de la souveraineté politique. Quoi qu'il en soit, mettre en avant le concept d'unité de

³⁰ On peut en effet opposer deux démarches : « La mesure de valeur fait jouer à la monnaie le simple rôle de révélateur d'une valeur préexistante, l'unité de compte en fait un instrument indispensable du processus de socialisation ». Cf. B. Courbis, E. Froment, J-M. Servet, « A propos du concept de monnaie », *Cahiers d'économie politique*, n°18, 1990, p. 11.

³¹ J. M. Keynes, *A treatise on money, volume 1 : The pure theory of money* (1930), Londres, MacMillan, 1953, p. 3. Le mot « exprimés » est souligné par Keynes.

³² Les projets de création d'une monnaie supranationale furent très nombreux au cours de l'Histoire. Voir ainsi l'anthologie proposée par J-M Thiveaud, « Monnaie universelle, unique, unitaire, cosmopolite, internationale... Petite anthologie de quelques siècles de projets monétaires entre utopie et réalité », *Revue d'économie financière*, n°36, juin 1996, pp. 15-50. Nous reviendrons sur l'euro dans la conclusion générale de ce mémoire.

compte revient, au contraire d'une conception naturelle de l'économie issue des théories classiques, à poser la question du rapport de l'économie avec les autres formes du social.

Reste toutefois la question de l'ancrage nominal de la société et de la stabilité de l'unité de compte (nous étudierons ces deux points dans la section trois de ce chapitre). De plus, un même langage monétaire pour tous les individus est une condition nécessaire mais non suffisante à l'existence d'un système de paiement. Il est indispensable qu'existe également un principe d'accès aux moyens de paiement libellés en unités de compte : le principe de monnayage.

B) Le principe de monnayage

Le monnayage est le principe d'accès des individus à la monnaie par une autre voie que celle des recettes provenant d'autres individus. Autrement dit, il s'agit de savoir comment les individus peuvent obtenir de la monnaie avant l'ouverture du marché. Le monnayage est donc la condition d'une action autonome et décentralisée des différents agents. Grâce à la monnaie, ils pourront mettre en œuvre des dépenses de production dont le montant des ventes au terme du marché viendra confirmer ou non le bien-fondé.

Cet accès aux moyens de paiement nécessite un support qui puisse permettre le transfert des unités de compte entre les agents. Le support de monnayage peut prendre différentes formes parmi lesquelles on trouve notamment l'or ou le capital. Attention, ces derniers ne sont que des supports et ne doivent en aucun cas être confondus avec la monnaie elle-même. La monnaie est une institution et non un simple objet économique. C'est là que nombre d'auteurs ont commis une erreur fondamentale en confondant or et monnaie ou capital et monnaie. De façon générale, trois grands types de système sont envisageables³³.

Dans un système de paiement métallique, une quantité de métal (souvent de l'or) sert de support de monnayage. Mais l'or ne devient moyen de paiement que parce qu'il est monnayé par un établissement du type « Hôtel des monnaies », c'est à dire parce qu'il porte la marque officielle représentant la souveraineté. C'est uniquement grâce à cela que l'or est accepté par tous les individus, y compris par ceux qui n'en ont nul besoin en tant que métal pour leur usage privé. Même dans un système métallique pur, la vision réaliste de la monnaie qui réduit cette dernière à la matière dont elle est faite ne peut donc s'appliquer. Le système métallique est toutefois fondé sur une richesse tangible présente. Ainsi, le montant d'unités de compte qu'un individu peut obtenir et utiliser ne peut dépasser ses avoirs en or.

Cependant, il est possible d'introduire le crédit dans ce type de système. Le transfert d'unités de compte entre individus peut alors se faire comme précédemment par

l'intermédiaire de pièces d'or, mais également par des promesses de remise de ces pièces à l'issue du marché. Ces promesses sont des engagements privés que nul n'est obligé d'accepter. Pourtant, leur simple existence implique la possibilité d'une insolvabilité des agents pouvant provoquer par suite de réactions en chaîne une crise générale du système, celui-ci étant fondé sur une richesse tangible *anticipée*. En effet, si un individu est défaillant, les créances détenues sur lui par les autres individus perdent aussitôt leur valeur, ce qui risque d'aggraver les déficits et provoquer l'insolvabilité de nouveaux agents, etc. Cela pose la question de l'existence d'un support, mais également d'un principe hiérarchique garantissant la qualité de la monnaie dans les systèmes modernes non fondés sur une richesse tangible, les métaux précieux étant aujourd'hui totalement démonétisés.

Pourtant, dans un système de pur crédit, un support de monnayage existe bel et bien. Ce support est le capital, c'est à dire une richesse abstraite anticipée, définie comme étant « l'évaluation présente de flux futurs anticipés »³⁴. Le capital est donc la richesse monnayable des individus. Ainsi, pour pouvoir rembourser à la prochaine période une somme $y(1+i)$ où i est le taux de l'intérêt, il faut que l'individu souhaitant disposer de moyens de paiement possède une richesse égale à y à la période présente. L'accès à la monnaie se fait donc par un accord entre une banque et l'individu, accord qui repose sur une appréciation commune du bien-fondé de l'opération afin d'assurer la possibilité du remboursement. Une évaluation des revenus futurs attendus de l'agent est menée conjointement par la banque et cet agent. La monnaie bancaire n'est donc pas créée *ex nihilo* comme on l'affirme trop souvent. La mise à disposition des moyens de paiement s'effectue bien, en effet, contre le monnayage du capital.

Notons que la définition du capital que nous empruntons ici à Cartelier est assez particulière. Elle se rapproche davantage de la vision classique (Ricardo, Marx, Malthus, etc.) que de celle qui prévaut généralement aujourd'hui chez la plupart des économistes. Le capital doit en effet être compris comme tout ce qui est avancé pour la production ; ce n'est pas un simple facteur spécifique au même titre que la terre ou le travail tel qu'il est présenté dans les théories néoclassiques.

L'unité de compte et le monnayage permettent aux individus d'entrer en relation les uns avec les autres. Le concept théorique de système de paiement que nous présentons ici se trouve donc globalement esquissé. Mais une composante essentielle manque encore. En effet, les actions décentralisées des individus étant aussi interdépendantes, une sanction sociale résulte nécessairement des achats et des ventes sur le marché. Si la somme des dépenses égale nécessairement la somme des recettes pour l'ensemble de l'économie, il n'est pas certain qu'il

³³ Cf. J. Cartelier, *La monnaie*, Paris, Flammarion, Dominos, 1996, pp. 62-73.

en soit de même pour chaque agent pris individuellement. En effet, dans une économie décentralisée, il est impossible pour un agent de décider du montant de ses recettes. D'où l'existence de déséquilibres effectifs qui se traduisent concrètement par des soldes monétaires non nuls, positifs ou négatifs selon les individus. Bien sûr, certains agents réaliseront effectivement l'égalité entre leurs dépenses et leurs recettes mais cette situation tient davantage du hasard et de l'exception que de la règle générale. Il est alors indispensable qu'un principe organise le règlement de ces soldes. C'est à ce niveau qu'intervient la troisième composante de base de notre conceptualisation du système de paiement.

C) Le règlement ou le report des soldes

Comme nous venons de l'indiquer, les paiements que les individus effectuent entre eux font apparaître pour chaque agent des dépenses et des recettes qui ne s'égalisent pas systématiquement du fait de la décentralisation de l'économie. La résolution des soldes monétaires ainsi constatés ou la commune acceptation de leur report dans le temps vont faire apparaître une sanction du marché à la suite des erreurs d'estimation commises par les individus. Pour mieux comprendre ce point, il est possible de présenter l'ensemble des échanges grâce à un tableau à double entrée, la « matrice des paiements »³⁵ :

Recettes Dépenses	1	2	i	n	Total	Soldes
1	0	d_{12}	d_{1i}	d_{1n}	d_1	s_1
2	d_{21}	0	d_{2i}	d_{2n}	d_2	s_2
i	d_{i1}	d_{i2}	0	d_{in}	d_i	s_i
n	d_{n1}	d_{n2}	d_{ni}	0	d_n	s_n
Total	r_1	r_2	r_i	r_n	M	0

Les dépenses des individus apparaissent en lignes et les recettes en colonnes. On voit ainsi clairement que les dépenses d'un agent sont les recettes d'un autre considérées sous un angle différent. Ce tableau fait apparaître explicitement ce que nous venons de développer : la somme des lignes est bien identique à la somme des colonnes (M) mais la somme des dépenses d'un individu (d_i) n'est pas nécessairement égale à la somme de ses recettes (r_i). D'où des soldes monétaires ($s_i = r_i - d_i$) pouvant être non nuls pour chaque individu.

³⁴ *Ibidem*, p. 71. On ne peut s'empêcher de rapprocher cette définition du concept d'efficacité marginale du capital défini par Keynes.

Si nous décrivions le fonctionnement d'une économie de troc, ce problème ne se poserait pas. En effet, chaque échange serait nécessairement équilibré du fait qu'il est alors impossible pour un individu d'échapper à sa contrainte budgétaire en vertu du principe d'équivalence dans l'échange. Mais dans une économie monétaire, les achats et les ventes d'un individu ne sont pas simultanés³⁶. Or, l'échange est constitué des opérations d'achat et de vente prises ensembles. Ainsi, si un vendeur accepte de la monnaie, ce n'est pas pour sa valeur qui serait comparable à celle des biens, mais parce qu'elle lui permet d'acheter d'autres biens ou de régler la dette qu'il a contractée préalablement au moment d'une dépense. Il n'y a donc pas lieu de vérifier la validité du principe d'équivalence dans l'échange lors de chaque transaction (achat *ou* vente pour un individu) mais plutôt au niveau global de l'ensemble de la circulation.

Ce niveau peut être appréhendé à travers la matrice des paiements. Or, l'existence constatée de soldes non nuls signifie le non respect du principe d'équivalence dans l'échange. En effet, un individu connaissant un déficit monétaire a davantage acheté que vendu ; il a donc obtenu plus de biens qu'il n'en a cédé. De même, un excédent monétaire signifie pour un individu qu'il a davantage vendu qu'il n'a acheté. Voyons maintenant comment s'organise concrètement le règlement de ces soldes.

Dans un système métallique pur, nous avons vu qu'un individu ne pouvait obtenir plus de monnaie qu'il ne dispose d'avoirs en or. Les soldes sont dans ce cas automatiquement réglés puisque les paiements se font par remise de pièces d'or et donc de métal. Ainsi, si un individu déficitaire a reçu moins de pièces qu'il n'en a dépensées, cela signifie simplement qu'à l'issue du marché, ses avoirs en or ont diminué et que sa capacité d'accès aux moyens de paiement s'en trouvera limitée d'autant lors de la prochaine période. De même, un individu excédentaire verra ses avoirs en or augmenter. Un tel système ne peut jamais être bloqué. En effet, puisque les dépenses de chaque individu ne peuvent excéder ses avoirs en or, les soldes ne peuvent eux-mêmes jamais dépasser ces avoirs.

Ce n'est pas le cas d'un système métallique dans lequel le crédit est possible. Comme nous l'avons vu précédemment, une crise générale est alors envisageable puisque les dépenses

³⁵ Cf. M. Aglietta, J. Cartelier, « Ordre monétaire des économies de marché », in M. Aglietta, A. Orléan (dir.), *La monnaie souveraine*, Paris, Odile Jacob, 1998, p. 138, et J. Cartelier, *La monnaie*, Paris, Flammarion, p. 63.

³⁶ Il est possible de trouver les germes d'une telle analyse dans R. W. Clower, « A reconsideration of the micro-foundations of monetary theory » (*Western Economic Journal*, 1969), réédité dans R. Clower (dir.), *Monetary theory. Selected readings*, Londres, Penguin books, 1969, pp. 202-211. Clower propose en effet dans le cadre d'une économie monétaire où les biens ne peuvent s'échanger directement contre des biens de séparer la contrainte budgétaire des individus en deux branches : une contrainte de dépense et une contrainte de revenu. Ainsi, la monnaie sépare dans le temps l'achat et la vente des biens pour chaque individu. Clower conserve cependant une approche en terme d'équilibre général et accepte également la loi de Walras ainsi que l'intégration de la monnaie dans les fonctions d'utilité. Son article permet toutefois d'ouvrir la voie à d'autres analyses plus hétérodoxes de la monnaie.

supérieures aux avoirs d'un individu peuvent entraîner l'insolvabilité de ce même individu. Or, cela rend également délicate la position des créanciers de cet agent qui eux aussi peuvent devenir insolubles, etc. Une solution pour sortir de cette situation de crise peut être la hausse du prix légal de l'unité de compte, c'est à dire la baisse de la définition-or de la monnaie³⁷. Mais fondamentalement, la richesse sociale monnayée reste le métal. C'est donc toujours l'or qui se voit redistribué entre les individus au terme du marché.

Dans un système moderne de pur crédit, c'est le capital et non plus l'or qui constitue la richesse sociale. Un individu peut toujours être excédentaire ou déficitaire en moyens de paiement à l'issue du marché mais le règlement des soldes n'est cette fois plus automatique. Pour rendre celui-ci effectif, les agents déficitaires vis-à-vis de leur banque devront régler leur déficit grâce à une cession de capital, et les agents excédentaires devront convertir la monnaie qu'ils possèdent en surplus en autre chose. Or, la seule possibilité pour un individu déficitaire de se procurer les moyens de paiement dont il a besoin est de le faire auprès d'un individu excédentaire. La structure de la propriété du capital après règlement des soldes diffère ainsi largement de celle révélée par le monnayage. Mais la situation est en réalité plus complexe que cela. Il est en effet envisageable que les soldes ne soient pas réglés mais seulement reportés dans le temps au moyen d'opérations financières diverses. Il est même possible que certains agents désirent que leurs dépenses courantes soient supérieures à leurs recettes courantes. Ils doivent alors vendre un actif réel ou financier, ou encore constituer un emprunt. A l'inverse, d'autres pourront souhaiter avoir des dépenses inférieures à leurs recettes courantes et chercheront alors à acheter un actif par exemple.

Que les soldes non nuls soient désirés ou non, un individu en position de créancier net pourra effectuer un arbitrage entre la détention de liquidité et la rémunération du crédit que lui procure le report des soldes. De même, un débiteur net pourra accepter immédiatement la sanction du marché ce qui revient à céder une partie de son capital à ses créanciers, ou au contraire préférer le report de sa dette dans le temps. Ce qui joue est alors – pour reprendre l'expression de Keynes – la préférence pour la liquidité des agents. Mais en raison de l'existence de déséquilibres effectifs et de l'interdépendance des solvabilités, les individus n'ont aucun moyen d'apprécier seuls la valeur des créances individuelles³⁸. L'existence d'une Banque centrale exerçant une politique monétaire est alors indispensable comme nous le verrons plus en détails dans la prochaine section.

³⁷ Cf. J. Cartelier, *La monnaie*, Paris, Flammarion, Dominos, 1996, p. 68.

³⁸ Dans le monde concret, cela peut être nuancé. En effet, des processus d'apprentissage permettent à des individus ayant entre eux des transactions régulières de mieux se connaître. De plus, un certain nombre d'informations disponibles sur les agents permettent de limiter le risque réel d'insolvabilité.

Dans tous les systèmes envisageables, la répartition de la richesse sociale à l'issue du marché diffère donc le plus souvent de celle constatée lors du monnayage. Cette réévaluation est le résultat concret de la sanction du marché. Ainsi, c'est la structure de la propriété de l'or qui est affectée dans le cas d'un système métallique pur. De même, dans un système de pur crédit, l'annulation des soldes provoque une restructuration de l'appropriation du capital avec la formation de nouvelles dettes et créances.

§2 Monnayage du capital et importance du salariat

Mettre la monnaie à la base de la théorie du marché a une autre conséquence que nous n'avons pas évoquée précédemment. Il s'agit de la nécessaire hétérogénéité des rapports sociaux dans l'économie dès lors que le monnayage se fait sur la base du capital au sens où nous l'avons défini dans le paragraphe un de cette section. Il ne suffit pas de dire, comme nous l'avons fait jusqu'à présent, que les différences entre les individus proviennent de disponibilités inégales en support de monnayage, il faut aussi comprendre que certains individus *ne peuvent* avoir accès au monnayage. Le problème ne tient donc pas tant à l'existence d'inégalités (évidentes) dans la répartition des richesses qu'à celle d'une inégalité plus fondamentale entre les individus eux-mêmes.

Pour expliquer cela, il nous faut tout d'abord comprendre que le capital est un support d'une nature très différente de celle de l'or. En effet, si l'or dispose d'une certaine objectivité physique en tant que richesse, le capital dispose pour sa part d'une objectivité purement sociale. La quantité d'or que possède un individu au début d'une période correspond à celle dont il disposait à la fin de la période précédente. Ce n'est pas nécessairement le cas avec le capital qui, lui, résulte d'une évaluation conventionnelle. Ainsi, l'évaluation qui est faite du capital au début d'une période n'a aucune raison d'être identique à celle qui clôt la période précédente. Les anticipations sur la base desquelles le monnayage a lieu sont constamment revues, révisées, renégociées en fonction des revenus futurs attendus de l'individu.

Mais le plus important est que le capital est attribué *conventionnellement* à certains agents et non à d'autres. Or, c'est l'accès au monnayage qui confère la possibilité d'agir sur le marché. L'existence d'un monnayage du capital suppose donc la séparation de la société en deux groupes inégaux face à l'accès à la monnaie. Les agents qui font partie du premier groupe peuvent, grâce au capital qui leur est attribué, exécuter des projets à leurs risques et périls. Les autres se voient exclus de l'accès aux moyens de paiement faute de pouvoir disposer de capital. S'ils veulent être présents sur le marché, ils devront accéder aux moyens de paiement en les obtenant des premiers grâce à un rapport particulier : le rapport salarial.

Les individus qui ne peuvent obtenir des moyens de paiement ni par accès au monnayage, ni par le salariat, ne peuvent alors subsister que grâce à l'existence d'un système de solidarité mettant en jeu l'ensemble de la société. C'est notamment le cas des chômeurs.

Les individus ayant accès au monnayage peuvent associer ceux qui en sont exclus à leur activité marchande au moyen du salariat³⁹. Le rapport salarial est constitutif de l'« entreprise », cette dernière regroupant en son sein l'entrepreneur et les salariés. A travers un rapport qui, formellement, est privé, les salariés sont ainsi reconnus socialement. En effet, en percevant un montant de monnaie, ils disposent alors immédiatement d'un pouvoir d'achat général – bien que limité quantitativement – sur l'ensemble des biens et services de l'économie. Mais cette reconnaissance sociale reste fragile, le salarié étant largement dépendant des décisions de son employeur et n'étant jamais totalement sûr d'obtenir en permanence les conditions d'une subsistance minimale⁴⁰. Cela peut provoquer des conflits sociaux dont l'étude dépasse toutefois le cadre de ce mémoire.

Il est cependant possible, sur la base du salariat, de mettre en évidence l'existence d'un revenu correspondant à la différence entre les recettes et les coûts de production de l'entreprise. Or, nous avons vu que cette existence est une condition *sine qua non* à l'attribution d'un capital aux individus-entrepreneurs. Seulement, sans considérer la prédominance du salariat dans l'économie, il est difficile de mettre en évidence l'existence d'un quelconque revenu. Au niveau social, la matrice des paiements que nous avons présentée dans le paragraphe précédent nous indique que la somme des dépenses dans l'économie est nécessairement égale à la somme des recettes. Et parmi les dépenses, on ne peut que très difficilement distinguer de façon objective ce qui relève réellement des coûts de production de l'entrepreneur de ce qui n'en relève pas.

Au contraire dans une économie où existe le salariat, les coûts indispensables à la production peuvent être clairement représentés par les salaires. Il s'agit bien des coûts que doivent supporter les entrepreneurs pour obtenir la participation à la production des individus n'ayant pas accès par eux-mêmes au marché⁴¹. Les autres dépenses peuvent correspondre par exemple à de l'investissement net, à du mécénat, à la consommation personnelle de l'entrepreneur, etc. Dès lors, on peut faire apparaître au niveau de la société un revenu brut

³⁹ Cf. également C. Benetti, J. Cartelier, *Marchands, salariat et capitalistes*, Paris, Maspero, 1980, pp. 64-66. Les thèses développées dans cet ouvrage se rapprochent assez de celles que nous défendons ici.

⁴⁰ Cf. M. Aglietta, A. Orléan, *La violence de la monnaie*, Paris, PUF, 1982, pp. 177-178.

⁴¹ En disant que les salaires sont des coûts, nous ne disons pas qu'ils ne sont pas utiles à l'entreprise. Ce sont des dépenses qui permettent au contraire à l'entrepreneur de produire davantage, dans de meilleures conditions et en faisant apparaître distinctement un revenu. De plus, au niveau macroéconomique, les salaires versés vont revenir vers les entreprises sous forme de dépenses de consommation des salariés.

En fait, la définition des salaires que nous donnons ici est à rapprocher de celle des classiques ; c'est en effet dans les deux cas une avance de la part des capitalistes.

égal au montant des recettes moins le montant des salaires. Le revenu brut d'une entreprise permet par ailleurs de faire apparaître un revenu net correspondant à la rémunération de l'entrepreneur.

La réalité d'une économie de marché fondée sur le capital est donc bien éloignée de la vision idyllique que nous présentent habituellement les économistes libéraux. Les individus ne sont pas tous égaux devant le capital et le marché ; la société n'est pas homogène mais au contraire largement hétérogène. Du capital est attribué *conventionnellement* à certains qui peuvent ainsi, grâce à cette richesse sociale, mettre en œuvre diverses activités de production, mais d'autres se voient contraints, s'ils veulent avoir accès au marché, d'entrer dans une relation de subordination vis-à-vis des premiers : le salariat. Cette relation ne dépend donc pas d'un quelconque « marché du travail » sur lequel serait déterminé le salaire entre des individus indépendants offrant ou demandant du travail. Le montant du salaire est ici plutôt le résultat de rapports entre les différentes forces en présence. Ainsi jouent notamment la lutte des classes ou les conflits sociaux.

Nous avons déjà souligné que le capital, tel que nous le présentons au cours de ce chapitre, devait être entendu dans un sens proche des positions des économistes classiques⁴². C'est ici que cette remarque prend tout son sens. Elle introduit en effet un élément de critique radicale des positions économiques dominantes puisque la distribution du capital commande tout le reste du processus économique. On est alors relativement proche de la vision de Marx pour qui le capital désigne au fond une relation sociale, le rapport entre ceux qui détiennent les moyens de production et les autres. Le mot « capital » s'entend alors comme dans « capitalisme » comme nous le fait justement remarquer Bernard Guerrien⁴³.

*

* *

Mais l'étude des systèmes modernes fait apparaître d'autres conséquences qui ont aussi leur importance. En effet, si le capital en tant que forme de la richesse sociale souffre d'un manque certain d'objectivité, il devient d'autant plus important pour nous de nous interroger sur les facteurs de la stabilité du système, condition essentielle à sa pérennité. C'est ce que nous nous proposons de faire dans la section trois de ce chapitre.

⁴² Cf. *supra*, p. 85.

⁴³ Cf. article « Capital », in B. Guerrien, *Dictionnaire d'analyse économique*, Paris, La Découverte, 1996, p. 49.

SECTION 3 - COHESION ET PERMANENCE DES SYSTEMES DE PAIEMENT MODERNES

On ne peut nier le fait que la monnaie bancaire apparaisse concrètement comme une réserve de valeur. En effet, quelqu'un qui n'effectue pas de nouvelle dépense possèdera normalement demain le même montant qu'aujourd'hui sur son compte bancaire. Un lien entre monnaie et richesse existe donc bel et bien. Or, nous avons signalé à plusieurs reprises au long de ce mémoire que si l'existence des fonctions de compte et de paiement était primordiale pour que l'on puisse parler de monnaie, la troisième fonction canonique, celle de réserve, n'était quant à elle pas forcément indispensable pour saisir l'essence profonde des phénomènes monétaires. Qu'en est-il exactement au stade où nous en sommes désormais dans notre analyse ?

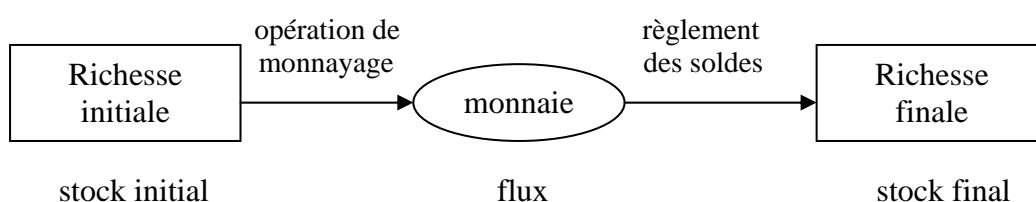
Pour répondre à cette question, il est indispensable d'étudier les raisons de la stabilité et de la permanence des systèmes de paiement. Nous insisterons notamment sur le cas des systèmes modernes fondés sur le crédit. Ceux-ci disposent, nous l'avons vu, d'un support de monnayage particulier : le capital. Or, en tant que forme de la richesse sociale, ce dernier est un support relativement instable du fait de son caractère conventionnel. Il en découle la potentialité d'un risque global de système. Nous montrerons qu'en fait, la permanence de la monnaie dépend davantage de l'ancrage nominal de la société, de la prévention du risque de système et donc de la confiance que les agents peuvent accorder au système monétaire en général, que du fait que la monnaie soit ou non une réserve de valeur. Mais la stabilité ne peut guère être obtenue par un système de crédit purement privé et nécessite la mise en œuvre d'une politique monétaire. A cette condition seulement la légitimité de la monnaie peut être assurée. Nous retrouvons alors la question fondamentale de la confiance que nous avons déjà abordée lorsque nous étudions la dimension holiste de la monnaie.

§1 La monnaie : une réserve de valeur ?

L'approche holiste de la monnaie défendue dans ce chapitre consiste à présenter celle-ci comme un système de paiement et non comme un simple bien économique. Cela nous amène à nous interroger sur l'intérêt de la fonction monétaire de réserve de valeur et sur sa pertinence dans un tel cadre. Nous ne remettons pas en cause le fait que les instruments monétaires, les objets dont la monnaie prend la forme concrète pour circuler comme moyen de paiement au sein de l'économie, sont bien des réserves de valeur ; leur « valeur » au terme

du marché se conserve effectivement à la période suivante. Mais nous avons vu précédemment que les objets qui prêtent leur forme à la monnaie ne doivent pas pour autant être confondus avec celle-ci. Les avoirs pouvant servir de support de monnayage bénéficient d'une très grande liquidité mais ne sont pas la monnaie à strictement parler, au sens du système monétaire. Il est important de ne jamais oublier la dualité fondamentale qui existe entre système et instruments monétaires⁴⁴ ni entre ce qui relève de la monnaie et ce qui relève de la finance⁴⁵. Il est cependant vrai que cette distinction est parfois difficile, surtout dans le cas où le monnayage se fait à partir du capital.

Mais s'il est important de ne pas confondre monnaie *stricto sensu* et richesse – même liquide –, c'est que la monnaie telle qu'elle apparaît en tant que système est un flux et non un stock. Les théories néoclassiques sont donc dans l'erreur lorsqu'elles cherchent à lui donner un prix – ce sont les biens qui ont un prix. En fait, la monnaie est créée lors de l'opération de monnayage, qui nécessite un support pouvant prendre la forme de l'or ou celle beaucoup plus abstraite du capital dans les économies modernes. Ce support représente la richesse sociale. Le monnayage transforme un montant d'avoirs (donc un stock) en une capacité de payer pendant une certaine période (un flux). Ainsi, la richesse se monétise. La monnaie s'annule ensuite au terme de la circulation et du règlement des soldes. Sa disparition permet justement la clôture des comptes et la détermination des nouveaux montants de richesse répartis entre les individus. L'annulation des flux permet alors la formation de stocks qui prennent la forme de nouveaux avoirs ; ceux-ci peuvent être très liquides (dépôts bancaires) ou un peu moins (actifs réels ou financiers). Le « cycle de vie » de la monnaie que nous venons de décrire peut être schématisé de la manière suivante⁴⁶ :



Bien sûr, les instruments monétaires ne sont pas nécessairement détruits à l'issue de la circulation mais ils représentent alors des actifs financiers – très liquides – et non plus de la monnaie. La fonction de réserve de valeur n'est donc pas nécessaire dans le cadre de la

⁴⁴ Lorsque l'on parle de la monnaie, il faut bien préciser le niveau auquel on se situe ; celui des instruments ou celui du système institutionnel englobant ces derniers. Il faut de plus veiller à ne pas passer sans précaution d'un niveau à l'autre comme le font parfois les économistes. Cf. *supra*, section un de ce chapitre, pp. 75-81.

⁴⁵ Il est vrai que concrètement, monnaie et finance sont toujours fortement liées entre elles et s'appuient nécessairement l'une sur l'autre. Cependant, nous ne nous intéressons ici qu'à ce qui relève spécifiquement de la sphère monétaire de l'économie.

présentation de la monnaie comme un système de paiement. Cela ne signifie pas que le rapport entre monnaie et richesse n'est pas important, bien au contraire. S'y joue en effet la garantie de la stabilité et de la permanence d'un système de paiement. Nous voulons montrer ici que cette stabilité dépend à la fois de l'ancrage nominal de la société et de la capacité des autorités monétaires à assurer la gestion des risques collectifs de système. Or, ces deux éléments sont largement liés à la question plus globale et fondamentale de la confiance accordée par les agents à la monnaie ainsi qu'à ses autorités émettrices.

Cette stabilité dont nous venons d'évoquer les principes minimums ne va pas de soi. A titre d'illustration, il nous suffit ici d'évoquer la crise monétaire qu'a connue la Russie post-soviétique et que nous avons présentée dans la troisième section du chapitre un de ce mémoire. Celle-ci a abouti à un rejet massif de la monnaie nationale par le peuple russe. L'ancrage nominal de l'économie et le contrôle des normes monétaires ne sont donc pas systématiquement assurés, ce qui peut avoir des conséquences économiques, sociales ou politiques importantes, voire catastrophiques.

§2 L'ancrage nominal de la société

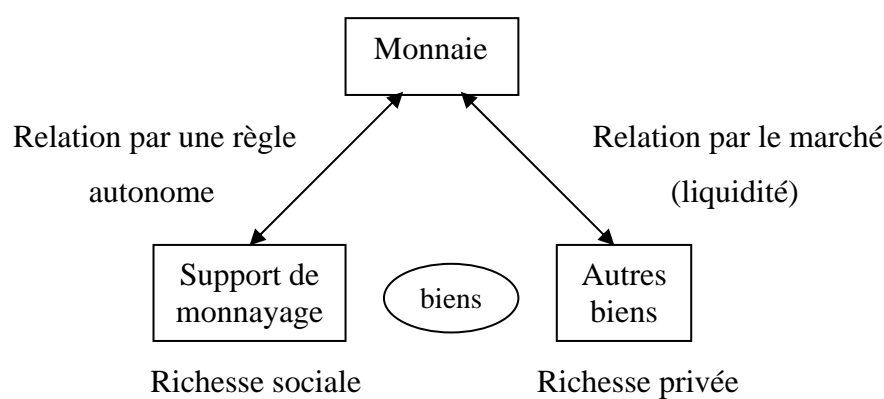
Les prix de marché étant toujours des prix monétaires, l'ancrage nominal de l'économie est indispensable à la stabilité et au bon fonctionnement d'un système de paiement. Cela ne signifie toutefois pas que le pouvoir d'achat de la monnaie doit nécessairement rester identique dans le temps (comme le laisse entendre l'expression « réserve de valeur ») mais plutôt que le langage monétaire utilisé par les agents doit, lui, demeurer constant – il faut du moins qu'existe une règle fixe de conversion telle que par exemple 1 nouveau rouble = 1000 anciens roubles ou encore 1 euro = 6,55957 francs. Nous avons déjà évoqué le lien étroit existant entre l'unité de compte et la souveraineté⁴⁷. Ce lien se manifeste par l'existence d'une autorité qui fixe l'unité monétaire légale, mais aussi par un principe supra-individuel qui permet l'adhésion et la confiance des agents dans cette unité de compte. Or, l'acceptation de la monnaie nationale dépend largement de la pérennité du principe de monnayage, qui elle-même dépend de la permanence de l'unité de compte. En effet, une dérive nominale peut mettre en péril le bien-fondé de la règle de monnayage et ainsi la légitimité de la monnaie, comme l'occurrence de divers cas d'hyperinflation à travers le monde nous le montre

⁴⁶ En fait, la réalité est bien plus complexe que cela en raison du report constant des soldes dans le temps et de la superposition des « périodes » que nous décrivons ici.

⁴⁷ Nous nous intéresserons plus spécifiquement à la question de l'euro dans la conclusion de ce mémoire.

clairement. Pour mieux comprendre cela, revenons tout d'abord sur les rapports existant entre la monnaie et les différents types de biens.

Parmi les biens au sens large, on peut distinguer deux catégories se trouvant dans une position asymétrique vis-à-vis de la monnaie : ceux servant de support au monnayage dans le cadre du système considéré, et les autres. Les premiers ont la particularité d'avoir un prix officiel en unités de compte et d'être ainsi de la richesse sociale ; leur possession permet d'obtenir de la monnaie d'après la règle que constitue le prix officiel. Les autres biens sont des richesses privées. Ces derniers ne peuvent se transformer en monnaie que par une vente sur le marché, dont le caractère plus ou moins facile et aléatoire est reflété par l'idée de liquidité. On a alors une relation triangulaire qui peut être représentée ainsi :



La règle autonome va prendre la forme du prix légal de l'or dans un système métallique et celle des taux d'intérêt dans les systèmes de paiement modernes fondés sur le crédit. Un contrôle de ces éléments de la part des autorités monétaires est indispensable. Celles-ci doivent en effet veiller à ce que la règle de monnayage ne connaisse pas une évolution trop chaotique. Cette règle – comme toute règle d'ailleurs – peut bien sûr évoluer mais il est important d'assurer que cela se fasse correctement, c'est à dire en s'efforçant de limiter au maximum le risque d'une défiance générale envers le principe de monnayage, ce qui pourrait entraîner le rejet de la monnaie nationale par les agents.

Intéressons nous ici plus spécifiquement au cas particulier de la monnaie moderne. Dans un tel système, la liquidité de la richesse peut se définir comme « la possibilité de convertir ses créances en monnaie à tout moment et sans perte en capital »⁴⁸. La monnaie est donc le support de la liquidité ultime⁴⁹. Or, cette possibilité pour les agents de détenir leurs créances en monnaie ne peut jouer que si un très grand nombre de créanciers ne cherchent pas à la

⁴⁸ M. Aglietta, J. Cartelier, « Ordre monétaire des économies de marché », in M. Aglietta, A. Orléan (dir.), *La monnaie souveraine*, Paris, Odile Jacob, 1998, p. 141.

⁴⁹ Cf. J. M. Keynes, *La théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie* (1936), trad. fr., Paris, Payot, 1990, p. 354.

mettre à l'épreuve en même temps. Par ailleurs, les désirs du public sont sujets à d'importants mouvements qui dépendent largement des aléas de la psychologie collective. Ainsi, de fortes variations peuvent se produire en présence de rumeurs, de signes ou d'indices considérés par les agents comme inquiétants.

Si une seule banque émet trop de dettes par rapport au désir des agents de les détenir, une demande massive de conversion de ces dettes en espèces va avoir lieu. Cela oblige la banque à émettre par la suite moins de dettes nouvelles que ses concurrentes afin de reconstituer ses réserves en espèces. Un mécanisme endogène assure donc la stabilité du système. Mais si c'est l'ensemble des banques qui, porté par une vague d'optimisme, ouvre un nombre trop important de crédits – à des agents qu'elles connaissent peut-être mal de surcroît – la pression vis-à-vis de leurs réserves globales peut atteindre un seuil critique au delà duquel leur capacité à répondre à la demande de liquidité peut être mise en doute.

C'est afin d'éviter cela que la Banque centrale contrôle la règle de monnayage en fixant des taux d'intérêt exogènes qui vont influencer les taux de crédit que les banques commerciales accordent à leurs clients. Si la création monétaire dépend bien des besoins de l'économie, il est toutefois nécessaire de contrôler les taux d'intérêt afin que la liquidité reste toujours possible pour les agents. S'ils savent qu'ils peuvent en disposer, ils garderont plus facilement leur confiance dans la monnaie. Il s'agit d'une condition de base, nécessaire à la viabilité du système. Mais elle n'est toutefois pas suffisante ; en plus de l'ancrage nominal de l'économie doivent être aussi assurées les modalités de règlement ou de report des soldes issus du marché. La politique monétaire joue alors un rôle préventif contre le risque de système que nous avons déjà évoqué précédemment.

§3 L'importance de la prévention du risque de système

Nous avons vu dans la section précédente que les opérations financières rendaient possible le choix par les agents entre le règlement et le report des soldes dans le temps. Or, des conditions dans lesquelles s'effectue le règlement des dettes dépend dans une grande mesure l'intégrité même du système de paiement. « La politique monétaire agit sur ces conditions par la régulation de la structure de dettes issue des projets séparés des agents privés »⁵⁰. La Banque centrale doit également gérer correctement le risque de système qui existe du fait de la possible insolvabilité de certains individus. En effet, dans une économie monétaire, il existe des situations où « la préservation des intérêts privés suscite des comportements décentralisés qui déclenchent des réactions mutuelles dont le résultat collectif

est nuisible pour tous »⁵¹. On est donc bien loin du célèbre principe de la « main invisible » d'Adam Smith. Ici, au contraire, une situation viable rendant possible la pérennité du système de paiement ne sera assurée que par la main – bien visible, elle – des autorités monétaires.

Nous avons déjà vu qu'en raison de la possibilité d'un report des soldes non nuls des agents dans le temps, la finance tenait une place majeure dans le fonctionnement des systèmes de paiement modernes. Les individus en position de créanciers nets peuvent en effet choisir au terme du marché entre la possession de titres que leur procure le report des soldes et la liquidité. De même, ceux qui se trouvent en position de débiteurs nets peuvent effectuer une cession de capital au profit de leurs créanciers, ou au contraire préférer le report de leurs dettes dans le temps. Tout dépend de l'opinion de chacun en ce qui concerne le futur et donc de sa préférence plus ou moins grande pour la liquidité. Mais cet arbitrage nécessite l'existence active d'un pouvoir politique représenté par les autorités monétaires – et donc principalement par la Banque centrale.

Chaque individu effectue à l'issue du marché une comparaison entre le taux d'intérêt courant en vigueur dans l'économie et l'appréciation subjective que lui-même en a. Cela requiert toutefois que le taux d'intérêt de base soit exogène, c'est à dire fixé par les autorités monétaires⁵². Nous trouvons ici un nouvel enjeu au contrôle des taux d'intérêt par la Banque centrale. Ce n'est que par rapport à ce taux exogène que les opinions particulières des individus peuvent prendre sens. Ceux dont le taux subjectif est supérieur au taux courant s'attendent à une hausse prochaine et préféreront la liquidité ; les autres accepteront de renoncer à leur liquidité dans l'espoir d'obtenir un gain en capital. Une telle procédure permet le règlement ou le report des soldes dans une situation de solvabilité générale, c'est à dire si chaque débiteur possède effectivement une quantité suffisante de moyen légal de règlement des dettes.

Or, des problèmes de solvabilité peuvent très bien survenir lors de la procédure de partage entre règlement et report des soldes que nous venons de décrire. Même si les crédits sont gérés par les banques, celles-ci centralisant partiellement les différentes créances dans toute leur variété, dans une économie décentralisée fondée sur le crédit, il est impossible d'exclure *a priori* l'occurrence de telles situations ; une banque peut en effet elle aussi être défaillante. Nous avons vu par ailleurs que des défauts de règlement des dettes pouvaient entraîner des faillites en chaîne et donc une situation de crise dans l'ensemble de l'économie.

⁵⁰ M. Aglietta, J. Cartelier, *loc. cit.*, p. 144.

⁵¹ *Ibidem*, p. 145.

⁵² Les théories post-keynésiennes sont aussi caractérisées par une approche exogène du taux d'intérêt afin d'expliquer l'endogénéité de la monnaie. Cf. notamment B. J. Moore, *Horizontalists and verticalists : the macroeconomics of credit money*, Cambridge University Press, 1988.

Afin d'éviter cela, il est nécessaire que puisse intervenir un prêteur en dernier ressort se substituant à la banque qui fait défaut pour éviter une contagion à tout le système, contagion signifiant notamment faillites en chaîne des banques et des entreprises et donc risque de dépression et de sous-emploi chronique. Ce rôle est lui aussi assuré par la Banque centrale dont l'action apparaît à bien des égards comme primordiale.

§4 L'importance de la politique monétaire dans la régulation de l'économie

La politique monétaire joue ainsi un rôle de premier plan dans la régulation des économies marchandes modernes. Elle assure en effet, entre autres, l'ancrage nominal de l'économie et la prévention du risque de système inhérent à toute économie de crédit décentralisée. Pour ce faire, l'autorité responsable de cette politique doit rester constamment attentive aux informations en provenance de la sphère financière entendue au sens large. Cela signifie qu'elle doit prêter une attention toute particulière aux différents indices boursiers notamment, ainsi qu'aux taux d'intérêt en vigueur dans l'économie. En effet, ces informations reflètent toutes plus ou moins directement le niveau des tensions existant entre créanciers et débiteurs. Or, la politique monétaire doit justement tenter d'exercer une médiation sur ces tensions, de les réguler afin d'assurer la viabilité de la structure de dettes révélée par le système de paiement.

Si le système est globalement viable, c'est à dire si les tensions décrites précédemment sont relativement faibles et que le crédit évolue de telle manière que la plus grande partie des dettes demeure solvable, la politique monétaire est essentiellement routinière. La Banque centrale a pour tâches principales le contrôle des banques commerciales, la fixation du taux d'intérêt et l'émission de monnaie centrale. La politique qu'elle mène n'a toutefois alors qu'une influence réduite sur les variables économiques globales (telles la production, l'emploi, etc.), une hausse ou une baisse modérée des taux d'intérêt jouant assez peu sur les crédits accordés. Mais la situation financière peut également révéler une structure de dettes plus fragile. Les comportements des agents deviennent alors beaucoup plus sensibles aux impulsions de la politique monétaire. C'est le cas par exemple lorsque les individus deviennent pour une raison ou pour une autre inquiets pour le degré de liquidité de leur richesse. La Banque centrale, en assurant l'ancrage nominal de la société et en prévenant l'économie du risque de système, contribue à éviter l'occurrence de telles situations et à assurer la viabilité de la structure des dettes.

Or, l'épaisseur de la zone de viabilité dépend justement de la confiance qu'ont les agents dans la manière dont l'autorité monétaire interprète les règles constitutives du système de paiement. Si cette confiance fait défaut, l'horizon prospectif de l'économie se trouve grandement contracté⁵³. Cela signifie que la perception qu'ont les agents de l'avenir se réduit considérablement. La recherche d'équivalents à la monnaie officielle contribue alors à réduire la souveraineté monétaire. Au contraire, lorsque la confiance dans la monnaie et dans les autorités responsables de la pérennité de l'ordre monétaire existe, l'horizon prospectif demeure suffisamment éloigné pour que les initiatives privées puissent se développer correctement. On comprend alors d'autant mieux l'importance primordiale pour les Banques centrales d'assurer le mieux possible les conditions de leur propre légitimité.

*

* *

Nous avons dans cette section clairement établi le rôle primordial joué par les autorités monétaires dans la permanence et la cohésion des systèmes de paiement modernes fondés sur le monnayage du capital. Il est en effet nécessaire à la viabilité d'un système que soient toujours assurés l'ancrage nominal de la société et la prévention de tout risque systémique global. La Banque centrale, chargée de ces missions, doit notamment veiller à ce que sa légitimité ne soit pas remise en cause afin de ne pas entraîner de rejet massif par les agents de la monnaie nationale. C'est pourquoi la question de la confiance demeure primordiale pour qui veut comprendre la monnaie sous son aspect de système organisationnel de paiement.

⁵³ Cf. M. Aglietta, A. Orléan, *La violence de la monnaie*, Paris, PUF, 1982, p. 49, ainsi que *supra*, p. 77.

Conclusion du chapitre 2

Notre choix méthodologique de départ, à savoir le recours à une logique holiste pour l'étude des phénomènes monétaires, nous avait permis au cours du premier chapitre de ce mémoire de considérer la monnaie comme un objet social et non comme un simple bien économique. Sur cette base, nous avons pu, à travers ce deuxième chapitre, montrer la manière dont les instruments de compte et de paiement pouvaient s'articuler de façon cohérente en un système monétaire, formant ainsi un cadre d'analyse unitaire et homogène pour l'étude de la monnaie. Les résultats que nous avons obtenus au moyen de cette approche globale diffèrent largement des conclusions de l'approche économique standard de la monnaie. Nous avons ainsi notamment mis en évidence l'existence d'un lien étroit entre la monnaie et le salariat dans les économies modernes reposant sur un monnayage du capital⁵⁴. Cette inégalité fondamentale entre les individus qu'explique la théorie des systèmes de paiement semble plus proche d'une description de la réalité de notre société que ne le sont certains résultats traditionnels de la théorie économique.

Nous avons également établi que l'existence de la monnaie restait *toujours* subordonnée à une relation sociale. Ainsi, comme le faisait remarquer Simmel, c'est la société dans son ensemble qui garantit que la monnaie sera acceptée en règlement des échanges⁵⁵. Il n'y a donc pas plus de raisons que soient acceptées des reconnaissances de dettes privées purement individuelles comme moyens de paiement dans un système de crédit que ne le soient des pièces d'or non marquées du sceau de l'Hôtel des monnaies dans un système de paiement métallique. Les banques commerciales peuvent ainsi faire circuler des moyens de paiement privés dans un système moderne parce que la Banque centrale assure que ces dettes seront honorées, c'est à dire convertibles en monnaie garantie par l'autorité souveraine⁵⁶. L'existence des banques et de la finance est donc loin d'être suffisante pour assurer la pérennité d'un système de paiement moderne fondé sur le crédit. Nous retrouvons ici l'importance du système à deux niveaux sur lequel se bâtit notamment la « confiance hiérarchique »⁵⁷.

⁵⁴Remarquons ici que l'œuvre de Bernard Schmitt – économiste également adepte d'une approche hétérodoxe de la monnaie – souligne elle aussi avec force l'existence du lien existant entre monnaie et économie salariale. Voir notamment B. Schmitt, *Monnaie, salaires et profits*, Paris, PUF, 1966.

⁵⁵ Cf. *supra*, p. 56.

⁵⁶ On s'oppose donc nettement aux thèses du « free banking » selon lesquelles une monnaie stable et de bonne qualité nécessiterait une concurrence entre les banques, l'existence d'une Banque centrale venant entraver cette concurrence. Nous nous contenterons ici de remarquer que c'est au contraire le modèle de « central banking » qui s'est imposé progressivement partout dans le monde.

⁵⁷ Cf. *supra*, p. 34-35.

Nous avons justement mis en lumière à travers ce deuxième chapitre le caractère indispensable de la politique au cœur même de l'ordre économique. Selon Aglietta et Orléan, les décisions relevant de la politique monétaire sont d'ailleurs « politiques au sens fort du terme : elles comportent des choix discrétionnaires, scellent des compromis, enregistrent des tournants, sanctionnent des ruptures »⁵⁸. Ainsi, contrairement à ce que veulent insinuer certains économistes parmi les plus libéraux, politique et marché ne sont pas nécessairement inconciliables. Le marché n'est en effet pas naturel mais est au contraire institué⁵⁹ ; il n'est pas non plus antinomique de l'Etat⁶⁰. Le marché procède en effet d'un ensemble de règles qui nécessitent d'être instituées et surveillées par un pouvoir souverain. Si l'on considère, comme nous l'avons fait dans ce chapitre, que la monnaie est justement l'institution rendant possible l'accord marchand, la coordination sociale par le marché, il faut alors nécessairement qu'une autorité politique assume le contrôle de la monnaie entendue comme système de paiement.

La monnaie renvoie donc nécessairement à une organisation politique de la société sous une forme ou sous une autre. La cohésion et la pérennité d'un système monétaire restent en effet toujours dépendantes d'un lien fondamental entre la monnaie et une autorité souveraine. Toutefois, l'histoire récente nous montre une spécialisation de plus en plus marquée dans l'exercice des prérogatives monétaires au sein du pouvoir politique. Cela se manifeste notamment dans l'indépendance des Banques centrales nationales, lesquelles disposent ainsi d'une importante autonomie pour appliquer la politique monétaire de leur pays. La question se pose différemment à l'échelon européen où la Banque Centrale Européenne est, elle, indépendante vis-à-vis de tout pouvoir politique national ou supra-national. Une question essentielle consiste alors à savoir comment peuvent s'articuler dans un tel contexte les souverainetés nationales des différents pays participant à la zone euro. Nous tenterons pour conclure notre travail d'analyser quelques uns des enjeux relevant d'une telle question à la lumière des concepts mis en avant tout au long de ce mémoire.

⁵⁸ M. Aglietta, A. Orléan, *La violence de la monnaie*, Paris, PUF, 1982, p 226.

⁵⁹ Voir notamment A. Jacob, H Verin (dir.), *L'inscription sociale du marché*, Paris, L'Harmattan, 1995 et C. M. Arensberg, K. Polanyi (dir.), *Les systèmes économiques dans l'histoire et dans la théorie* (1957), trad. fr., Paris, Larousse, 1975.

⁶⁰ Cf. J. Blanc, *Les monnaies parallèles. Approches historiques et théoriques*, Thèse de Doctorat en Sciences Economiques, Université Lumière Lyon-2, 1998, p. 192.

CONCLUSION GENERALE

Au début de ce mémoire, nous nous interrogeons sur le caractère pertinent ou non de l'approche méthodologique holiste appliquée à la monnaie comme alternative possible à l'approche individualiste standard. Qu'en ressort t-il au terme de notre recherche ?

Tout d'abord que la monnaie a une dimension sociale essentielle mal prise en compte par la théorie économique traditionnelle. Bien sûr, la monnaie peut être appréhendée sous un angle instrumental puisqu'elle reflète les valeurs de la société individualiste dans laquelle elle existe, mais il serait par trop réducteur de limiter l'analyse monétaire à cet unique aspect. La monnaie est en effet une institution transhistorique, créée par les hommes bien avant que le marché ne devienne le mode dominant des rapports sociaux. De là découle sa capacité à régler la dette, que celle-ci prenne la forme de l'antique dette de vie ou celle, plus moderne, des dettes privées et sociales. La monnaie garde par ailleurs de ses origines historiques lointaines un lien étroit à la souveraineté. Au sein des sociétés modernes, elle est donc fortement ambivalente, symbolisant à la fois la liberté individuelle et l'affirmation de l'autorité souveraine.

Mais le rapport liant l'autorité à la monnaie demeure éminemment complexe. Cette dernière ne peut, en effet, être purement et simplement imposée par l'Etat à une population¹. Il est donc nécessaire que s'instaure une confiance dans la monnaie, phénomène aux multiples facettes, sous peine de risquer un rejet massif, voire violent, de la monnaie nationale. De façon générale, l'acceptation de la monnaie par un peuple est liée à des rapports divers, tant économiques que politiques ou sociaux, comme nous l'a montré l'exemple de la Russie post-soviétique développé dans ce mémoire.

La dimension collective de la monnaie peut être mieux comprise si l'on considère cette dernière comme un lien social, c'est à dire comme l'un des éléments qui contribuent à former une société en reliant entre eux des individus préalablement isolés. Bien sûr, la monnaie n'est pas le seul lien social ; le droit, l'abstraction intellectuelle ou le sacré sont d'autres exemples majeurs contribuant à créer un sentiment d'appartenance à une communauté. Or, l'approche économique traditionnelle a toujours nié la monnaie, faisant du marché un lien fondamentalement autosuffisant. Un certain nombre d'auteurs ont toutefois compris, à l'instar de Karl Marx ou de Georg Simmel notamment, que la monnaie constituait un élément

¹ Comme le suppose Knapp notamment. Cf. G. F. Knapp, *The State Theory of Money* (1924), trad. anglaise, New York, Augustus M. Kelley Publishers, 1973.

essentiel au fonctionnement des économies contemporaines ; la monnaie n'est donc pas sans conséquence sur le réel. Plus tard, John Maynard Keynes soulignera lui aussi avec force le rôle actif joué par la monnaie dans l'économie. Le point commun entre ces auteurs se trouve dans leur utilisation d'une méthodologie holiste appliquée à la monnaie. Plus généralement, en acceptant les apports de l'histoire et de l'anthropologie, on peut montrer avec Marcel Mauss et Karl Polanyi que la monnaie est une institution qui contribue à cimenter toute société, de la plus archaïque à la plus contemporaine.

C'est pourquoi une théorie économique sérieuse qui tienne compte de la réalité historique – et non des fables et paraboles inventées par les économistes – se doit de mettre la monnaie à la base de ses analyses ; la monnaie doit être considérée comme un donné social qui préexiste au marché. Il est alors possible, au contraire de ce que prétend l'économie néoclassique, de réconcilier l'étude de l'économie de marché et celle de la monnaie en voyant dans cette dernière une institution, un ensemble de règles contribuant à rendre possible l'existence d'un véritable accord marchand. L'enjeu est ici d'obtenir une description plus réaliste du fonctionnement des économies modernes que ne le permet l'approche standard.

Pour ce faire, il est nécessaire d'adopter une logique globale qui considère la monnaie non pas au niveau des instruments divers qui représentent les formes concrètes de son apparition, mais plutôt le système qui organise en un cadre unitaire et cohérent les actes monétaires fondamentaux de compte et de paiement. La théorie des systèmes de paiement développée par Jean Cartelier constitue une tentative intéressante dans cette direction. Selon cette théorie, trois éléments seulement permettent de caractériser la monnaie sous cet aspect institutionnel : une unité de compte nominale, un principe de monnayage et l'existence d'un principe de règlement ou de report des soldes monétaires dans le temps. Remarquons ici que cette approche est riche de pistes de travail intéressantes et stimulantes. On pourrait, par exemple, tenter de la rapprocher des travaux issus d'autres approches holistes de la monnaie, notamment ceux en terme d'« économie monétaire de production », issus des écrits de Keynes.

Toujours est-il que la monnaie vue comme système de paiement permet, au contraire de l'approche individualiste, de rendre clairement compte de spécificités des économies contemporaines, telles l'existence d'hétérogénéités dans les rapports sociaux provenant d'une inégalité des individus face à l'accès au monnayage. Cela se manifeste notamment à travers la prééminence du rapport salarial dans les sociétés modernes. De plus, la cohésion d'un système de paiement fondé sur le capital nécessite l'action soutenue des autorités monétaires, celles-ci étant chargées de la pérennité et du maintien de la norme monétaire. La politique demeure donc indispensable au sein même de l'ordre économique.

L'ambivalence de la monnaie est au bout du compte la clé de compréhension des économies salariales contemporaines que nous fournit l'approche holiste de la monnaie développée dans ce mémoire. Est ainsi rendue possible la coexistence de l'autorité souveraine et d'une indispensable liberté individuelle. Cela nécessite toutefois des arbitrages politiques importants. Pour Aglietta et Orléan, « la souveraineté qui est attachée à l'ordre monétaire doit être exercée effectivement ; ce qui exige une puissance politique. Se pose le problème de l'autonomie que cette puissance peut reconnaître au pouvoir monétaire privé sans que sa légitimité soit gravement contestée, mais aussi des formes prises par la contrainte qu'elle exerce sans que le dynamisme des rapports marchands soit paralysé. [...] La question monétaire est pleinement une question politique »².

L'euro et les évolutions récentes du système de paiement européen

Nous avons à de nombreuses reprises insisté au cours de ce mémoire sur le fait que la monnaie était toujours, sous une forme ou sous une autre, liée à l'idée d'une souveraineté. Or, depuis le premier janvier 1999 et la naissance de l'euro, l'Union Européenne dispose d'une monnaie unique commune à la plupart de ses pays membres³. De plus, la politique monétaire européenne dépend désormais d'une Banque Centrale Européenne (BCE) indépendante, dont le rapport au reste du corps politique est on ne peut plus problématique. Comment expliquer cette situation et ses enjeux à la lumière des concepts que nous avons développés au long des pages précédentes ?

Tout d'abord, il existe aujourd'hui une richesse sociale homogène à travers le monde : le capital. Par ailleurs, la globalisation financière, la généralisation du monnayage du capital ainsi que l'organisation extraordinaire des marchés mondiaux des capitaux rend l'articulation des différents systèmes de paiement nationaux beaucoup plus fluide et aisée qu'elle ne l'était par le passé. Les paiements internationaux qui contribuent à l'existence d'un véritable marché financier mondial s'en trouvent ainsi grandement facilités. Le monnayage étant toutefois toujours décentralisé, le problème important des taux de change, problème lié notamment à l'utilisation d'unités de comptes différentes suivant les pays, demeure posé. De plus, le risque systémique constitue dorénavant une menace importante au plan mondial pour les marchés financiers comme nous le montrent des accidents de grande ampleur comme la crise asiatique

² M. Aglietta, A. Orléan, *La violence de la monnaie*, Paris, PUF, 1982, p. 52.

³ Remarquons que fin 2001, trois pays sur les quinze formant l'Union Européenne, à savoir le Royaume-Uni, le Danemark et la Suède, n'avaient toujours pas adopté la monnaie unique européenne et conservaient donc leur propre monnaie nationale.

de 1997 ou la crise russe de 1998 notamment⁴. La mondialisation du marché rend donc nécessaire une coopération plus grande entre les autorités nationales, voire même la recherche d'un système monétaire dont l'aire d'application serait beaucoup plus large que ne le permet le cadre étroit d'une nation. C'est dans ce contexte particulier que peut être comprise la création de l'euro, prolongement, rappelons-le, de la volonté de créer en Europe un marché unique englobant la finance. Le problème de l'instabilité des taux de change entre les pays adoptant l'euro se trouve également radicalement et définitivement réglé.

Nous avons vu, en effet, que la souveraineté politique n'était pas une condition *sine qua non* de l'existence d'une unité de compte. L'aire de validité de cette dernière *peut*, dans certaines circonstances particulières, ne pas se confondre avec l'aire de la souveraineté politique. A la monnaie nationale sont toutefois toujours attachées des valeurs qui contribuent à la faire accepter par les populations, ce qui prouve bien que la monnaie n'est pas réductible à la finance.

Toujours est-il que si le caractère national des centres de direction monétaire se trouve généralement maintenu, les souverainetés nationales en matière monétaire se voient actuellement transformées. L'indépendance des Banques centrales nationales peut ainsi se comprendre comme une tentative de séparation du pouvoir monétaire d'avec les autres pouvoirs dépendant traditionnellement de l'Etat, à savoir les pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire. L'enjeu d'une telle séparation se trouve notamment dans la recherche d'une dépolitisation de la monnaie et dans la capacité supposée meilleure de telles structures pour la lutte contre l'inflation. On reconnaîtra là notamment l'influence des idées monétaristes sur la construction de l'Union Economique et Monétaire (UEM)⁵ mais aussi celle de l'Allemagne, dont le peuple craint par dessus tout l'inflation en raison du traumatisme grave lié à son passé⁶. On peut penser par ailleurs que des Banques centrales indépendantes de toute pression étatique sont mieux armées que des gouvernements pour interagir avec les marchés mondialisés dont nous venons de parler.

Toutefois, dans de nombreux pays, l'indépendance demeure inscrite dans le cadre de l'Etat, car conférée par le pouvoir politique national devant lequel la Banque centrale doit continuer à justifier de l'exécution de sa mission. C'est la conception anglo-saxonne ou française de l'indépendance dans laquelle il n'est nullement question d'éthique. La Banque de France, par exemple, reste responsable de la politique qu'elle mène devant le Président de la

⁴ Sur ce dernier point, voir la section trois du chapitre un de ce mémoire, *infra*, pp. 38-47.

⁵ Il s'agit en fait de la continuité logique des positions défendues depuis des siècles par les partisans d'une approche réaliste de la monnaie, hostiles à toute manipulation monétaire par le souverain. Nous avons vu qu'une telle approche était toutefois fondée sur l'idée erronée selon laquelle la monnaie posséderait une valeur intrinsèque.

⁶ Cf. *supra*, p. 37.

République et le Parlement ; elle doit notamment leur soumettre un rapport au moins une fois par an sur ses activités⁷.

La conception allemande de l'indépendance, inspirée de la doctrine ordo-libérale, est toute autre et bien plus profonde. Selon l'ordo-libéralisme, il faut à tout prix protéger la liberté individuelle contre tout pouvoir arbitraire, qu'il soit étatique ou privé⁸. Dans cette conception, la monnaie est conçue explicitement comme la norme fondamentale qui permet aux prix d'être de « justes prix » exprimant la volonté générale. L'inflation résulte d'un écart par rapport à cette norme, écart pouvant provenir de l'influence de groupes de pression divers. L'indépendance de la Banque centrale est alors vue comme un principe éthique pour les Allemands, ceux-ci craignant fortement qu'une inflation non maîtrisée soit source de désordre social important. La responsabilité de la Banque centrale devant le Parlement est superflue du fait du caractère éthique qui sous-tend les décisions qu'elle prend.

C'est ce dernier modèle qui est appliqué à l'échelon européen avec l'indépendance du Système Européen des Banques Centrales (SEBC), la stabilité des prix étant placée au cœur d'une véritable constitution monétaire⁹. La BCE n'est, dans ce cadre, responsable devant aucune autorité politique quelle qu'elle soit. Elle bénéficie de ce fait d'une totale liberté et n'a de compte à rendre à personne, son unique objectif consistant à lutter contre l'inflation. Il n'existe de toutes façons aucune institution européenne susceptible de lui fournir un contrepoids réel. Un problème important existe également du fait que les souverainetés nationales ne sont pas articulées par un principe hiérarchique qui leur serait supérieur mais simplement additionnées¹⁰. L'intérêt supérieur de l'Union Européenne risque alors de se résumer à ceux des pays les plus riches, le poids économique des pays plus pauvres n'étant pas assez conséquent. Au contraire, il serait certainement souhaitable que la politique menée au sein de l'Union le soit vraiment au nom de l'Europe entière.

D'autres problèmes majeurs apparaissent également. On oublie ainsi trop souvent que la politique monétaire doit notamment permettre de maintenir une certaine cohérence entre la norme monétaire et les autres normes qui l'entourent, comme la structure de répartition des revenus jugée souhaitable ou le niveau et le rythme des dépenses publiques¹¹. Le contrôle exercé sur la monnaie doit donc demeurer inscrit dans un cadre plus large de nature politique.

⁷ Cf. article L. 143-1 du Code monétaire et financier.

⁸ Cf. E. Dehay, « La justification ordo-libérale de l'indépendance des banques centrales », *Revue française d'économie*, vol. X, n°1, 1995, pp. 27-53.

⁹ « L'objectif central du Système Européen des Banques Centrales est de maintenir la stabilité des prix », article 105 du Traité de Maastricht.

¹⁰ Cf. M. Aglietta, A. Orléan (dir.), *La monnaie souveraine*, Paris, Odile Jacob, 1998, p. 31.

¹¹ Cf. J. Sapir, *Les trous noirs de la science économique. Essai sur l'impossibilité de penser le temps et l'argent*, Paris, Albin Michel, 2000, p. 222.

Les évolutions récentes résultant du passage à l'UEM en Europe ne semblent pourtant pas aller dans le sens d'une place plus importante accordée à la politique dans la cohésion du système de paiement européen. Si avec la BCE, il existe bien à l'échelle de l'Union Européenne un principe hiérarchique supérieur responsable du pouvoir monétaire, ce dernier souffre cependant d'un manque certain de légitimité. En effet, il n'y a pas actuellement de hiérarchie en valeur qui subordonne l'autorité de cette Banque centrale à une quelconque souveraineté populaire. On peut par ailleurs se demander comment les citoyens européens vont accepter l'arrivée imminente d'une monnaie fiduciaire libellée en euro. Se pose entre autres le problème des conditions d'existence et de maintien de la confiance, cette dernière étant nécessaire pour rendre légitime l'acceptation de la monnaie unique européenne.

De telles conditions ne pourraient être envisageables dans l'état actuel des choses que si le marché unique lui-même confère à la BCE sa légitimité. Si c'était le cas, la primauté du sujet économique aurait alors définitivement pris le dessus par rapport aux autres principes éthiques fondamentaux. Or, on est sans doute loin de l'occurrence effective d'une telle situation. En effet, si le libéralisme économique représente désormais la valeur première de nombreux dirigeants européens, il ne l'est toutefois pas encore nécessairement pour la majorité de la population. Une légitimité autre que celle du marché est donc indispensable. La création d'institutions politiques européennes issues de la souveraineté populaire pourrait, au moins en partie, combler le grave déficit démocratique dont souffre pour le moment la BCE, déficit venant entraver le fonctionnement correct de la confiance hiérarchique. Mais la légitimité et la réussite de l'euro requièrent surtout – et c'est sans doute là le plus long et le plus difficile – le sentiment d'appartenance des Européens à un peuple disposant d'un certain nombre de valeurs communes, préalable nécessaire à la naissance d'une véritable confiance éthique dans la monnaie.

BIBLIOGRAPHIE

- AGLIETTA Michel, « L'ambivalence de l'argent », *Revue française d'économie*, vol. III, n°3, été 1988, pp. 87-133.
- AGLIETTA Michel, ORLEAN André (dir.), *La monnaie souveraine*, Paris, Odile Jacob, 1998.
- AGLIETTA Michel, ORLEAN André (dir.), *Souveraineté, légitimité de la monnaie*, Paris, AEF / CREA, 1995.
- AGLIETTA Michel, ORLEAN André, *La violence de la monnaie*, Paris, PUF, 1982.
- AGLIETTA Michel, SAPIR Jacques, « La nature de l'inflation dans la transition en Russie et les politiques pour y faire face », *Bulletin de la Banque de France. Supplément études*, 2^{ème} trimestre 1995, pp. 227-264.
- ALLAIS Maurice, *Economie et intérêt* (1947), 2^{ème} édition, Paris, Clément Juglar, 1998.
- ARENSBERG Conrad M. , POLANYI Karl (dir.), *Les systèmes économiques dans l'histoire et dans la théorie* (1957), trad. fr. , Paris, Larousse, 1975.
- ARON Raymond, *Leçons sur l'histoire*, Paris, Fallois, 1989.
- BAILLY Jean-Luc, CAIRE Gilles, FIGLIUZZI Archangelo, LELIEVRE Valérie, *Economie monétaire et financière*, Paris, Bréal, 2000.
- BALDNER Jean-Marie, GILLARD Lucien (dir.), *Simmel et les normes sociales*, Paris, L'Harmattan, 1996.
- BENETTI Carlo, CARTELIER Jean, *Marchands, salariat et capitalistes*, Paris, Maspero, 1980.
- BENETTI Carlo, CARTELIER Jean, « Monnaie et formation des grandeurs économiques », in CARTELIER Jean (dir.), *La formation des grandeurs économiques*, Paris, PUF, 1990, pp. 323-353.
- BERNOUX Philippe, SERVET Jean-Michel (dir.), *La construction sociale de la confiance*, Paris, AEF / Montchrestien, 1997.
- BLANC Jérôme, *Les monnaies parallèles. Approches historiques et théoriques*, Thèse de Doctorat en Sciences Economiques, Université Lumière Lyon-2, 1998.
- BLANC Jérôme, *Les monnaies parallèles. Unité et diversité du fait monétaire*, Paris, L'Harmattan, 2000.
- BRUNHOFF Suzanne de, *La monnaie chez Marx*, Paris, Editions sociales, 1973.
- CARTELIER Jean, *La monnaie*, Paris, Flammarion, Dominos, 1996.

- CARTELIER Jean, « La monnaie. Du concept économique au rapport social », *Sciences de la société*, n°52, février 2001, pp. 111-135.
- CARTELIER Jean, « Monnaie et système de paiement. Le problème de la formation de l'équilibre », *Revue française d'économie*, vol. VI, n°3, 1991, pp. 3-37.
- CARTELIER Jean, « Payment systems and dynamics in a monetary economy », in DELEPLACE Ghislain, NELL Edward J. (dir.), *Money in motion. The postkeynesian and circulation approach*, Londres, MacMillan, 1996, pp. 200-237.
- CLOWER Robert W. , « The anatomy of monetary theory », *American Economic Review*, février 1977, pp. 206-212.
- CLOWER Robert W. (dir.), *Monetary theory. Selected readings*, Londres, Penguin books, 1969.
- COMMONS John R. , *Institutional Economics. Its Place in Political Economy* (1934), 2 volumes, Londres, Transaction publishers, 1989.
- COURBIS Bernard, « " Monnaie privée et pouvoir des Princes " : éléments pour une discussion », *Cahiers d'économie politique*, n°18, 1990, pp. 111-118.
- COURBIS Bernard, FROMENT Eric, SERVET Jean-Michel, « A propos du concept de monnaie », *Cahiers d'économie politique*, n°18, 1990, pp. 5-29.
- COURBIS Bernard, FROMENT Eric, SERVET Jean-Michel, « Enrichir l'économie politique de la monnaie par l'histoire », *Revue économique*, n°2, mars 1991, pp. 315-338.
- DANTO Arthur C. , *Analytical Philosophy of History*, Cambridge University Press, 1965.
- DEHAY Eric, « La justification ordo-libérale de l'indépendance des banques centrales », *Revue française d'économie*, vol. X, n°1, 1995, pp. 27-53.
- DELEPLACE Ghislain, *Histoire de la pensée économique*, Paris, Dunod, 1999.
- DUCHENE Gérard, « L'émergence de nouvelles monnaies dans l'ancienne Union Soviétique », in CARTAPANIS André (dir.), *Turbulences et spéculations dans l'économie mondiale*, Paris, Economica, 1996, pp. 209-225.
- DUMONT Louis, *Essais sur l'individualisme*, Paris, Seuil, 1983.
- DUMONT Louis, *Homo aequalis. Genèse et épanouissement de l'idéologie économique*, Paris, Gallimard, 1977.
- ELSTER Jon, *Karl Marx, une interprétation analytique* (1985), trad. fr. , Paris, PUF, 1989.
- FRIEDMAN Milton (dir.), *Studies in the quantity theory of money*, University of Chicago Press, 1956.
- GEANAKOPOLOS John, « Overlapping generations model of general equilibrium », in EATWELL John *et alii* (dir.), *The New Palgrave. A dictionary of economics*, vol. 3, Londres, MacMillan, 1987, pp. 767-779.

- GIRARD René, *Des choses cachées depuis la fondation du monde*, Paris, Grasset, 1978.
- GIRARD René, *La violence et le sacré* (1972), Paris, Hachette, Pluriel, 2000.
- GANßMANN Heiner, « La monnaie comme fait social », *Sciences de la société*, n°52, février 2001, pp. 137-157.
- GRENIER Jean-Yves, *A propos de Philosophie de l'argent de Georg Simmel*, Paris, L'Harmattan, 1993.
- GUERRIEN Bernard, *Dictionnaire d'analyse économique*, Paris, La Découverte, 1996.
- GUERRIEN Bernard, *La théorie économique néoclassique*, 2 volumes, Paris, La Découverte, Repères, 1999.
- HAHN Frank H. , *Equilibrium and macroeconomics*, Londres, Basil Blackwell, 1984.
- HAHN Frank H. , « On the foundations of monetary theory », in PARKIN Michael, NOBAY Ardino R. (dir.), *Essays in modern economics*, Londres, Longman, 1973, pp. 230-242.
- HAYEK Friedrich A. von , *Denationalisation of money. The argument refined. An analysis of the theory and practice of concurrent currencies*, (1976), Londres, IEA, 1978.
- HAYEK Friedrich A. von , *Scientisme et sciences sociales* (1953), trad. fr. , Paris, Plon, 1955.
- HELLWIG Martin, « The challenge of monetary theory », *European economic review*, 37, 1993, pp. 215-242.
- HICKS John R. , *Critical essays in monetary theory*, Oxford, Clarendon Press, 1967.
- JACOB Annie, VERIN Hélène (dir.), *L'inscription sociale du marché*, Paris, L'Harmattan, 1995.
- KEYNES John Maynard, *A treatise on money, volume 1 : The pure theory of money* (1930), Londres, MacMillan, 1953.
- KEYNES John Maynard, *La théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie* (1936), trad. fr. , Paris, Payot, 1990.
- KEYNES John Maynard, « La théorie générale de l'emploi » (1937), trad. fr. , *Revue française d'économie*, vol. V, n°3, 1990, pp. 141-156.
- KNAPP Georg Friedrich, *The State Theory of Money* (1924), trad. anglaise, New York, Augustus M. Kelley Publishers, 1973.
- LALLEMENT Jérôme, *Epistémologie économique*, Cours de maîtrise de science économique, non publié, Dijon, 1999-2000.
- LEHMANN Manuela, « Inflation versus hyperinflation (l'exemple de la Russie 1992-1996) », XV^{èmes} journées internationales d'économie monétaire et bancaire, Université de Toulouse I, 4 et 5 juin 1998.
- MARX Karl, *Le capital*, livre premier (1867), trad. fr., in *Œuvres I, Economie I*, Paris, Gallimard, La Pléiade, 1963, pp. 535-1406.

- MAUSS Marcel, « Essai sur le don » (1924) in MAUSS Marcel, *Sociologie et anthropologie*, Paris, PUF, Quadrige, 1997, pp. 143-279.
- MOORE Basil J. , *Horizontalists and verticalists : the macroeconomics of credit money*, Cambridge University Press, 1988.
- ORLEAN André, « La monnaie comme lien social. Etude de *Philosophie de l'argent* de Georg Simmel », *Genèses*, vol. 8, juin 1992, pp. 86-107.
- ORLEAN André, « L'origine de la monnaie », *Revue du MAUSS*, I, n° 14, 4^{ème} trimestre 1991, pp. 126-152, et II, n° 15-16, 1^{er} et 2^{ème} trimestres 1992, pp. 111-125.
- PATINKIN Don, *La monnaie, l'intérêt et les prix* (1956), trad. fr., Paris, PUF, 1972.
- POLANYI Karl, *La grande transformation. Aux origines politiques et économiques de notre temps* (1944), trad. fr., Paris, Gallimard, 1983.
- POLANYI Karl, *Primitive, archaic and modern economies*, Boston, Beacon Press, 1968.
- POLANYI Karl, *The livelihood of man* (1968), New York Academic Press, 1977.
- POPPER Karl R. , *Misère de l'historicisme* (1944-45), trad. fr. , Paris, Plon, 1956.
- RIST Charles, *Histoire des doctrines relatives au crédit et à la monnaie depuis John Law jusqu'à nos jours* (1938), Paris, Sirey, 1951.
- ROSANVALLON Pierre, *Le capitalisme utopique. Histoire de l'idée de marché* (1979), Paris, Seuil, 1999.
- ROSPABE Philippe, *La dette de vie. Aux origines de la monnaie*, La Découverte, Paris, 1995.
- SALAMA Pierre, HAI HAC Tran, *Introduction à l'économie de Marx*, Paris, La Découverte, Repères, 1992.
- SAMUELSON Paul A. , *L'économique* (1948), trad. fr. , 2 volumes, Paris, Armand Colin, 1982.
- SAMUELSON Paul A. , « An exact consumption-loan model of interest with or without the social contrivance of money », *Journal of Political Economy*, vol. 66, n°6, 1958, pp. 467-482.
- SAPIR Jacques, *Le chaos russe*, Paris, La Découverte, 1996.
- SAPIR Jacques, « Crise financière en Russie : le débat escamoté », *Esprit*, n°250, février 1999, pp. 80-89.
- SAPIR Jacques, *Le krach russe*, Paris, La Découverte, 1998.
- SAPIR Jacques, *Les trous noirs de la science économique. Essai sur l'impossibilité de penser le temps et l'argent*, Paris, Albin Michel, 2000.
- SAPIR Jacques, IVANTER Victor V. (dir.), *Monnaie et finance dans la transition en Russie*, Paris, MSH / L'Harmattan, 1995.
- SCHMITT Bernard, *Monnaie, salaires et profits*, Paris, PUF, 1966.

- SCHUMPETER Joseph A. , *Histoire de l'analyse économique* (1954), trad. fr. , 3 volumes, Paris, Gallimard, 1983.
- SCIALOM Laurence, ZLOTOWSKI Yves, « Les fondements institutionnels de la crise monétaire russe. Un éclairage théorique », *Revue d'économie politique*, vol. 104, n°5, septembre 1994, pp. 701-718.
- SERVET Jean-Michel, *L'euro au quotidien, une question de confiance*, Paris, Desclée de Brouwer, 1998.
- SERVET Jean-Michel, « La monnaie contre l'Etat ou la fable du troc », in *Droit et monnaie. Etats et espace monétaire transnational*, Dijon, Université de Bourgogne, travaux du centre de recherche sur le droit des marchés et des investissements internationaux, vol. 14, 1988, pp. 49-62.
- SERVET Jean-Michel, *Nomismata. Etat et origines de la monnaie*, Presses Universitaires de Lyon, 1984.
- SERVET Jean-Michel, MAUCOURANT Jérôme, TIRAN André (dir.), *La modernité de Karl Polanyi*, Paris, L'Harmattan, 1998.
- SIMMEL Georg, *Philosophie de l'argent* (1900), trad. fr. , Paris, PUF, Quadrige, 1987.
- SMITH Adam, *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations* (1776), trad. fr. , 2 volumes, Paris, GF-Flammarion, 1991.
- THIVEAUD Jean-Marie, « Monnaie universelle, unique, unitaire, cosmopolite, internationale... Petite anthologie de quelques siècles de projets monétaires entre utopie et réalité », *Revue d'économie financière*, n°36, juin 1996, pp. 15-50.
- VERCUEIL Julien, « Institutionnalisme et économie des conventions. Recherches sur le positionnement méthodologique des théories », *Economies et sociétés*, *Œconomia*, série PE n° 26, octobre 1997, pp. 85-114.
- WEBER Max, *Economie et société* (1922), trad. fr. , 2 tomes, Paris, Pocket, 1995.
- ZLOTOWSKI Yves, « L'anti-modèle Russe », *Politique Internationale*, n°83, printemps 1999, pp. 297-312.
- ZOLA Emile, *L'argent* (1891), Paris, Pocket, 1999.
- Compte-rendu de la table ronde organisée au CEPII le 15 octobre 1998 sur le thème : « Que reste-t-il du rouble ? », *Economie internationale*, n°75, 3^{ème} trimestre 1998, pp. 145-153.

Divers journaux et périodiques d'actualité ont également été consultés en ce qui concerne la situation en Russie. Les références complètes sont données dans le texte lorsque cela s'avère nécessaire. Nous ne mentionnerons donc ici que quelques titres principaux :

Alternatives Economiques

Business week

Courrier des Pays de l'Est (La Documentation Française)

Libération

Le Monde

Lorsque des textes de loi sont utilisés au cours d'un développement, la référence exacte est toujours donnée en note de bas de page.

Enfin, pour des données chiffrées exhaustives sur la situation économique en Russie, on peut se reporter notamment à la très détaillée publication statistique mensuelle du FMI :

Statistiques financières internationales, Washington, Fonds Monétaire International.

INDEX

- Aglietta, Michel
6, 12, 13, 15, 16, 18, 21-23, 25, 27, 33, 34,
41, 48, 56, 59, 64-68, 69, 70, 73, 79, 82, 87,
90, 95, 97, 99, 101, 103, 104, 106
- Ambivalence de la monnaie
14, 20, 22, 56, 62, 70, 71, 103
- Anthropologie
5, 19, 21, 48, 59, 60, 72, 103
- Arensberg, Conrad
60, 61, 63, 77, 101
- Aron, Raymond
8, 10
- Blanc, Jérôme
43, 75, 77-81, 101
- Cartelier, Jean
12, 16, 68, 73, 74, 81, 82, 85, 87, 88, 90, 95,
97, 103
- Clower, Robert
12, 51, 87
- Confiance
- hiérarchique
25-27, 34-37, 41, 43, 45, 47, 85, 100, 106,
107
- méthodique
27, 34, 35, 36, 37, 43, 44, 47
- éthique
27, 34, 36, 37, 47, 107
- Danto, Arthur
8
- Deleplace, Ghislain
49, 52, 53
- Dette de vie
15, 18, 19-29, 35, 63, 71
- Dette privée
19, 20, 22-25, 58, 71, 100, 102
- Dette sociale
19, 20, 22-25, 58
- Dumont, Louis
10, 11, 22, 36, 57
- Euro
4, 16, 37, 79, 83, 94, 101, 104-107
- FMI
39, 41, 42, 45, 46
- Ganßmann, Heiner
61, 72, 74
- Girard, René
48, 64, 65, 68
- Guerrien, Bernard
31, 32, 91
- Hayek, Friedrich von
8, 10-12, 59
- Holisme
- méthodologique
7-15, 17, 18, 26-28, 33, 34, 54, 64, 69, 71-
73, 81, 92, 100, 102, 103
- politique
10, 36
- sociologique
8
- Horizon prospectif
78, 99
- Individualisme
- méthodologique
7-14, 71
- politique
8, 10, 53, 57, 69
- sociologique
8
- Inflation
37, 40-47
- Instruments monétaires
36, 47, 62, 74-81, 92, 93, 100, 103
- Keynes, John Maynard
6, 10, 14, 55, 77, 83, 86, 88, 95, 103
- Knapp, Georg Friedrich
27, 71, 80, 102
- Lallement, Jérôme
7
- Liquidité
44-46, 88, 93, 95-98
- Loi de Gresham
27
- Matrice des paiements
86-87, 90
- Marx, Karl
7, 9, 15, 18, 48, 49-53, 54, 55, 57, 59, 61,
64-68, 69, 70, 85, 91, 102
- Mauss, Marcel
8, 60, 72, 103
- Métallisme
75, 76
- Mimétisme, Désir mimétique
64-66
- Modèles à générations imbriquées
13, 27, 28, 29-33, 34, 57, 71
- Monnaie pleine
75, 76, 78, 80
- Monnaies parallèles
43
- Nominalisme monétaire
13
- Ordo-libéralisme
105
- Orléan, André
6, 12-16, 18, 21-23, 25, 27, 33, 34, 48, 53,
56, 59, 64-68, 69, 70, 79, 82, 87, 90, 95, 99,
101, 103, 104, 106
- Patinkin, Don
11, 29

Polanyi, Karl
 15, 18, 20-23, 48, 58, 59-64, 71, 72, 77, 101, 103

Popper, Karl
 8, 10

Principe de monnayage
 16, 74, 82-86, 88-90, 92-96, 99, 100, 103, 104

Principe de règlement des soldes
 16, 74, 82, 86-88, 93, 96, 97, 103

Qualité monétaire
 78-80

Réalisme monétaire
 13, 105

Rosanvallon, Pierre
 10, 22

Rospabé, Philippe
 21, 63

Salariat, Rapport salarial
 82, 89-91, 103

Samuelson, Paul
 12, 28, 29, 33

Sapir, Jacques
 41-44, 46, 68, 106

Schumpeter, Joseph
 8, 9, 11

Servet, Jean-Michel
 21, 34, 60, 62-64, 77, 83

Simmel, Georg
 4-6, 15, 18, 33, 48, 53-59, 61, 64, 65, 69, 71, 74, 100, 102

Smith, Adam
 21, 22, 48, 60, 74, 97

Système de paiement
 16, 73, 74, 80-101, 103, 104-107

Taux d'intérêt
 45, 95-98

Théorie quantitative
 11, 43

Théret, Bruno
 19, 22, 25, 54, 57-59

Troc
 11, 21, 43-45, 48, 51-53, 60, 77, 82, 87

Unité de compte
 11, 16, 25, 46, 49, 50, 62, 63, 74, 76-79, 81-85, 88, 94, 103, 105

Violence de la monnaie
 18, 48, 64-68, 79, 90, 99, 101, 104

- essentielle
 66
- réciproque
 67
- fondatrice
 67

Weber, Max
 61, 70

Zlotowski, Yves
 42

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION GENERALE	4
§1 - Individualisme et holisme méthodologiques.....	7
§2 - Les termes d'un choix.....	9
§3 - Les apories de l'approche individualiste de la monnaie.....	10
§4 - L'intérêt d'une approche holiste de la monnaie.....	13
CHAPITRE 1 : LA DIMENSION HOLISTE DE LA MONNAIE	17
Section 1 - La monnaie et la dette de vie	19
§1 - La dette primordiale : les origines de la dette de vie.....	19
§2 - L'enjeu de la dette de vie.....	20
§3 - Le dédoublement des formes de la dette dans les sociétés modernes.....	23
A) <i>La dette privée</i>	23
B) <i>La dette sociale</i>	23
§4 - L'unification par la monnaie du système des dettes.....	25
Section 2 - La monnaie et la confiance	27
§1 - L'économie et la confiance dans la monnaie.....	27
§2 - La tentative des modèles à générations imbriquées.....	29
A) <i>Présentation générale</i>	29
B) <i>Commentaires et limites</i>	31
C) <i>Une analyse réellement individualiste de la confiance ?</i>	32
§3 - Une analyse théorique holiste de la confiance dans la monnaie.....	34
A) <i>La confiance hiérarchique</i>	34
B) <i>La confiance méthodique</i>	35
C) <i>La confiance éthique</i>	36

Section 3 - La crise de confiance dans la monnaie en Russie	
post-soviétique	38
§1 - Les principaux indicateurs économiques de 1992 à 1999.....	39
§2 - Le début des réformes et l'inflation.....	40
§3 - La lutte contre l'inflation et ses effets.....	42
§4 - Le développement du troc.....	44
§5 - La crise financière.....	45
Section 4 - La monnaie : un lien social essentiel	48
§1 - La monnaie pour Marx : une marchandise <i>et</i> un lien social.....	49
A) <i>La valeur d'une marchandise et le travail abstrait</i>	49
B) <i>Les formes de la valeur</i>	50
C) <i>La monnaie comme relation sociale et comme marchandise</i>	52
§2 - L'approche de Georg Simmel.....	53
A) <i>Valeur et argent chez Simmel</i>	54
B) <i>La monnaie comme médiateur social</i>	56
C) <i>La monnaie comme intermédiaire entre les logiques économique et politique</i>	57
§3 - L'apport de Karl Polanyi à la théorie de la monnaie.....	59
A) <i>La monnaie n'est pas un objet marchand par nature</i>	60
B) <i>La monnaie universelle</i>	61
C) <i>Les fonctions sociales de la monnaie</i>	62
§4 - La violence de la monnaie.....	64
A) <i>Le désir mimétique à l'origine du social</i>	65
B) <i>Des formes de la valeur aux trois formes de la violence</i>	66
Conclusion du chapitre 1	71
CHAPITRE 2 : LA MONNAIE COMME SYSTEME DE PAIEMENT	73
Section 1 - Instruments ou système monétaires ?	75
§1 - La recherche utopique d'une monnaie pleine.....	75
§2 - La diversité des instruments monétaires.....	76

§3 - La question de la qualité monétaire des divers instruments.....	78
§4 - L'unité de la monnaie en tant que système.....	80
Section 2 - La notion de « système de paiement ».....	82
§1 - Les trois composantes de base.....	82
<i>A) L'unité de compte nominale.....</i>	<i>82</i>
<i>B) Le principe de monnayage.....</i>	<i>84</i>
<i>C) Le règlement ou le report des soldes.....</i>	<i>86</i>
§2 - Monnayage du capital et importance du salariat.....	89
Section 3 - Cohésion et permanence des systèmes de paiement modernes.....	92
§1 - La monnaie : une réserve de valeur ?.....	92
§2 - L'ancrage nominal de la société.....	94
§3 - L'importance de la prévention du risque de système.....	96
§4 - L'importance de la politique monétaire dans la régulation de l'économie.....	98
Conclusion du chapitre 2.....	100
CONCLUSION GENERALE.....	102
L'euro et les évolutions récentes du système de paiement européen.....	104
Bibliographie.....	108
Index.....	114